

LA VERITE

REVUE THÉORIQUE DE LA IV^e INTERNATIONALE



La victoire du vote non en France le 29 mai : un tournant de la situation mondiale



La manifestation du Comité national pour le non à la "Constitution" européenne, le 22 janvier 2005, à Paris.

« La politique du communisme ne peut que gagner à exposer dans toute sa clarté la vérité. Le mensonge peut servir à sauver les fausses autorités, mais non à éduquer les masses. C'est la vérité qui est nécessaire aux ouvriers comme un instrument de l'action révolutionnaire.

Votre hebdomadaire s'appelle « La Vérité ». On a assez abusé de ce mot, comme de tous les autres d'ailleurs. Néanmoins, c'est un nom bon et honnête. La vérité est toujours révolutionnaire. Exposer aux opprimés la vérité de leur situation, c'est leur ouvrir la voie de la révolution. »

Léon Trotsky

LA VERITE

REVUE THEORIQUE DE LA IV^e INTERNATIONALE

SOMMAIRE

• Notes éditoriales :

**La victoire du vote non en France
le 29 mai : un tournant
de la situation mondiale** p. 3

(Par Daniel Gluckstein)

• Dossier

**La victoire du vote non en France
le 29 mai :
un tournant de la situation mondiale**

— **Le traité établissant
une “Constitution” européenne :
une entreprise totalitaire** p. 15

(Par Jean-Claude Denis)

— **Le combat du Parti des travailleurs
pour la victoire du vote non** p. 23

(Par Lucien Gauthier)

— **Un mouvement
qui vient de loin** p. 39

(Par Daniel Shapira)

— **Le “neuvième homme” et les raisons
de sa promotion** p. 53

(Par Emmanuel Kazan)

• **Correspondance
sur la situation en Bolivie
(le 6 juin 2005)** p. 73

(Par Jean-Pierre Raffi)

- **Notre histoire**

**Extraits du discours de James P. Cannon
prononcé le 22 août 1945
à l'occasion du cinquième anniversaire
de l'assassinat de Léon Trotsky p. 79**

- **Tribune libre**

**Arrêter la criminalité
du complexe industriel
de la prison coloniale p. 85**

Notes éditoriales

La victoire du vote non en France le 29 mai : un tournant de la situation mondiale

Le dossier principal de ce numéro de la revue *La Vérité* est consacré à la signification des événements qui ont débouché sur la victoire du vote non au référendum du 29 mai en France.

Indiscutablement, l'important événement qui s'est déroulé en France n'est pas le seul qui doive retenir notre attention. Il se relie, dans la même période, à d'autres développements d'une extrême importance, en particulier le soulèvement révolutionnaire en Bolivie, qui voit le peuple s'unir autour de l'exigence de la nationalisation des hydrocarbures.

Les contextes sont évidemment différents. La vague qui soulève la Bolivie s'inscrit dans un mouvement d'ensemble qui secoue les uns après les autres tous les pays d'Amérique latine, à commencer par la résistance révolutionnaire du peuple du Venezuela face aux tentatives de l'impérialisme de reprendre — par tous les moyens, y compris les tentatives de coups d'État — le contrôle du pays et du pétrole. Elle se relie aux développements qui ont eu lieu, ou qui ont lieu, en Argentine, en Equateur récemment, ou encore au Brésil, au Mexique, en Uruguay, etc.

L'élément commun de l'ensemble de ces mobilisations révolutionnaires, c'est l'exigence de voir les richesses nationales restituées au contrôle de la nation. C'est l'aspiration des peuples à la souveraineté. L'aspiration des peuples est légitime. Légitime est leur refus de laisser les cercles dirigeants du capital financier des Etats-Unis prendre le contrôle de leur pays, piller les richesses et piétiner toute forme d'indépendance.

En ce sens, le mot d'ordre de "*Nationalisation des hydrocarbures*" porté par les organisations ouvrières de Bolivie (1) doit être compris dans son contenu le plus fort ; dans "nationalisation", il y a "nation", et, à travers l'exigence de réappropriation du contrôle des principales ressources naturelles du pays, il y a l'exigence de la nation, de se constituer comme telle, en toute indépendance vis-à-vis de l'impérialisme destructeur. Exigence qui s'est traduite, en Bolivie, dans la décision de constituer l'Assemblée populaire.

Au-delà des différences, c'est précisément sur ce point que réside un élément commun entre les développements révolutionnaires sur le continent latino-américain et le processus qui a conduit à la victoire du vote non au référendum en France.

Le gouvernement français applique les plans du FMI

Que l'on ne s'y trompe pas : comme nous l'avons déjà écrit dans cette revue (2) et comme cela est rappelé dans les articles publiés dans ce numéro (3), la "Constitution"

(1) Lire dans ce numéro la correspondance "*sur la situation en Bolivie*".

(2) Voir l'article de Daniel Gluckstein : "*Pour le gouvernement ouvrier et paysan, pour les Etats-Unis socialistes d'Europe*", dans le n° 37 (avril 2004) de *La Vérité*.

(3) "*Le traité établissant une Constitution pour l'Europe : une entreprise totalitaire*", par Jean-Claude Denis ; "*Le combat du Parti des travailleurs pour la victoire du vote non*", par Lucien Gauthier ; "*Un mouvement qui vient de loin*", par Daniel Shapira ; « *Le "neuvième homme" et les raisons de sa promotion* », par Emmanuel Kazan.

européenne comme l'Union européenne elle-même et l'ensemble des institutions nées du traité de Maastricht adopté en 1992 ont pour seule fonction, non pas d'affirmer une quelconque et improbable puissance européenne face à celle des États-Unis, mais au contraire de se faire l'instrument des politiques dictées par les dirigeants de l'administration américaine. La même administration qui prétend briser la souveraineté des nations en Bolivie, en Argentine et ailleurs.

Si l'on en veut une preuve supplémentaire, il suffit de citer quelques extraits du rapport consacré à la France par le Fonds monétaire international et publié à la fin de l'année 2004 (4). Ce rapport préconise toutes les mesures de destruction de la classe ouvrière et de contre-réformes mises en œuvre par le traité de Maastricht depuis 1992, et par les gouvernements successifs à son service (ce dont se félicite le FMI lui-même, qui salue l'action des gouvernements de droite comme de "gauche" qui se sont succédé en France, incluant les gouvernements PS-PCF).

"Les gouvernements successifs ont concouru de manière générale dans le sens des conseils politiques du FMI (...). Dans la ligne des conseils du FMI, la réforme des retraites a diminué de manière appréciable le coût projeté du vieillissement et la réforme des soins de santé est en cours, mais la réforme de la fonction publique n'a pas encore commencé",

écrit le FMI, qui précise :

"La réforme des soins de santé a été bien conçue, mais son efficacité ultime dépendra de sa réelle application. La réforme institue des instruments de contrôle du budget du système, en mettant en place des mécanismes qui permettent d'ajuster les paramètres clés pour influencer le comportement des patients, des fournisseurs de soins et des organismes d'assurance maladie, et les ressources du système (...).

Ces réformes des retraites de 1993 et 2003 ont abaissé le coût projeté du vieillissement en France, bien en deçà de la moyenne de la zone euro (...). La mission (du FMI – NDLR) a insisté pour supprimer les dispositifs de retraites anticipées et pour réduire la générosité de certains régimes spéciaux (...).

Le non-remplacement des fonctionnaires partant en retraite n'a été utilisé jusqu'à présent que de manière symbolique, bien en deçà de la ligne directrice suivant laquelle seulement un poste sur deux devrait être pourvu. Avec des dépenses de personnels représentant 40 % de l'enveloppe budgétaire globale, les autorités ont admis qu'il faudrait faire plus d'efforts dans ce domaine, mais que l'impulsion politique faisait défaut.

Les autorités ont vu dans la décentralisation une opportunité de mieux façonner les services publics aux besoins locaux et de réaliser des gains en efficacité, en particulier dans le domaine de l'éducation, des infrastructures et des programmes sociaux. Apportant son appui à une telle approche, la mission (du FMI – NDLR) a pressé les autorités de permettre une autonomie fiscale suffisante et des ressources propres aux gouvernements locaux, afin de les inciter à améliorer l'efficacité de leurs dépenses."

On le voit, le FMI revendique toutes les contre-réformes mises en œuvre en France durant les dernières années, en particulier celles visant au démantèlement des régimes de retraite, de Sécurité sociale, et à la décentralisation-destruction de l'unité de la République. Toutes contre-réformes découlant directement du traité de Maastricht (*lire l'article de Jean-Claude Denis*). Toutes contre-réformes qui n'ont cessé de dresser contre elles, année après année, grèves et manifestations de millions et de millions. Toutes contre-réformes dont le rejet sera au cœur du vote non du 29 mai. Mais cela ne suffit pas au FMI, qui exige :

« Les changements dans les institutions du marché du travail et dans les incitations au travail ont été plus longs à venir, entravés par des considérations sur la "cohésion sociale".

Des réformes clés sur les retraites et sur la santé sont mises en œuvre et des progrès constants ont été enregistrés sur les marchés des produits. Néanmoins, la rigidité des marchés du travail empêche de tirer tous les bénéfices de ce qui précède et empêche

(4) Public Information Notice, n° 04/121, 3 novembre 2004.

également qu'une plus forte utilisation du travail n'entraîne une consolidation budgétaire (...).

La mission a conclu sur la nécessité de réformes plus approfondies, notamment sur le marché du travail (nota : la mission a fait part de ses conclusions à une commission présidée par M. Camdessus et chargée d'identifier les obstacles à la croissance en France).

Le Fonds a exigé une flexibilité accrue des marchés du travail, en particulier dans le cadre de la réduction à 35 heures de la semaine de travail (...). La réforme des institutions du marché du travail et des prestations sociales (autres que les retraites) reste à faire.

La mission a pressé les autorités d'entreprendre des réformes complètes des institutions du marché du travail pour augmenter le taux d'emploi. Elle a plaidé pour la refonte du système de protection de l'emploi, afin de clarifier le rôle de la justice et de réduire les coûts de licenciements. »

Ces recommandations correspondent au contenu de la "Constitution" européenne elle-même, et au "programme" annoncé au lendemain de la victoire du vote non par le nouveau gouvernement français Chirac-Villepin.

Faut-il s'en étonner ? En aucune manière. Le régime de la propriété privée des moyens de production est entré depuis des décennies dans une phase non plus seulement de stagnation, mais de putréfaction et de décomposition. Le rapport du FMI consacré à la France et ses exigences ne font qu'illustrer la politique d'ensemble du Fonds monétaire international, c'est-à-dire de l'administration américaine, c'est-à-dire des représentants du capital financier. Cette politique peut se résumer en un mot : pour dégager des marges de profit supplémentaires qui évitent l'asphyxie d'un capital financier qui ne parvient plus — dans un marché mondial se contractant et se disloquant — à se valoriser dans les conditions "normales", il y a urgence... à tailler, tailler et tailler encore dans la valeur de la force de travail. Aujourd'hui, les gisements de profitabilité non exploités s'appellent, du point de vue de la classe capitaliste : les régimes de protection sociale, les Codes du travail, les conventions collectives, etc., en un mot les droits ouvriers qui fixent la valeur de la force de travail.

Lors de la conférence pour la défense des conventions de l'OIT organisée par l'Entente internationale des travailleurs et des peuples à Genève, le 12 juin 2005, le délégué du Bangladesh a expliqué :

"Au Bangladesh, le salaire de base mensuel est de dix dollars. Et quand les travailleurs font grève, on leur dit : on ne peut augmenter vos salaires, car cela mettrait en péril la compétitivité des entreprises."

Au même moment, à l'autre bout de la planète, dans le pays du capital en principe le plus productif, à savoir les Etats-Unis, la direction de General Motors vient d'annoncer 25 000 suppressions d'emplois. Motif : l'assurance maladie (intégrée dans le contrat signé entre la direction de General Motors et le syndicat ouvrier UAW) garantie aux ouvriers représente, selon les propres termes du P-DG de General Motors, un "désavantage de coût". Moyennant quoi, la direction a exigé du syndicat qu'il signe un accord de renoncement au régime d'assurance maladie. Suite au refus du syndicat de signer un tel accord scélérat, la direction a décidé... de procéder à 25 000 suppressions d'emplois !

Ainsi donc, du pays le plus riche de la planète au pays le plus pauvre, les "gains de productivité" se mesurent désormais d'une unique manière : la destruction de la force de travail du prolétaire (5).

(5) Il faut relier à ce processus celui du développement des forces de destruction en relation avec les guerres qui se multiplient et l'augmentation des dépenses d'armement. Le *Financial Times* (28 mars 2005) indique : "Le budget de défense américain continue à progresser à un rythme remarquable. A un niveau de 419 milliards de dollars pour l'exercice fiscal qui commence, il a augmenté de plus de 40 % depuis les cinq dernières années. D'ailleurs, pour l'année fiscale actuelle, la part de la défense dans le budget américain supplémentaire d'urgence amène les dépenses de défense à presque 500 milliards de dollars." *Libération* (8 juin 2005) précise : « Les dépenses militaires mondiales ont dépassé les 1 000 milliards de dollars en 2004, près de la moitié revenant aux Etats-Unis, dont le budget a été alourdi par la "guerre contre le terrorisme" en Irak et en Afghanistan, selon le rapport annuel de l'Institut international de recherches pour la paix à Stockholm publié hier. »

D'où les exigences du FMI relayées par l'Union européenne. D'où la politique de Maastricht depuis 1993. D'où, on le comprend, le soutien apporté ouvertement au projet de "Constitution" européenne par les représentants de l'impérialisme américain.

Dans un discours prononcé le 8 février 2005 à l'Institut des études politiques de Paris, Condoleezza Rice, alors nouvelle secrétaire d'Etat de Bush, a déclaré :

"Les Etats-Unis, par-dessus tout, saluent l'unité grandissante de l'Europe. L'Amérique a tout à gagner à avoir une Europe plus forte comme partenaire dans la construction d'un monde meilleur et plus sûr."

Et la veille même du référendum, le *Financial Times* (28 mai 2005) titrait : *"La France a besoin d'un oui tout autant que l'Europe."*

La victoire du vote non est donc non seulement une défaite pour les tenants français de l'Union européenne, et pour l'Union européenne elle-même et ses institutions, mais elle est une défaite aussi pour l'ensemble des dirigeants du système capitaliste mondial, à commencer par les dirigeants de l'impérialisme américain. Ceux-ci ne s'y sont pas trompés, qui déclarent :

« "Cela pose problème aux Etats-Unis, qui ont besoin d'aide dans le monde", estime Charles Kupchan, expert sur les questions européennes au Council on Foreign Relations » (dépêche de l'AFP, 30 mai 2005). « "A un moment où l'administration Bush montrait une volonté renouvelée de traiter avec l'Europe en tant qu'union, il se peut que l'Union européenne manque à l'appel", juge Simon Serfati, expert sur les questions européennes au Center for Strategic and International Studies (CSIS) » (dépêche de l'AFP, 30 mai 2005).

A ce titre, et en relation même avec les développements en Bolivie, au Venezuela et dans le monde entier, ce 29 mai marque un tournant non seulement dans la situation en France, mais aussi dans la situation mondiale.

Un vote de classe

Il existe une autre raison qui nous amène à consacrer une place importante à cette question dans ce numéro de *La Vérité*.

Dans un texte rédigé en 1924 (6), Léon Trotsky écrit :

« Nous considérons l'histoire du point de vue de la révolution sociale. Ce point de vue est en même temps théorique et pratique. Nous analysons les conditions de l'évolution telles qu'elles se forment sans nous et indépendamment de notre volonté, afin de les comprendre et d'agir sur elles par notre volonté active, c'est-à-dire par notre volonté de classe organisée. Ces deux côtés dans notre façon marxiste d'aborder l'histoire sont indissolublement liés. Si l'on se borne à constater ce qui se passe, on arrive en définitive au fatalisme, à l'indifférence sociale, qui, à certains degrés, prend la forme du menchevisme, où il y a une grande part de fatalisme et de résignation au cours des événements. D'autre part, si l'on se borne à l'activité, à la volonté révolutionnaires, on risque de tomber dans le subjectivisme, qui comporte un grand nombre de variété : l'anarchisme en est une, le socialisme-révolutionnaire de gauche une autre ; enfin, c'est à ce subjectivisme qu'il faut rattacher les phénomènes qui se produisent dans le communisme lui-même et que Lénine a qualifiés de "maladie infantile de gauche". Tout l'art de la politique révolutionnaire consiste à savoir s'allier la constatation objective et la réaction subjective. Et c'est en cela que consiste l'essence de la doctrine léniniste. »

Appliquons ce point de vue à la signification des événements français.

Comme on le verra dans les contributions que nous publions ici, si la forme du 29 mai est électorale, son contenu ne l'est pas. Le contenu du 29 mai, ce sont treize ans de luttes de classe accumulées et entravées par la politique des appareils depuis le traité de Maastricht (et même 23 ans depuis le "tournant" de la rigueur de la gauche plurielle en

(6) "Des perspectives de l'évolution mondiale", discours prononcé le 28 juillet 1924 et publié dans *Europe et Amérique*.

1982-1983), ce sont des décennies de lutte de classe, de mouvements successifs vers la grève générale, qui, certes, n'ont pu aboutir du fait de la politique des appareils, mais qui, chaque fois, ont cherché à surmonter ces obstacles. Finalement, sous une forme qui n'était pas nécessairement prévisible, ce sont ces mouvements de lutte de classe en profondeur qui sont parvenus ce 29 mai à s'exprimer et se concentrer dans la victoire du vote non.

Il y a dans ce résultat la concentration de multiples processus de la lutte de classe et de la lutte politique pour la démocratie. Ont convergé dans la victoire du vote non, non seulement les grèves ouvrières, mais aussi les manifestations paysannes, la révolte des élus contre la destruction des communes et des services publics, les mouvements de la jeunesse pour la défense des diplômés et bien d'autres éléments encore.

Ce qui n'enlève rien à ce fait reconnu (souvent avec inquiétude) par tous les observateurs : le vote du 29 mai revêt un caractère de classe sans équivalent dans les décennies passées en France et en Europe. La concentration absolue de 80 % des électeurs ouvriers, de plus de 60 % des employés, des paysans, des élus, des jeunes, a une signification évidente. Toutefois, ce seul aspect ne suffit pas à différencier le 29 mai en France d'autres processus connus dans d'autres pays, que ce soit sous une forme électorale ou sous celle de la lutte de classe directe. Le 29 mai concentre une réalité particulière, qui est soulignée notamment par la presse anglo-saxonne.

« *La polarisation entre patrons et ouvriers qui fut à ce point évidente dans le "non" de la France à la Constitution européenne constitue l'un des principaux obstacles auxquels le gouvernement Villepin est confronté. Les syndicats de travailleurs en France (...) veulent la préservation du statu quo* »,

s'inquiète l'*International Herald Tribune* (8 juin 2005), qui souligne, comme étant un vrai scandale pour ce journal du capital financier américain :

"Le Code du travail consacre 30 pages à détailler les procédures à suivre en cas de licenciement d'un employé, une procédure exténuante qui inclut des lettres d'avertissement et des réunions avec l'employé. Par contraste, le système danois permet aux patrons de licencier leurs employés rapidement et sans appel. Aux Etats-Unis, où les salariés ont la protection la plus limitée contre les licenciements, un employé peut être licencié même quand ce licenciement est injuste et déraisonnable."

Pourquoi ces "modèles" américains ou danois ne sont-ils pas appliqués en France ? A cette question, des "spécialistes" interrogés par l'*International Herald Tribune* répondent : *"Il faut briser la réglementation."* Pour cela, il faut en finir avec une situation où *"les responsables politiques, dès qu'ils veulent entamer des changements, se heurtent au courroux des syndicats"*, déclare un "expert" britannique, qui indique :

"En Grande-Bretagne, il y a un processus d'affaiblissement radical du pouvoir des syndicats."

Un autre "spécialiste", irlandais celui-là, donne en exemple le gouvernement de son pays, qui a *"démantelé un système de protection sociale généreux"*. Et un "expert" espagnol propose comme modèle la situation dans son pays, où, par le chantage, le gouvernement a imposé *"un point de rupture"* aboutissant à ce que *"l'état d'esprit des syndicats ouvriers change"* et que *"les syndicats renoncent à toute revendication salariale trop élevée"*.

Les obstacles à l'offensive d'intégration des organisations

Alors, qu'est-ce qui explique la difficulté particulière à laquelle se heurtent, en France, pour aller jusqu'au bout, les politiques mises œuvre pour briser les reins des organisations syndicales ? Dans tous les pays, les travailleurs cherchent à saisir les organisations qu'ils ont constituées pour en faire l'instrument de leur lutte de classe. Dans tous les pays, les gouvernements au service de l'impérialisme et du régime de la propriété privée des moyens de production cherchent à intégrer les organisations ouvrières à leurs plans. Dans tous les pays, on trouve, au sommet des organisations ouvrières, des appareils qui, à des degrés divers et dans des proportions diverses, tendent à céder à cette pression et à s'engager plus ou moins loin sur la voie de cette intégration.

A quels facteurs particuliers cette politique se heurte-t-elle en France ? Trois éléments peuvent être mis en évidence.

Le premier : pour des raisons historiques qu'il n'est pas lieu de développer ici, de tous les pays qui ont connu les premiers l'essor du capitalisme et constituent aujourd'hui les puissances impérialistes, la France est celui où le combat de la bourgeoisie progressiste pour établir la démocratie politique est allé le plus loin, sur le terrain le plus révolutionnaire, le plus radical. C'est la France, disait Engels, qui donne à la démocratie politique sa forme achevée, celle de la République issue de la Révolution. L'offensive menée aujourd'hui sous l'égide de l'impérialisme américain, qui vise au démantèlement pur et simple des nations et des formes de la démocratie politique, se heurte en France, plus que n'importe où ailleurs, aux formes institutionnelles non encore détruites de cette démocratie politique. Et parmi ces formes institutionnelles : l'existence d'une République une et indivisible, qui garantit l'égalité des droits des citoyens à l'encontre de toutes les formes de régionalisation et de décentralisation ; et aussi le système de services publics qui y est relié ; et aussi ce réseau, sans équivalent ailleurs, des 36 000 communes héritières de la Révolution française, qui dressent leurs 36 000 maires, leurs 700 000 à 800 000 conseillers municipaux comme autant de délégués de la population contre la politique destructrice de l'Europe. Et, incrustés au sein de la République, se développant historiquement en son sein en même temps qu'y inscrivant le contenu réel de la démocratie, les institutions et organisations de la démocratie prolétarienne — syndicats, institutions ouvrières cristallisant les droits collectifs arrachés par la lutte de classe —, autant de "bastions ouvriers" insérés dans les interstices de la démocratie bourgeoise, à laquelle ils donnent pleinement son contenu.

Le deuxième élément, plus récent, mais relié au précédent, c'est le fait que la France a connu en 1944-1945 une véritable révolution ouvrière. Dans les conditions de l'effondrement de l'Occupation nazie et du régime de collaboration de Vichy, le surgissement de la classe ouvrière lui a ouvert toute la possibilité de prendre entre ses mains le pouvoir d'Etat. Il a fallu la politique des dirigeants, tout particulièrement des dirigeants du Parti communiste français, pour, dans le cadre du gouvernement de coalition avec de Gaulle, et conformément aux accords de Yalta et Potsdam — et donc à la politique de Staline —, parvenir à restabiliser les conditions de la domination de la propriété bourgeoise en France. Pour cette confiscation de la révolution ouvrière, il a fallu à la bourgeoisie payer un prix fort. Les plus immenses conquêtes révolutionnaires de la classe ouvrière française ont été arrachées à cette époque. Parmi ces conquêtes, le régime de Sécurité sociale, sans équivalent dans d'autres pays, avec l'immense développement qu'il a permis de la santé publique ; la consolidation des institutions de l'école publique, laïque, gratuite avec l'instauration d'un enseignement technique et professionnel public arraché des mains des patrons ; l'existence d'une fonction publique avec le statut des fonctionnaires ; la nationalisation de la plupart des services publics de l'eau, de l'électricité, de l'énergie, des transports ; et aussi la mise en place de systèmes statutaires dans le public et conventionnels dans le privé, garantissant les salaires, les déroulements de carrière, les promotions, l'emploi. Tout cela s'est d'ailleurs concentré dans un Code du travail de plus en plus volumineux au fur et à mesure où il intégrait les garanties arrachées par la classe ouvrière.

C'est précisément cet édifice révolutionnaire arraché en 1944-1945 sur lequel se concentrent les coups du FMI, de l'Union européenne, de la Banque mondiale et de tous les gouvernements français à leur service. Car c'est l'ensemble de cet édifice institutionnel qui garantit la classe ouvrière comme classe, qui en fait la classe ouvrière en classe pour soi, consciente de ses intérêts, organisée dans ses institutions.

Ici intervient un troisième aspect, le facteur "subjectif", pour reprendre la façon dont Trotsky, dans le texte de 1924 précédemment cité, aborde l'analyse de la situation par ses deux "bouts". Nul ne peut nier que, dans les soixante dernières années, la situation française a été marquée également par l'existence et le développement d'une organisation marxiste, la section française de la IV^e Internationale (aujourd'hui CCI, courant du Parti des travailleurs), qui a su s'insérer dans l'ensemble des processus de la lutte de classe. Elle a su le faire à partir d'une appréciation théorique et pratique qui se concentre dans les trois éléments suivants.

Premièrement, la défense de l'indépendance des organisations ouvrières, la nécessité d'aider en toute circonstance les travailleurs à se saisir de leurs propres organisations pour en faire un instrument de combat de la lutte de classe et ne pas désertier le terrain de la lutte dans et pour les organisations de la classe ouvrière. Ce qui passe par le refus de céder aux sirènes de l'intégration corporatiste, mais aussi par le combat, dans la classe et avec la classe, avec les militants et délégués à tous les niveaux qui ne confondent pas les organisations de la classe ouvrière avec la politique dans laquelle les appareils cherchent à les entraîner.

Deuxièmement, aider la classe ouvrière à défendre pied à pied chacune des conquêtes attachées par les phases précédentes de la lutte de classe.

Et enfin, comprendre qu'à l'heure où la bourgeoisie se décompose sur l'autel du supranationalisme et renonce de plus en plus à son existence comme classe sociale nationale, à l'heure où les appareils renoncent ne serait-ce qu'à assurer la continuité des acquis de la Révolution française sur le plan démocratique, il revient à la classe ouvrière de prendre à son compte l'ensemble du combat pour la démocratie politique, pour sa reconquête, ce qui inclut le combat pour la République, pour la défense de l'indépendance syndicale et pour toutes les formes de la démocratie.

Cette place particulière de la section française de la IV^e Internationale, aujourd'hui Courant communiste internationaliste du Parti des travailleurs, n'est-elle pas à l'origine de la haine méritée que lui vouent l'ensemble des "opposants" institutionnels, haine étendue à l'ensemble du Parti des travailleurs ?

L'ostracisme par lequel les sommets institutionnels voudraient isoler le Parti des travailleurs contraste avec la solidité de son enracinement dans la classe ouvrière, parmi les militants ouvriers, parmi les couches les plus larges d'élus, de démocrates, de républicains, de la jeunesse. D'où cette situation, qui, souvent, semble incompréhensible à l'observateur étranger : comment un parti au centre d'une politique de front unique, qui a réalisé les plus importants rassemblements pour la victoire du vote non de toute la campagne française (de toute cette campagne, nul n'a égalé la manifestation qui a regroupé de 15 000 à 20 000 participants pour la victoire du vote non, le 22 janvier 2005, à Paris), comment un tel parti peut-il être à ce point l'objet d'un boycott systématique des médias, voire d'une campagne permanente de dénigrement (7) ?

La nécessité d'une politique indépendante

La réponse à la question est contenue dans la question elle-même. C'est en raison de la politique d'indépendance qui constitue un indiscutable point d'appui pour la classe ouvrière de notre pays. On le verra dans les articles consacrés ici à la campagne spécifique du Parti des travailleurs : non seulement la campagne du Parti des travailleurs a apporté une contribution importante à la victoire du vote non ; mais plus encore, nul ne peut prétendre que sans cette campagne — et les effets d'entraînement qu'elle a eus sur des couches beaucoup plus larges — la victoire du vote non eût été assurée dans les mêmes conditions.

Le tournant de la situation mondiale du 29 mai, infligeant un revers majeur aux institutions de l'Union européenne, ouvrant dans ces institutions une crise sans précédent, déstabilisant l'ensemble des plans de l'impérialisme, est le produit du surgissement des masses opprimées et exploitées, prenant appui sur la politique indépendante de la section française de la IV^e Internationale.

Dire cela, ce n'est pas faire preuve de triomphalisme. Le programme de fondation de la IV^e Internationale assigne aux militants trotskystes une tâche bien spécifique : aider à résoudre la crise de la direction révolutionnaire du prolétariat, sans laquelle la crise de l'humanité ne saurait être résolue. De ce point de vue, si les développements de la situation française portent indiscutablement la marque de l'activité de la section française de la IV^e Internationale, si celle-ci, insérée à égalité avec d'autres courants dans la

(7) Lire l'article d'Emmanuel Kazan.

construction du Parti des travailleurs, a pu apporter une contribution efficace et utile à la victoire du vote non, on ne saurait en conclure que la crise de direction a été réglée, pas plus en France que dans d'autres pays. Bien au contraire.

Au lendemain du 29 mai, l'immense victoire obtenue par le peuple français débouche sur une situation... où le gouvernement en place entend poursuivre et aggraver toute la politique qui a été rejetée le 29 mai, c'est-à-dire toute la politique de l'Union européenne.

Dès sa constitution, le gouvernement Chirac-Villepin a en effet annoncé des mesures qui se concentrent dans la volonté de démanteler le Code du travail et tout ce qui s'y relie — statuts, conventions collectives... —, en même temps que s'accélère le rythme des délocalisations et des privatisations. En fait, c'est le principe du contrat de travail qui se trouve ici menacé de disparition.

Du côté de ce qu'il est convenu d'appeler la "gauche", chacun, sous une forme ou sous une autre, s'accorde à considérer que ce gouvernement Chirac-Villepin doit pouvoir mettre en œuvre cette politique, en particulier durant les "100 jours" revendiqués par le nouveau Premier ministre, "100 jours" où il veut avoir les mains libres pour tailler à la hache dans tous les droits ouvriers !

Les uns, partisans du "oui de gauche" — Parti socialiste et Verts —, considèrent qu'il faut attendre 2007 pour promouvoir "l'alternance", c'est-à-dire l'alternance des partis au pouvoir qui, se succédant les uns aux autres depuis vingt-cinq ans, mettent en œuvre la même politique, celle dictée par l'Union européenne.

Les autres, officiellement partisans du "non de gauche", en particulier PCF et LCR, se proposent de "renégocier" la "Constitution" européenne pour que, coûte que coûte, Maastricht s'applique (8).

Mais, concrètement, le 29 mai, le peuple a rejeté l'Union européenne, et chacune de ses mesures ! La politique de la "gauche" et de "l'extrême gauche" institutionnelles se résume à ceci : chacun et tous s'attachent à faire diversion pour laisser les mains libres au gouvernement et lui permettre de mettre en place coûte que coûte les mesures exigées par Washington et Bruxelles.

Dans une telle situation, quelle doit être la politique d'un authentique parti ouvrier indépendant ? Certes, le Parti des travailleurs se doit d'ouvrir une perspective d'ensemble fondée sur la reconquête de la démocratie. C'est ce qu'exprime l'appel lancé au lendemain du référendum par Gérard Schivardi (maire de Mailhac, conseiller général de Ginestas, dans l'Aude, initiateur du Comité de défense des communes du Minervois), Aimé Savy (maire adjoint d'Ivry-sur-Seine) et Daniel Gluckstein (secrétaire national du Parti des travailleurs) et contresigné depuis par plus de 100 élus et autant de militants politiques et syndicaux, appel qui convoque pour le 16 octobre prochain à une "convention nationale", et dans lequel on peut lire :

« Aujourd'hui, il y a une question majeure, qui domine toute la situation : le mandat donné par le peuple le 29 mai 2005 doit être accompli. Ce mandat, nous le connaissons : il s'agit de reconquérir nos bureaux de poste, nos écoles, nos services de l'Équipement, nos hôpitaux, tous nos services publics et toutes les mesures de protection sociale dont l'Union européenne a exigé la remise en cause. Des mesures d'urgence doivent être prises pour arrêter la fermeture des usines et les licenciements, interdire les délocalisations et sauver les exploitations agricoles et viticoles de nos communes. Nous le savons, ces mesures nécessitent la rupture avec les institutions de l'Europe de Maastricht qui exigent que soient sacrifiés sur l'autel de la "concurrence libre et non faussée" tous les droits acquis et garantis par la République (...). Pour répondre à la crise politique, sociale et économique dans laquelle les institutions européennes ont soumis le pays avec l'accord de tous les gouvernements depuis le traité de Maastricht de 1992, ne faut-il pas rétablir une véritable représentation du peuple, mandatée par lui seul pour prendre les mesures d'urgence que la situation difficile exige ? Ne faut-il pas que soit élue une

(8) Ainsi, la pétition lancée par le PCF et la LCR demande "qu'une nouvelle discussion s'ouvre sans tarder au grand jour". S'agissant du conseil européen du 16 juin, elle affirme : "Nous ne laisserons pas ces discussions se mener sans nous."

Assemblée constituante souveraine disposant de tous les moyens pour refonder la démocratie politique ? »

Mais la reconquête de la démocratie, sauf à être un mot d'ordre creux, ne peut se matérialiser que dans et par la lutte de classe. Le rôle du Parti des travailleurs, d'abord et avant tout, est d'aider la classe ouvrière à matérialiser sur le terrain de la lutte de classe immédiat les exigences contenues dans le 29 mai, ce coup terrible porté à l'ensemble des institutions de l'Union européenne et de la domination de la bourgeoisie. C'est à cette aune que se mesure la capacité des militants de la IV^e Internationale d'aider leur classe, c'est-à-dire d'avancer dans la solution à la crise de la direction-crise de l'humanité par l'aide concrète qui puisse être apportée à la classe ouvrière réalisant sur son propre terrain ses aspirations et ses revendications.

Cet enjeu n'est évidemment pas un enjeu national. Il est un enjeu pour l'ensemble des classes ouvrières des pays d'Europe.

Car si cette offensive de l'impérialisme — cette lutte de classe au sens fort du terme — se concentre sur le continent européen, c'est pour deux raisons qui se conjuguent.

La première est que le continent européen est celui sur lequel les classes ouvrières ont historiquement arraché les conquêtes les plus importantes. A l'heure où le régime de la propriété privée des moyens de production ne peut survivre que sur la base de la destruction de la principale force productive — la classe ouvrière "pour soi", dont la conscience d'elle-même se cristallise dans des institutions et organisations arrachées par et dans la lutte de classe —, il se doit de remettre en cause le cadre même dans lequel les classes ouvrières ont inscrit leur existence : celui des nations. Mais pour l'impérialisme le plus puissant, la destruction des nations vise aussi, dans un même mouvement, à détruire les barrières qui s'opposent à son pillage et à sa politique de destruction. Sont concernées non seulement l'Irak, l'Afghanistan, l'Amérique latine, mais aussi les nations d'Europe.

Traitant des rapports Europe-Amérique, Trotsky écrit en 1924 :

"Le facteur capital de l'histoire contemporaine de l'humanité : les Etats-Unis. Vouloir raisonner sur le sort de l'Europe et du prolétariat mondial sans tenir compte de la force et de l'importance des Etats-Unis, c'est, dans un certain sens, compter sans le maître. Car le maître de l'humanité capitaliste, c'est New York et Washington, c'est le gouvernement américain."

Et de préciser :

"Que veut le capital américain ? (...) Il doit permettre à l'Europe de se relever, mais dans des limites bien déterminées, lui accorder des secteurs déterminés, restreints, du marché mondial (...). Au fur et à mesure que se développeront leurs antagonismes, les gouvernements européens iront chercher aide et protection à Washington et à Londres ; le changement des partis et des gouvernements sera déterminé en dernière analyse par la volonté du capital américain, qui indiquera à l'Europe combien elle doit boire et manger..."

La différence entre 1924 et 2005 réside en ceci : là où l'impérialisme américain disait aux impérialismes "concurrents" d'Europe : voici les miettes des marchés dont vous vous contenterez, il déclare aujourd'hui : il n'y a plus de place pour des "impérialismes concurrents" ; dans le monde entier (en Afrique notamment) et dans vos propres pays, nous vous bouterons hors de vos positions, les unes après les autres. L'heure n'est plus aux nations souveraines, y compris aux Etats-Unis.

Telle est la logique à laquelle conduit la survie du régime failli et corrompu de la propriété privée des moyens de production, incapable de s'ouvrir des "marchés" autres que sur la base de la marche à la barbarie.

L'Union européenne, qui, rappelons-le, plonge ses racines dans le plan Marshall, c'est-à-dire dans la prise en charge directe par l'impérialisme américain de la "reconstruction capitaliste" à l'ouest de l'Europe, est l'instrument adapté à cette politique. En ce sens, le coup porté par le référendum du 29 mai à la "Constitution" européenne est un coup porté à tout le dispositif de l'Union européenne, aujourd'hui en crise ouverte (qui s'exprime aussi dans la crise de l'euro et dans les convulsions du sommet européen des 16 et 17 juin prochains). Il rejoint ce qui s'était exprimé quelques jours auparavant dans les élections en Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

Ce processus a été confirmé dans les jours qui ont suivi par la victoire du vote non à plus de 60 % aux Pays-Bas. Mais aussi par la décision de Blair de renoncer au référendum qu'il avait prévu pour la "Constitution" européenne, reconnaissant par là que, de façon certaine, la classe ouvrière britannique s'apprêtait à rejeter cette "Constitution".

A l'est de l'Europe : ou bien le démantèlement des nations...

Mais il est un autre aspect de la situation en Europe qu'il faut souligner. L'Europe est le continent sur lequel s'est joué le plus récent fait historique majeur de l'histoire de l'humanité, à savoir la chute du Mur de Berlin en 1989, puis l'effondrement du stalinisme. Il faut revenir, du point de vue de la situation mondiale, sur ce qu'ont été les conséquences de la chute de l'URSS, singulièrement sur le continent européen. On a vu dans les derniers mois comment, en Géorgie, puis en Ukraine, puis au Kirghizstan, se mettait en place une politique d'intervention directe de l'impérialisme américain visant à assurer le contrôle immédiat de l'ensemble de l'ex-URSS. Nous avons souligné, dans le dernier numéro de *La Vérité*, les déclarations de plus en plus menaçantes des dirigeants américains vis-à-vis de la Russie elle-même.

L'effondrement du stalinisme a vérifié la pertinence de l'analyse de Trotsky sur la nature de la bureaucratie (et par là même vérifié le caractère révisionniste et liquidateur des positions du Secrétariat unifié sur le même sujet). Dans l'un de ses derniers textes consacrés à l'URSS (9), Trotsky écrit :

*"Sur le plan scientifique et politique (...) la question se pose ainsi : la bureaucratie constitue-t-elle une **excroissance** sur l'organisme social, ou bien cette excroissance s'est-elle déjà transformée en un **organe** historiquement nécessaire ? Une monstruosité sociale peut être le résultat d'une combinaison accidentelle (c'est-à-dire temporelle et exceptionnelle) de circonstances historiques. Un organe social (et c'est ainsi que se présente chaque classe, y compris une classe exploiteuse) ne peut se constituer que comme produit (résultat) des exigences internes, profondes, de la production elle-même (...). La justification historique de toute classe a toujours consisté en ce que le système d'exploitation dirigé par elle hissait à un degré supérieur le développement des forces productives (...)."*

Caste parasitaire des rapports sociaux issus de la révolution prolétarienne d'octobre 1917, la bureaucratie au pouvoir au Kremlin et dans l'ex-URSS est allée jusqu'au bout de la politique destructrice de la propriété sociale, cours sur lequel elle était engagée depuis des décennies. Elle a, de ce point de vue, agi conformément à l'analyse de Trotsky : la bureaucratie a fini par se transformer en une pure et simple courroie de transmission de l'impérialisme dans l'Etat ouvrier. Mais la "restauration capitaliste" dont Trotsky a écrit que la bureaucratie se faisait le fourrier a pris une forme inédite. La caste parasitaire ne s'est aucunement transformée en classe capitaliste (qui, de ce point de vue, aurait une "justification historique", celle d'une nouvelle phase de développement des forces productives). Pas plus que l'effondrement de l'URSS n'a transformé la caste parasitaire en classe capitaliste, pas plus elle n'a ouvert la voie à une "restauration capitaliste" au sens réel du terme. Il s'agit d'un capitalisme entré sur la voie de la décomposition et de la putréfaction. L'ouverture au marché dans l'ex-URSS et dans l'ensemble des républiques qui en sont issues, c'est l'ouverture à un marché de mafia, de corruption, de prostitution, de trafics en tous genres. Loin d'entraîner un développement des forces productives, c'est au contraire le démantèlement des nations et leur ouverture au pillage direct par l'impérialisme américain, puisant en particulier dans les ressources pétrolières et autres, et brisant toute possibilité pour les nations en question de se constituer souverainement.

L'élargissement de l'Union européenne aux dix nouveaux pays, principalement issus de l'ex-sphère d'influence de la bureaucratie du Kremlin, a accentué le caractère de pillage et de décomposition pour l'ensemble de l'Union européenne. Dans les semaines qui ont précédé le référendum du 29 mai, le débat politique en France s'est en particulier

(9) "L'URSS dans la guerre", 25 septembre 1939, dans *Défense du marxisme*.

concentré — sous une forme apparemment caricaturale, mais non dépourvue de contenu — sur la supposée concurrence du fameux “plombier polonais”. Il s’agissait de mesurer l’impact du point de vue de la destruction de la valeur de la force de travail de l’entrée libre sur le marché du travail en France d’ouvriers polonais ou roumains payés en France aux tarifs salariaux de leur pays, soit 10 % du salaire français (disposition rendue légalement possible par le projet de “Constitution” européenne et la directive dite Bolkestein). Il est significatif que cette arme d’une efficacité redoutable entre les mains de l’Union européenne et de l’impérialisme pour imposer la destruction de la force de travail procède directement de “l’ouverture au marché” des pays sous domination bureaucratique durant des décennies.

Cela signifie que la caste bureaucratique devenue caste mafieuse et compradore au service de l’impérialisme — et aujourd’hui éclatée en une multitude de fractions mafieuses, concurrentes et tout aussi compradores et mercenaires — continue de jouer son rôle destructeur non seulement des conquêtes d’Octobre (ou de ce qu’il en subsiste), mais de la classe ouvrière elle-même, à la fois dans les pays en question, mais aussi sur tout le continent et dans le monde entier !

... ou bien le combat pour la reconquête et la renationalisation

Il en découle qu’aucune issue conforme aux besoins les plus immédiats, non seulement de la classe ouvrière, mais de la société en général, ne peut se dégager si l’on reste soumis à un tel contexte de décomposition et de dislocation. En ex-URSS comme dans l’ensemble des pays soumis à la bureaucratie stalinienne durant des décennies, les mots d’ordre de reconquête, à commencer par le mot d’ordre de renationalisation, ne sont-ils pas des mots d’ordre immédiats ?

Mais il est une autre conséquence de la décomposition de l’ex-URSS qu’il faut indiquer ici.

Les différents appareils “nationaux” intégrés à l’appareil stalinien international avaient, durant des décennies, permis au compte des intérêts de la bureaucratie du Kremlin de garantir l’ordre social dans chacun des pays capitalistes d’Europe et du monde. Dès lors que le centre du Kremlin s’est effondré, on a vu les différents Partis communistes prendre un peu le large comme des navires ayant brisé leurs amarres et chercher de nouveaux centres de gravité. Dans chaque pays, la crise de décomposition des Partis communistes a mis à l’ordre du jour la nécessité pour l’impérialisme de disposer de nouvelles digues pour contenir le mouvement de la classe ouvrière.

C’est là qu’il faut revenir sur la responsabilité et la place du Secrétariat unifié pabliste. Constitué sur la base d’une analyse conférant au stalinisme un rôle progressiste (le stalinisme était supposé contraint “*de réaliser le socialisme à sa manière durant des siècles de transition*”) (10), le Secrétariat unifié prend aujourd’hui une part directe et active à l’offensive de remise en cause de l’existence de la classe ouvrière comme classe. Il le fait dans le cadre de la politique dite des forums sociaux, puis de la “gouvernance mondiale” et de la société civile.

On va voir, dans l’article consacré à cette question dans ce numéro, comment, dans la campagne par rapport au vote non, la LCR, en France, s’est vu assigner une place particulière : il faut vraiment, pour la bourgeoisie, en faire la “représentation” officielle et reconnue de la résistance aux politiques de destruction. Mais sur quelle ligne ? Sur la ligne des forums sociaux. Sur la ligne de la destruction de l’indépendance des organisations. Telle est la fonction du pabliste, devenu aujourd’hui, non plus comme il était naguère une béquille du stalinisme, mais au contraire la pointe avancée de l’offensive visant à l’intégration-dissolution des organisations ouvrières dans la gouvernance mondiale.

(10) Voir dans *La Vérité*, n° 41 et 42, les comptes rendus de 1950-1952 où s’est cristallisé le révisionnisme pabliste.

En ce sens, la situation française éclaire les processus à l'œuvre à l'échelle internationale. Elle met à l'ordre du jour, en France comme dans le monde entier, la nécessité de construire et d'édifier des sections de la IV^e Internationale, sans faire la moindre concession à ceux qui, se drapant frauduleusement du drapeau de la IV^e Internationale, voudraient dissoudre l'existence du mouvement ouvrier et le noyer dans la société civile et la gouvernance mondiale.

Tant il est vrai — et vérifié chaque jour davantage — que le sort des masses opprimées et exploitées ne saurait trouver de solution si l'on craint de se fixer pour objectif la révolution expropriatrice, seule à même d'en finir avec le régime de la propriété privée des moyens de production, qui, chaque jour davantage, entraîne l'humanité à l'abîme. Cela et cela seul est le programme de la IV^e Internationale.

Daniel Gluckstein

DOSSIER

La victoire du vote non en France le 29 mai : un tournant de la situation mondiale

Le traité établissant une "Constitution" pour l'Europe : une entreprise totalitaire

Par Jean-Claude Denis

Après avoir participé à la propagande outrancière pour le vote en faveur de la "Constitution" européenne, les commentateurs accrédités font mine aujourd'hui de se pencher sur les raisons profondes qui ont poussé des millions d'hommes et de femmes de ce pays à se saisir du suffrage universel pour rejeter cette "Constitution".

Que les abstentionnistes, qui, hier, avaient refusé de voter Chirac malgré les appels de "la gauche et de l'extrême gauche plurielles", que ceux qui boudent les urnes élections après élections, ne voyant dans "l'alternance" que la poursuite d'une même politique entièrement soumise à l'Europe de Maastricht, se soient massivement mobi-

lisés pour assurer la victoire du non, voilà qui dépasse l'entendement de nos politologues appointés.

Ces derniers seraient pourtant bien inspirés de se pencher sur le désastre des conséquences de treize années d'application du traité de Maastricht et du pacte de stabilité qui en est issu : délocalisations et démantèlement de l'industrie, privatisation des services publics de l'EDF, de La Poste, de la SNCF, contre-réformes de la Sécurité sociale et des retraites, fermeture de milliers de lits dans les hôpitaux... sans parler de la décentralisation, qui camoufle mal le dé-sengagement de l'Etat par le transfert des personnels ouvriers de

l'Education nationale, de ceux de l'Équipement et de la formation professionnelle, etc.

Dans une tentative désespérée de rallier les membres de son parti au "oui de gauche", François Hollande (secrétaire du Parti socialiste) invectivait sans le nommer Laurent Fabius (membre du même parti) :

"Mais enfin ! Le principe d'un marché unique où la concurrence est libre et non faussée est contenu dans tous les traités européens depuis l'origine. Pourquoi les partisans du non ne se sont-ils pas élevés plus tôt contre ces principes ?"

Sur ce point, Hollande dit juste : la "Constitution européenne" procède en tout point du traité de Maastricht.

LA "CONCURRENCE LIBRE ET NON FAUSSEE" VIENT DE MAASTRICHT

Le 9 juin 1992, le bureau national du Parti des travailleurs adoptait un manifeste (*Informations ouvrières*, n° 30, 10 juin 1992).

Sous le titre "Non à l'Europe de Maastricht", ce manifeste lançait la campagne du Parti des travailleurs pour le non au référendum organisé par Mitterrand le 20 septembre 1992.

Le manifeste dénonçait en particulier le "protocole annexé concernant la politique sociale", qui, "au nom de la nécessité de maintenir la compétitivité" (**article 1**), stipulait :

"Le Conseil européen arrêtera par voie de directives des prescriptions minimales applicables progressivement" (article 2).

Et l'**article 189, alinéa 3**, du traité fixait l'objectif, définissant au passage le principe de subsidiarité :

"La directive lie tout Etat membre destinataire quant aux résultats à atteindre, tout en laissant aux instances nationales la compétence quant à la forme et aux moyens (c'est la définition même de la subsidiarité)."

Les travailleurs ont subi depuis les conséquences désastreuses de la transcription de ces directives destructrices en droit français : levée de l'interdiction du travail de nuit des femmes dans l'industrie, ouver-

ture à la concurrence et privatisation d'EDF-GDF (directive du 9 août 2004), ouverture à la concurrence des chemins de fer européens (directive 91/440 transcrite en droit français par le ministre PCF Gayssot), ouverture du marché postal à la concurrence, avec comme première conséquence la disparition de 6 000 bureaux de poste, la privatisation de France Télécom...

L'**article 3** du traité de Maastricht énonçait le cadre de ces directives :

"L'action de la communauté comporte, dans les conditions et selon les rythmes prévus par le présent traité : (...) un marché intérieur caractérisé par l'abolition, entre les Etats membres, des obstacles à la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux, (...) un régime assurant que la concurrence n'est pas faussée dans le marché intérieur, (...) le rapprochement des législations nationales dans la mesure nécessaire au fonctionnement du marché commun."

Cette "concurrence (qui) n'est pas faussée dans le marché intérieur" a permis de délocaliser des milliers d'emplois, comme l'organise le **titre XIII, article 130**, du traité de Maastricht :

"La communauté et les Etats membres veillent à ce que les conditions nécessaires à la compétitivité de l'industrie de la communauté soient assurées. A cette fin et conformément à un système de marchés ouverts et concurrentiels, leur action vise à accélérer l'adaptation de l'industrie aux changements structurels, encourager un environnement favorable à l'initiative et au développement des entreprises de l'ensemble de la communauté."

On aura reconnu mot pour mot l'**article III 179** de la "Constitution", au nom duquel des travailleurs licenciés se sont vu proposer un emploi en Pologne sous la même enseigne industrielle pour un salaire mensuel de 100 €.

LE "PACTE DE STABILITE" DE MAASTRICHT, MACHINE DE GUERRE CONTRE LE DROIT DES NATIONS A ETABLIR LIBREMENT LEUR BUDGET

Devançant le MEDEF et le nouveau

directeur de l'OMC, Pascal Lamy, membre du PS, qui ont mené campagne en faveur de l'adoption de la "Constitution" européenne, Michel Camdessus, directeur du Fonds monétaire international, avait donné les raisons de son appel en faveur de l'adoption du traité de Maastricht :

"Dans la plupart des pays, une réduction de la consommation, en particulier des consommations publiques, sera nécessaire. Elle appellera des décisions difficiles."

Et le représentant du FMI de "se réjouir du processus engagé à Maastricht" (discours prononcé à Washington le 25 juin 1992, reproduit dans le bulletin du FMI du 27 juillet 1992).

C'est l'article 104 C du traité de Maastricht qui définit le pacte de stabilité :

"1. Les Etats membres évitent les déficits publics excessifs.

2. La Commission surveille l'évolution de la situation budgétaire et du montant de la dette publique dans les Etats membres en vue de déceler les erreurs manifestes. Elle examine notamment si la discipline budgétaire a été respectée (...) ou que le dépassement de la valeur de référence ne soit qu'exceptionnel et temporaire, et que ledit rapport reste proche de la valeur de référence (3 % selon le protocole annexé au traité) si le rapport entre la dette publique et le produit intérieur brut dépasse une valeur de référence (60 % selon le protocole annexé)."

C'est en se soumettant à ce "pacte de stabilité" que les gouvernements de "gauche" et de droite, se succédant "en alternance", ont taillé dans les budgets des hôpitaux, de l'école, de la poste, de l'Equipement, de la recherche, de tous les services publics.

C'est au nom de ce pacte de stabilité qu'ils ont diminué les dotations aux communes, plaçant les plus petites d'entre elles au bord de l'asphyxie financière.

Que reste-t-il de la souveraineté d'une nation, lorsque la liberté d'établir librement son budget lui est ôtée ?

Comment s'étonner que les millions de victimes de cette politique aient voté non à une "Constitution" européenne reprenant mot pour mot le traité de Maastricht ?

Afin d'ouvrir la possibilité de faire main basse sur les cotisations sociales qui constituent le salaire différé, il fallait intégrer les fonds de la Sécurité sociale au budget de

l'Etat.

C'est ainsi que l'article 104 C du traité de Maastricht, sous prétexte de définir les règles encadrant les "déficits publics", précise :

"On entend par public : ce qui est relatif au gouvernement général, c'est-à-dire les administrations centrales, les autorités régionales ou locales et les fonds de Sécurité sociale."

On ne s'étonnera pas de retrouver cet article dans le protocole 10 sur "la procédure concernant les déficits excessifs" annexé à la "Constitution" européenne.

C'est au nom de l'application de cet article que le gouvernement Chirac-Raffarin, s'appuyant sur la budgétisation de la Sécurité sociale amorcée par l'instauration par Rocard de la CSG, a imposé l'enveloppe fermée de la Sécurité sociale et la restriction drastique des dépenses de santé !

LA "CONSTITUTION" EUROPEENNE, UN PAS DECISIF DANS LA REMISE EN CAUSE DE LA SOUVERAINETE DES NATIONS

L'adhésion de nouveaux pays à l'Union européenne est chaque fois le prétexte à un nouveau traité imposant de nouvelles règles communes en vue de baisser le "coût du travail". Ce fut le cas des traités d'Amsterdam et de Nice.

La "Constitution" européenne entend franchir une étape décisive dans la levée des obstacles à l'abaissement du "coût du travail".

Pour le régime pourrissant de la propriété privée des moyens de production, l'existence même des nations (constituant ce que Bush a appelé "la vieille Europe") reste un obstacle à l'exploitation sans limite de la force de travail.

C'est que, dans le combat des peuples pour la démocratie politique, afin d'établir leur souveraineté, des institutions ont été établies, des Constitutions rédigées, des cadres juridiques consignés...

Par exemple, l'exception française qu'est l'institution de la République une,

indivisible et laïque, fondée sur la fédération de ses 36 000 communes, est incompatible avec la politique de régionalisation de l'Union européenne et le communautarisme qu'elle induit.

L'existence de services publics d'Etat et le statut des agents, arrachés au lendemain de la guerre, sont étroitement liés à l'égalité des droits historiquement conquise par la grande Révolution française dans le cadre de la constitution de la nation.

Les conditions de travail, la Sécurité sociale et les acquis sociaux arrachés par la classe ouvrière par près de deux siècles de lutte de classe sont devenus un cadre juridique sur l'ensemble du territoire...

Le caractère national des organisations syndicales constituées pour la défense collective de la force travail, dont la valeur s'appuie sur des statuts ou des conventions collectives nationaux, est un obstacle à *"la libre prestation des services"*.

C'est pourquoi, sous la houlette de Giscard d'Estaing, les capitalistes ont délégué leurs représentants pour rédiger *"le traité établissant une Constitution européenne"*, et dont les premiers articles se fixent de confisquer la souveraineté des nations, de leurs Parlements et de leurs gouvernements.

Ainsi, après avoir indiqué dans l'**article 1-6** que *"la Constitution et le droit adopté par les institutions de l'Union dans l'exercice des compétences qui sont attribuées à celle-ci priment sur les Etats membres"*, la "Constitution" européenne détermine ensuite trois types de compétences, dites *"exclusives, partagées et aidées"*.

Pour ce qui concerne les *"compétences exclusives"* (union douanière, règles de concurrence, politique monétaire, pêche, politique commerciale commune),

"seule l'Union peut légiférer et adopter des actes juridiquement contraignants, les Etats membres ne pouvant le faire par eux-mêmes que pour mettre en œuvre les actes de l'Union" (article 1-12).

C'est ainsi que le gouvernement Raffarin s'est vu interdire d'aider financièrement l'entreprise Alstom au bord de la faillite ou de baisser la TVA pour les restaurateurs, la compétence *"règle de concurrence"* étant exclusivement attribuée à l'Union.

Pour le reste des compétences (marché intérieur, politique sociale, cohésion économique, agriculture, environnement, protection des consommateurs, transports, réseaux transeuropéens, énergie, espace de liberté, de sécurité et de justice, la santé publique...),

"les Etats membres n'exercent leur compétence que dans la mesure où l'Union européenne n'a pas exercé la sienne ou a décidé de cesser de l'exercer" (article 1-12).

Quelle souveraineté reste-t-il aux Etats membres, sachant par ailleurs que la Banque centrale européenne, de laquelle dépendent les Etats membres depuis l'instauration de la monnaie commune, est *"indépendante dans l'exercice de ses pouvoirs" (article 1-30-3) ?*

Cette violation de la souveraineté des nations a motivé une lettre solennelle, adressée en commun par Daniel Gluckstein, secrétaire national du Parti des travailleurs, et Gérard Schivardi, initiateur du Comité de défense des communes, aux 300 élus qui ont soutenu le Serment de la République :

« (...) La "Constitution" européenne remet en cause les fondements mêmes de la démocratie politique dans notre pays et pose la question de la défense de la République une, indivisible et laïque, inséparable de la défense de la souveraineté de la nation garantie par toutes les Constitutions de notre pays :

"Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation, nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément" (article 3 de la Déclaration des droits de l'homme, 26 août 1789).

"La souveraineté est une, indivisible, inaliénable et imprescriptible, elle appartient à la nation" (Constitution du 3 septembre 1791).

"La République (est) indivisible, démocratique et sociale, la souveraineté appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants ou par voie de référendum" (Constitution de 1946).

A l'inverse, la prétendue "Constitution" européenne interdit "aux Etats membres de légiférer et d'adopter des actes juridiquement contraignants", ne leur laissant que le rôle subsidiaire "de n'exercer leur compétence que dans la mesure où l'Union n'a pas exercé la sienne ou a décidé de cesser de l'exercer" (article 1-12-2).

Cette violation de la souveraineté des

nations n'a qu'un but : subordonner l'économie de tous les pays de l'Union européenne à la Banque centrale européenne, "indépendante dans l'exercice de ses pouvoirs" (article 1-30-3).

Elus du peuple dans nos communes et nos cantons pour défendre l'égalité en droits de nos concitoyens, nous ne pouvons ainsi laisser menacer la démocratie politique, nous ne pouvons laisser la Constitution européenne nous interdire d'accomplir le mandat que nous a confié le peuple (...).»

Niant la souveraineté des nations, ne leur laissant que le "droit" subsidiaire d'appliquer les décisions des toutes-puissantes Commission européenne et Banque centrale européenne, la "Constitution" européenne veut se donner les moyens de lever les obstacles à son entreprise corporatiste et totalitaire.

Nous pourrions encore citer d'autres articles de la "Constitution" européenne qui contribuent à remettre en cause la souveraineté des nations, comme les articles alignant la "politique de défense commune" sur celle de l'OTAN et ceux ouvrant la porte à la remise en cause de la séparation des Eglises et de l'Etat.

**"N'AYEZ PAS PEUR
DU PLOMBIER POLONAIS",
OU BOLKESTEIN
ET "LA CLAUSE DU PAYS D'ORIGINE"**

Dans la campagne en faveur de la "Constitution" européenne, à laquelle il a participé activement en France aux côtés de Chirac, Hollande, Schröder et Delors, le chef socialiste du gouvernement espagnol, José Luis Rodriguez Zapatero, feignant de voir dans la montée du non en particulier dans la classe ouvrière un prétendu nationalisme, s'est exclamé :

"N'ayez pas peur du plombier polonais comme vous avez eu peur hier de l'ouvrier portugais !"

Oubliant pour l'occasion les annexes du traité décrivant avec précision les exigences de fermeture des usines et de réduction drastique de production ("*Dispositions relatives à la restructuration de l'industrie sidérurgique polonaise*", **article 63 du titre VII**), le sémillant Zapatero fut convo-

qué pour éteindre le feu allumé par la publication de la directive Bolkestein sur "*les services et le marché intérieur*".

Cette directive a été adoptée, sur proposition unanime de la Commission européenne (avec, entre autres, la voix du commissaire européen PS Pascal Lamy), avec une majorité au Parlement européen obtenue avec le vote des députés du PS, des Verts et de la Gauche européenne, et le soutien de tous les chefs d'Etat, Zapatero en tête.

Rappelons que cette directive s'appuie sur la stratégie du sommet de Lisbonne, où Jospin et Chirac représentèrent "*d'une même voix*" la France pour reculer l'âge de la retraite de 5 ans et "*libéraliser les services*", ouvrant la voie à la privatisation d'EDF-GDF.

Au cœur de cette directive se trouve "*la clause du pays d'origine*" autorisant une entreprise, par exemple polonaise, s'implantant en France, à appliquer aux salariés qu'elle emploie non plus le Code du travail français, mais la législation polonaise, pays d'origine de cette entreprise.

Notons au passage que les principes de cette directive sont appliqués dans le domaine des transports routiers, la législation française, qui interdit le cabotage, s'effaçant devant les résolutions du Parlement européen au nom du principe selon lequel

"le droit adopté par les institutions de l'Union dans l'exercice des compétences qui lui sont attribuées priment sur le droit des Etats membres".

Et que dit la résolution du Parlement européen du 13 février 2003 adoptant la résolution Bolkestein ?

"Considérant qu'un marché intérieur des biens et des services pleinement opérationnel fait partie intégrante des objectifs de réforme économique de Lisbonne, et que la mise en place d'un marché intérieur des services a été définie comme le prochain objectif majeur (...), le Parlement estime que, si les principes du pays d'origine et de la reconnaissance mutuelle sont essentiels à l'achèvement du marché intérieur des biens et des services, les objectifs d'intérêt public doivent être sauvegardés grâce à une harmonisation dans la législation nationale" (article 39).

Bolkestein ne dit pas autre chose que **l'article III-29** de la "Constitution" euro-

péenne, qui prévoit que *“les restrictions à la libre prestation des services à l’intérieur de l’Union sont interdites”*.

On mesure toute la duplicité de la Confédération européenne des syndicats et des partisans de la “Constitution” européenne, qui ont appelé le 15 mars dernier à une manifestation à Bruxelles prétendant *“contre la directive Bolkestein”*, alors que leurs représentants à la Commission de Bruxelles et au Parlement européen votaient la *“libéralisation des services”*.

Non, les travailleurs français n’ont pas peur des travailleurs polonais, tchèques ou espagnols.

Ce dont ils ont peur, c’est de leurs gouvernements respectifs, de “gauche” et de droite, qui organisent la destruction du cadre juridique du Code du travail pour augmenter l’exploitation de l’homme par l’homme et faire payer à la classe ouvrière dans chaque pays le prix du maintien du régime de la propriété privée des moyens de production.

L’ORGANISATION MINUTIEUSE DU MENSONGE D’ÉTAT

Le Parti des travailleurs s’est investi dans le combat pour la défense des 36 000 communes, dont l’existence constitue, avec celle des organisations syndicales indépendantes, les deux piliers de la démocratie politique dans notre pays.

Les services publics, dont l’Etat assurait jusqu’à Maastricht le monopole, participent de l’égalité en droit des citoyens de la République.

Sans écoles, sans bureaux de poste ou services de l’Équipement, il ne reste plus grand-chose de la libre administration des communes inscrite avec la souveraineté de la nation dans toutes les Constitutions du pays, y compris dans la Constitution bonapartiste de la V^e République.

La mobilisation sans précédent des maires de milliers de petites communes contre la fermeture de leurs bureaux de poste et de leurs écoles communales aura été un puissant levier du vote non.

Ce n’est pas par hasard si un nombre important de maires, attachés à la Répu-

blique une, indivisible et laïque, conduisaient la manifestation nationale de 15 000 travailleurs et jeunes à Paris, le 22 janvier 2005, organisée par le Comité national pour la victoire du vote non, qui fut la seule manifestation de rue organisée pour le vote non.

La puissante Association des maires de France, qui regroupe la quasi-totalité des maires, et dont la grande majorité des dirigeants soutient la “Constitution” européenne et accompagne la privatisation des services publics, s’est elle-même trouvée confrontée à la colère des maires, alors que 6 000 conseils municipaux délibéraient contre la fermeture des bureaux de poste.

Dans cette situation, faire adopter par référendum une “Constitution” européenne qui prévoit la fin des services publics et du monopole d’Etat, seul capable de garantir la péréquation tarifaire, devait passer par l’organisation du trucage sur le contenu même de cette “Constitution” en tentant de faire croire que la “Charte des droits fondamentaux” garantissait la pérennité des services publics.

L’article III-167 explicite l’interdiction nette de tout monopole de l’Etat sur les services publics, au nom *“du marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée”* :

“Sont incompatibles avec le marché intérieur (...) les aides d’Etat, sous quelque forme que ce soit, qui faussent ou menacent de fausser la concurrence.”

Et pour s’en assurer, le traité constitutionnel revient à plusieurs reprises sur cette interdiction de l’intervention des Etats dans les services publics :

“Les Etats membres, en ce qui concerne les entreprises publiques auxquelles ils accordent des droits spéciaux ou exclusifs, n’édicent ni ne maintiennent aucune mesure contraire à la Constitution” (article III -166),

Ces mesures sont définies dans l’**article III-161** sur les règles de la concurrence :

“Sont incompatibles avec le marché intérieur et interdites toutes pratiques concertées qui sont susceptibles (...) de fausser le jeu de la concurrence.”

Pour faire disparaître le service public, il fallait en faire disparaître jusqu’au terme générique même. C’est pourquoi la “Constitution” ne parle à aucun moment de

service public, mais de "service d'intérêt général" ou de "service d'intérêt économique général".

Qu'est-ce que le service d'intérêt général ? Le lecteur attentif des 190 pages de l'exemplaire de la "Constitution" qu'il a reçu ne l'aura pas trouvé dans ce document. Il lui aura fallu se reporter aux "définitions terminologiques" de l'**annexe 1 du Livre blanc sur les services d'intérêt général**, publié par la Commission au printemps 2004, pour en comprendre le sens :

« Il convient de souligner que les termes "service d'intérêt général" et "service d'intérêt économique général" ne doivent pas être confondus avec l'expression service public (...). (L'expression peut se référer au régime de propriété ou au statut de l'organisme qui fournit le service en question. Elle n'est dès lors pas utilisée dans le Livre blanc (ni dans la "Constitution" — NDLR) (...)).

Le fait que les fournisseurs de services d'intérêt général soient publics ou privés n'a pas d'importance dans le droit communautaire, ils jouissent de droits identiques et sont soumis aux mêmes obligations.

Voilà donc le service public soumis aux lois de la concurrence libre et non faussée, et aux critères de rentabilité des entreprises privées.

Dans ce "marché intérieur", le statut "d'usagers du service public", ainsi que le statut de fonctionnaire d'Etat qui l'accompagne en ayant la responsabilité d'en garantir l'égalité d'accès, devraient disparaître devant la loi du marché.

Chirac, dans sa prestation télévisée du 26 mai, mentira en déclarant que "le service public est préservé", reprenant à son compte le trucage contenu dans la plaquette accompagnant l'exemplaire de la "Constitution" reçue par les électeurs et censée résumer les 191 pages :

"Le traité fait de l'accès aux services publics un droit fondamental. Il reconnaît et permet de défendre leur spécificité."

Mais trucages, camouflages, manipulations, intoxication n'ont pas empêché que des millions de citoyens de ce pays, éclairés par treize années d'application du traité de Maastricht, se saisissent du suffrage universel pour exprimer leur volonté d'en finir avec la politique de l'Union européenne et de ses institutions.

Malgré les mensonges de la CES, institution de l'Union européenne est corédactrice de cette "Constitution" (voir l'article de Daniel Shapira), il est établi que la "Charte des droits fondamentaux" a bien pour fonction la destruction des Codes du travail dans chaque pays.

Véritable cheval de Troie de l'Europe de Maastricht dans le mouvement ouvrier, la CES cherche à entraîner les confédérations syndicales ouvrières dans la nouvelle gouvernance européenne, regroupant associations de la société civile, institutions européennes, organisations syndicales, partis "européens" dans une organisation de la société tout entière au service d'un prétendu "intérêt général", qui n'est autre que celui des actionnaires des multinationales.

C'est un régime totalitaire, corporatiste, niant la souveraineté des nations, que veulent imposer les défenseurs de l'économie de marché.

Alors que Barroso et Junker, présidents respectifs de la Commission et du Parlement européens, ont déclaré le 26 mai, trois jours avant le référendum en France, que la victoire du vote non n'empêcherait pas l'Union européenne de poursuivre sa politique, le combat pour le respect du vote de millions de citoyens de ce pays, le combat pour la démocratie et le rétablissement de la souveraineté des nations nécessitent plus que jamais que le Parti des travailleurs se renforce en organisant ces milliers de travailleurs qui ont participé avec lui à la campagne du Comité national pour la victoire du vote non.

Jean-Claude Denis

France : le combat du Parti des travailleurs

Par Lucien Gauthier

55 % pour le non : tel est en France le résultat de la consultation référendaire sur la “Constitution” européenne. Sur un terrain qui n’est pas – a priori – le plus favorable pour elle, la classe ouvrière a pu rassembler avec elle la majorité des couches de la société pour rejeter ce projet totalitaire.

Bien que la plupart des partis “institutionnels” (UMP et UDF pour la droite, PS et Verts pour la gauche) aient appelé au vote en faveur de la “Constitution” et malgré une propagande incroyable, une majorité de la population a signifié le rejet des exigences de l’Union européenne.

C’est une véritable irruption de la colère de la classe ouvrière, de la jeunesse et de la paysannerie qui s’est exprimée. C’est ce mouvement qui vient de loin, le refus des sommets d’engager la mobilisation unie pour faire reculer le gouvernement qui a alimenté cette centralisation sur le vote non (voir l’article de Daniel Shapira).

“Depuis qu’en 1983, le gouvernement d’Union de la gauche (rassemblant PS et PCF — NDLR) a adopté le tournant de la rigueur, notre pays a subi 22 ans de poli-

tique d’austérité” (déclaration du bureau national du Parti des travailleurs, 29 mai 2005).

Les gouvernements, de droite comme de “gauche”, qui se sont succédé depuis n’ont fait que prolonger et amplifier cette offensive destructrice. C’est contre cela que se sont rassemblés les travailleurs des villes et des campagnes, la jeunesse et la majorité du peuple. Ils ont voulu dire : *“Cela suffit !”*

Ce mouvement s’inscrit comme partie intégrante des développements de la lutte des classes en France. Mais cette mobilisation sur le plan “électoral” n’est pas un phénomène “naturel”, qui se serait développé linéairement. La classe s’est saisie de ces élections. C’est certes un phénomène instinctif et spontané que de rejeter ces plans destructeurs, mais il est devenu un point de concentration des antagonismes de classes en relation avec les développements politiques dans ce pays, notamment depuis le début des années 2000. Et c’est dans ces développements qu’il faut situer la place et le rôle du Parti des travailleurs.

Ce n'est pas une affirmation autoproclamatrice que de dire que le Parti des travailleurs a été le premier parti à prendre position pour le non à la "Constitution" européenne et à engager le combat. C'est un fait. Dès le 1^{er} octobre 2003, l'hebdomadaire *Informations ouvrières* titrait : "*Constitution européenne : non !*" En conformité avec la position qui était la sienne sur l'Union européenne (appel au vote non lors du référendum sur le traité de Maastricht, en 1992), le Parti des travailleurs prenait position.

Il exprimait là, sous la forme d'un mot d'ordre — "*Non à la Constitution européenne*" — (et avant même que soit décidé un référendum sur cette question), les aspirations des travailleurs à voir mis un coup d'arrêt à la politique de destruction de leurs acquis sous le feu des exigences de l'Union européenne. Il a aidé à ce que se structure un comité pour la victoire du vote non rassemblant des élus et des syndicalistes d'origines diverses.

Il agissait ainsi au compte des travailleurs et en fonction de leurs intérêts pour aider à rassembler sur cette exigence. Il parlait des intérêts des masses, parce que c'est, précisément, le seul terrain qui est le sien. Le Parti des travailleurs combat en permanence pour la préservation de l'indépendance de classe, en opposition et en contradiction avec tous ceux qui cherchent à arrimer la classe ouvrière au char de l'Union européenne, du nécessaire accompagnement de la mondialisation, d'une autre mondialisation, d'une "réforme sociale" de l'Union européenne... bref : de ceux pour qui l'horizon du capitalisme est indépassable.

La section française de la IV^e Internationale, courant du Parti des travailleurs, a précisément conscience qu'en cherchant à bâtir ce parti ouvrier indépendant qui vise à rassembler toutes les forces qui se situent sur le terrain de classe — du PCF ou du PS, des syndicalistes, des anarcho-syndicalistes, des travailleurs sans appartenance, à égalité comme membres du Parti des travailleurs —, elle participe du combat pratique pour aider à résoudre la crise de l'humanité, qui est celle de la direction du prolétariat.

Le combat du Parti des travailleurs, le rôle qu'il a joué dans cette bataille confirment l'orientation développée par la section

française de la IV^e Internationale : aider, avec d'autres militants ayant une autre origine, à enraciner dans la classe ouvrière de ce pays un parti ouvrier indépendant fondé sur une charte en quatre points, qui affirme :

"Le Parti des travailleurs combat pour la reconnaissance de la lutte des classes, pour la laïcité de l'école et de l'Etat, pour l'abrogation des institutions antidémocratiques de la V^e République et pour l'indépendance réciproque des partis et des syndicats."

LE VOTE DE MAI 2005 AU REGARD DE CELUI D'AVRIL 2002

En 2002, lors de l'élection présidentielle, le candidat Jospin — alors Premier ministre — ne rassemblait que 16 % des voix et ne pouvait prétendre participer au deuxième tour, qui a vu Chirac et Le Pen s'affronter.

Ce résultat était le produit de la politique de mise en œuvre des exigences destructrices de l'Union européenne (comme, par exemple, la signature du traité de Nice par Jospin et Chirac) par le gouvernement Jospin, en alternance avec le gouvernement de droite qui l'avait précédé et celui de droite qui lui a succédé.

Par leur abstention massive, les travailleurs ont rejeté la politique de Jospin, sans pour autant apporter leur soutien à Chirac ou à Le Pen. Utilisant l'émotion légitime de voir Le Pen arriver au deuxième tour — situation rendue possible en apparence, rappelons-le, par la politique des dirigeants du PS et du PCF au gouvernement —, ces mêmes dirigeants, au nom de la lutte contre une prétendue montée du fascisme, ont appelé à voter pour le candidat "démocrate et républicain" Jacques Chirac.

Il faut noter que tous les partis, dont la LCR, se sont prononcés pour le vote Chirac, à l'exclusion du Parti des travailleurs (et de Lutte ouvrière). Par là même, les dirigeants du PS, du PCF, de la LCR et les "altermondialistes" ont combattu frontalement l'indépendance de classe du mouvement ouvrier.

Mais cette "unité nationale" était en réalité un front commun dirigé contre la classe ouvrière, contre ses droits, contre la souve-

raineté populaire et contre la souveraineté nationale elle-même. Elle regroupait tous les partisans de l'Union européenne, prétendument garante de la démocratie contre le xénophobe et "nationaliste" Le Pen.

Si le parti de Le Pen est effectivement un parti de l'infâme réaction, il participe à sa manière au soutien de l'Union européenne et ne s'oppose en rien à toutes les mesures de destruction économique et sociale de celle-ci (les députés de son parti votent nombre de mesures anti-ouvrières au Parlement européen), qu'il soutient au contraire.

Cette manipulation a permis une réélection triomphale de Chirac (82 % des votants, mais avec une abstention massive), intronisé par les dirigeants de la gauche et par ceux de la LCR comme étant le défenseur de la République et de la démocratie !

Le nouveau gouvernement Raffarin, Premier ministre de Chirac, fort du soutien de la gauche et de la LCR, et face aux exigences de la nouvelle situation mondiale après les événements du 11 septembre 2001, n'allait pas tarder, en s'inscrivant dans les traces du précédent gouvernement Jospin (avec la participation du PS, du PCF et des Verts), à s'attaquer frontalement aux travailleurs et à la population en général.

La situation mondiale est marquée, en cette année 2002, par l'offensive déchaînée de l'impérialisme américain, qui pousse au déclenchement de la guerre en Irak.

Ce qui est en cause, au-delà du pillage de l'Irak, notamment du pétrole, ce sont toutes les relations mondiales, et, au premier plan, la place de l'Europe. L'impérialisme américain entend bien balayer les dernières protections et réglementations qui existent encore en Europe. Il faut, en raison de sa crise même, faire sauter tout ce qui peut constituer une limite à l'exportation de ses marchandises et de ses capitaux.

C'est dans ces conditions qu'en fin d'année 2002 et au début de l'année 2003, le gouvernement Chirac, fort des conditions de son accession au pouvoir, doit à la fois chercher à se préserver un minimum en s'opposant à la guerre de Bush, et, pour cette même raison, taper violemment sur la classe ouvrière.

Le gouvernement va ainsi promulguer une contre-réforme du régime des retraites,

qui vise à casser un acquis datant de l'après-guerre. Il n'est pas dans notre propos, ici, de détailler cette question. Rappelons simplement qu'à la fin de la guerre, la montée révolutionnaire du prolétariat en France, menaçant directement l'ordre bourgeois dans ce pays, a contraint le gouvernement d'union nationale de De Gaulle (dans lequel siégeait le PCF) à lâcher du lest : des acquis ouvriers considérables, comme les systèmes de retraite, les nationalisations, la création du monopole d'EDF-GDF service public, la Sécurité sociale, ont été arrachés par la lutte de classe indépendante, notamment par la révolution "confisquée" de 1944-1945.

Ces acquis constituaient ainsi des institutions de la classe ouvrière dans la société bourgeoise et donnaient une place centrale aux confédérations syndicales.

Ces conquêtes, la bourgeoisie a dû les concéder, mais elle n'a eu de cesse de les remettre en cause. Et c'est ce qui était à l'ordre du jour pour le gouvernement Chirac. Cela lui a été possible, non seulement parce qu'il était arrivé au pouvoir par le vote commun de la droite et de la "gauche", mais aussi parce que le précédent gouvernement Chirac, le gouvernement de "gauche" de Jospin, rassemblant ministres PS, PCF, Verts, avait signé, lors du sommet des chefs d'Etat de l'Union européenne, en mars 2002 à Barcelone (un mois avant les élections), l'engagement de prolonger de cinq ans l'âge de départ à la retraite et d'ouvrir la voie aux fonds de pension en cassant le système des retraites par répartition (voir l'article de Daniel Shapiro).

Un mois plus tard, 15 millions de travailleurs s'abstenaient pour rejeter cette politique de soumission à l'Union européenne, et Jospin n'était pas présent au deuxième tour. L'union nationale se réalisait.

Six mois plus tard, le nouveau gouvernement Chirac mettait en œuvre l'engagement de Jospin à Barcelone.

Dès octobre 2002, *Informations ouvrières* alertait les travailleurs en titrant en "une" : "*Raffarin veut liquider les retraites par répartition dès le printemps 2003.*" Le Parti des travailleurs engageait le combat pour le retrait de la loi Fillon (nom du ministre), pour la défense des retraites par répartition, pour la défense des 37,5 annui-

tés (1). Ce combat s'est mené sur plusieurs mois. C'est dans cette même période que le Parti des travailleurs s'est engagé dans le combat contre la guerre que voulait déclencher Bush.

Constituée comme classe avec ses conquêtes, ses acquis, ses institutions et ses organisations, la classe ouvrière française, en se mobilisant, cherche à se réapproprier ses organisations. Lorsque celles-ci sont obligées d'appeler à une journée d'action sur les retraites le 3 avril 2003, les travailleurs s'en saisissent, comme ils vont se saisir d'autres journées d'action (voir l'article de Daniel Shapira).

De même qu'*Informations ouvrières* et le Parti des travailleurs avaient alerté dès octobre 2002 les travailleurs et le mouvement ouvrier sur la menace pesant sur les retraites, dès le 21 janvier 2004, *Informations ouvrières* titrait sur le fait que le "Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie" voulait démanteler la Sécurité sociale.

Début avril, pour aider la classe à résister face au plan que présente le ministre Douste-Blazy, le Parti des travailleurs engage une campagne de 100 000 signatures pour la défense de la Sécurité sociale. Un numéro "spécial Sécurité sociale" est publié. Il démontre, comme le fera *Informations ouvrières* chaque semaine, qu'il n'y a pas de "déficit" de la Sécurité sociale, mais une exonération des cotisations patronales qui se monte à 113 milliards ! Cette question est importante, le gouvernement prétendant "réformer" la Sécurité sociale en raison d'un prétendu déficit de 10, 20 ou 30 milliards !

Les dirigeants de "gauche", au pouvoir, ont contribué largement à ces exonérations. D'abord décidées par le gouvernement de "gauche" Mitterrand-Rocard en 1988, elles seront ensuite poursuivies par les gouvernements successifs obéissant aux directives de l'Union européenne. La position des dirigeants de "gauche", partageant le point de vue qu'une "réforme" de la Sécurité sociale est nécessaire en raison du "déficit", même s'ils disent ne pas être en accord avec celle de Douste-Blazy, conjuguée aux attermoissements dans le mouvement syndical, va permettre au gouvernement de faire passer sa contre-réforme.

Quelques mois plus tard, combinant l'abstention et le vote contre le gouverne-

ment, les travailleurs vont infliger une déroute électorale au gouvernement lors des élections cantonales, puis régionales et européennes (élections au Parlement européen). Le vote sanction dont parlent les hommes politiques et les commentateurs n'est qu'une expression de ce rejet des plans destructeurs.

Il faut noter que c'est dès 2003, en pleine mobilisation sur les retraites, que paraît dans *Informations ouvrières*, le 18 juin, un article intitulé : "*Le projet totalitaire de Constitution européenne.*" C'est qu'en effet, la Commission de Bruxelles a chargé une "Convention" présidée par Giscard d'Estaing, un ancien président de la République française, de rédiger la Constitution européenne.

La remise en cause — du fait des exigences de l'Union européenne — de ce qui fonde la classe (la Sécurité sociale, les retraites, les acquis, le Code du travail, les conventions collectives nationales, les services publics...) exige que soit remis en cause le cadre national auquel ces acquis et ces institutions sont attachés. La régionalisation, l'Europe des régions contre les nations souveraines, n'a d'autre but que de remettre en cause ces conquêtes, de les détruire, de disloquer la classe ouvrière au nom de "l'harmonisation européenne". Et pour cela, il faut remettre en cause les syndicats. En se défendant comme classe, les travailleurs ont saisi dans un même mouvement la défense de leurs acquis et le combat contre la régionalisation disloquant les services publics, la fonction publique, les conventions collectives, etc.

LE COMBAT POUR LA "REPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE" ET LA DEMOCRATIE POLITIQUE

Il n'y a, pour les militants de la IV^e Internationale, aucune contradiction à construire à égalité avec d'autres le Parti des travailleurs, qui contient dans sa charte

(1) Avant la loi Fillon, les fonctionnaires bénéficiaient d'une retraite à taux plein à partir du moment où ils avaient travaillé 37,5 années. Depuis cette loi, 41 annuités sont nécessaires pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

la référence à la démocratie, la démocratie politique dont le *“peuple définira lui-même la forme et le contenu”* à travers une Assemblée constituante, et l’objectif de la révolution prolétarienne, définie par le programme marxiste.

Pour les militants de la IV^e Internationale, combattant pour le socialisme, l’émancipation des travailleurs sera l’œuvre des travailleurs eux-mêmes. Et en ce sens, nous ne pouvons être indifférents aux formes politiques dans la société d’exploitation. Le fascisme ou le corporatisme impliquent la destruction des conquêtes, institutions, organisations que la classe ouvrière a construites, et qui sont, selon le mot de Léon Trotsky dans ses écrits sur l’Allemagne, *“ces bastions de la démocratie prolétarienne”* et les points d’appui décisifs pour le combat révolutionnaire du prolétariat.

Et précisément, la *“Constitution”* européenne est le vecteur de la destruction de ces *“bastions prolétariens”* au profit de l’instauration d’un corporatisme au niveau de l’Union européenne. Ce corporatisme codifié dans la *“Constitution”*, pour avancer dans la destruction des conquêtes, des acquis, remet en cause les cadres nationaux auxquels ils sont attachés. Le cadre national, on le sait, même si cela est souvent formel, est celui de l’expression de la souveraineté populaire. Le vote non, comme résultat de cette souveraineté populaire, lui a quand même permis de s’exprimer.

Par ailleurs, comme l’explique Marx, *“la lutte de classe est internationale dans son contenu, nationale dans sa forme”*. Cela signifie que le développement de la lutte des classes, les conquêtes arrachées (comme les retraites, la Sécurité sociale...) le sont dans le cadre national et qu’ils ne sont donc pas les mêmes d’un pays à l’autre. On comprendra facilement qu’à l’époque de la décomposition impérialiste, *“l’unification”* des droits et sa version *“gauche”* — *“le socle des droits fondamentaux”* — ne visent qu’à disloquer les droits, à les détruire pour abaisser le *“coût du travail”* en faisant sauter toutes les réglementations existantes.

Comme l’a écrit Trotsky en 1934,

« la classe ouvrière n’est pas indifférente à sa nation. Au contraire, c’est parce que l’histoire place entre ses mains le destin de

la nation que la classe ouvrière refuse de confier à l’impérialisme la tâche de la liberté et de l’indépendance nationale vis-à-vis de l’impérialisme, lequel ne “sauve” la nation que pour la soumettre le lendemain à de nouveaux dangers pour les intérêts d’une minorité d’exploiteurs. »

Et Trotsky précise que la

“coopération pacifique de tous les peuples d’Europe ne peut être résolue que sur la base de l’unification économique de l’Europe débarrassée de la tutelle de la bourgeoisie”.

Ce qui signifie qu’elle ne peut se faire que sur la base de la socialisation des moyens de production.

Et c’est la raison pour laquelle, partisans de la révolution prolétarienne, des Etats-Unis socialistes d’Europe (ce qui implique la souveraineté populaire et nationale), les militants de la IV^e Internationale engagés dans la construction du Parti des travailleurs se reconnaissent totalement dans le combat du PT contre *“l’Europe des régions”*, la *“décentralisation”* et la *“régionalisation”*, pour la défense de la *“République une et indivisible”*, la défense de la structure républicaine issue de la grande Révolution de 1789.

Comme l’écrivait Engels en 1891 (critique du programme social-démocrate d’Allemagne) :

“Le prolétariat ne peut utiliser que la forme de la République une et indivisible.”

Et c’est la raison pour laquelle le Parti des travailleurs défend la structure républicaine constituée par le département, le canton et la commune. La France est en effet un pays où existent 36 000 communes, où chacune d’entre elles est gérée par un conseil municipal avec à sa tête un maire, conseil élu au suffrage universel par les habitants de la commune, dont il est la représentation directe. C’est la *“démocratie communale”*, issue de 1789, que les exigences de l’Union européenne veulent liquider en rassemblant les communes dans de grandes structures dites intercommunalités. La régionalisation vise à créer des régions artificielles, dotées de compétences arrachées à l’Etat, directement reliées à l’Union européenne, impliquant la remise en cause de l’existence des départements et des cantons.

Le contenu de ce *“détricotage”* de la République, c’est de faire sauter tout ce qui

existe au plan national : conventions collectives, fonction publique, diplômes, etc. La régionalisation, c'est le cadre de la mise en œuvre des plans destructeurs de l'Union européenne. C'est pourquoi, déjà depuis longtemps, le Parti des travailleurs travaille avec des maires et des élus qui combattent pour la défense de la démocratie communale et de la République. Depuis sa création, le Parti des travailleurs présente un certain nombre de listes aux élections municipales ou participe à des listes d'unité de défense de la démocratie communale.

Une nouvelle étape a été franchie dans cette voie en 2002, quand, pour présenter un candidat à l'élection présidentielle, le Parti des travailleurs a, selon la loi française, dû obtenir le parrainage officiel de 500 maires. Des centaines de militants du Parti des travailleurs ont ainsi visité des milliers de maires, dans une situation marquée par des menaces, des pressions sur ces élus. 800 parrainages de maires ont été réalisés, bien souvent sur la base de la discussion politique sur le combat pour la défense de la démocratie communale et de la République.

C'est dans ce mouvement pratique que va se constituer, avec des maires et des élus, des syndicalistes et des militants du Parti des travailleurs qui sont souvent des syndicalistes et des élus municipaux, un Comité de défense des communes, en mai 2002. Dans une lettre aux maires et aux conseillers municipaux de France, ce comité les appelle à signer publiquement une lettre-pétition pour

“L'abrogation de toutes les dispositions législatives qui, dans la loi Joxe de 1992, la loi Voynet et la loi Chevènement de 1999, et la loi Gayssot de 2000, imposent des regroupements forcés de communes et détruisent les structures de libre coopération intercommunale”.

Lors d'une rencontre nationale des élus, des comités de défense des communes et des signataires de la lettre aux maires et aux conseillers municipaux de France, le 8 février 2003, à l'initiative du Comité de défense des communes, un appel à développer la campagne de signatures et à multiplier dans tous les départements les comités de défense des communes autour de l'appel initial est lancé.

Prenant appui sur cet acquis, alors que le gouvernement, au compte des exigences de

l'Union européenne, voulait encore accélérer la “régionalisation”, un appel pour la “*défense de la République une et indivisible*” a été lancé par des maires, des élus, des laïques, des syndicalistes et des militants du Parti des travailleurs. A l'appel de ce comité initiateur, une manifestation nationale contre la régionalisation a eu lieu à Paris le 20 septembre 2003, pour la défense de l'unité de la République, pour la défense des communes, pour la défense des services publics. Un des initiateurs de cet appel, Gérard Schivardi, maire de Mailhac et conseiller général du canton de Ginestas, dans le département de l'Aude, s'adresse à ses collègues :

« La population ne nous a-t-elle pas confié le mandat de défendre l'égalité des citoyens devant les services publics ? La population ne nous a-t-elle pas confié le mandat de défendre les écoles communales, l'égalité dans le droit aux soins (...) ? Doit-on se résoudre à accepter le déni de démocratie qu'imposent quelques grands commis de l'Union européenne ? Doit-on se résoudre à accepter cette situation “irréversible” ? L'histoire est faite de prétendues situations “irréversibles” (...). Chers collègues, le 20 septembre, nous avons rendez-vous à Paris, à 14 h 30, de la Nation à la République, pour la défense de la République des 36 000 communes. »

A la tête de cette manifestation, qui rassemble plus de 10 000 personnes, de nombreux élus sont présents, ceints de leur écharpe tricolore. Il s'agit là d'un événement important, une jonction d'une fraction d'élus d'origines diverses avec des syndicalistes et les militants du Parti des travailleurs.

Parallèlement à cette action, cherchant à réaliser l'unité la plus large sur cette base, le Parti des travailleurs, en toute indépendance, continue, notamment à travers son hebdomadaire, *Informations ouvrières*, à exprimer sa propre position.

C'est ainsi qu'il engage — le premier comme parti — le combat contre la “Constitution” européenne. Chaque semaine, *Informations ouvrières* fournira arguments et faits pour démontrer le danger totalitaire. Deux numéros spéciaux seront publiés durant ces deux années de combat, analysant, sur la base de citations des articles de la “Constitution”, les conséquences pour la démocratie, la République et les conquêtes ouvrières. Il montrera notamment en quoi

les mesures du gouvernement visent à appliquer les plans de l'Union européenne et de sa "Constitution".

Lors d'élections cantonales, en mars 2004 (le canton est une structure administrative du département, regroupant un certain nombre de communes d'une aire géographique déterminée : il est voué à disparaître avec l'intercommunalité et la régionalisation), le Parti des travailleurs présentera des candidats ou soutiendra des élus républicains sur le mot d'ordre de "Défense du canton, défense du département, non à la régionalisation, oui à l'unité de la République".

Ces élections cantonales sont organisées en même temps que les élections régionales, et ce n'est pas un hasard, car ces dernières visent à mettre en place des "conseils régionaux" comme organes de l'Union européenne.

Informations ouvrières (5 janvier 2004) titre : "Elections cantonales, oui ! Elections régionales, non !" Le Parti des travailleurs a appelé les travailleurs à voter pour les élections cantonales et à s'abstenir pour les régionales.

Le Parti des travailleurs mène campagne dans l'objectif de rassembler 100 000 signatures pour la défense de la Sécurité sociale de 1945 et poursuit son combat contre la "Constitution" européenne. En avril 2004, lors d'une réunion commune d'élus du Parti des travailleurs et d'autres courants du mouvement ouvrier, les présents décident d'appeler à la tenue d'une conférence nationale le 16 octobre 2004 :

« Nous lançons aujourd'hui un cri d'alarme et un appel à préparer une conférence nationale de défense des 36 000 communes et des services publics le 16 octobre (...). Force est de constater aujourd'hui que la mise en place des communautés de communes, d'agglomération ou urbaines aboutit à les asphyxier financièrement et leur ôte l'essentiel de leurs compétences (...). Le 21 et le 28 mars derniers (élections cantonales et régionales — NDLR), comme le 21 avril 2002 (élection présidentielle — NDLR), le peuple a rejeté cette politique de destruction des services publics et des acquis sociaux : voilà où conduit la soumission des gouvernements aux directives européennes de privatisation et de déréglementation. La "Constitution européenne", qui serait de nouveau soumise à l'approbation des chefs d'Etat

et de l'Union européenne, prévoit la transformation des services publics en "services d'intérêt général", qui pourront être financés par des collectivités territoriales, par l'Etat ou par le privé (...). Nous appelons nos collègues élus et la population à préparer une conférence nationale de défense des 36 000 communes, des départements et des services publics, pour la République une et indivisible : égalité des droits devant la loi et les services publics ; pour la défense des 36 000 communes et des départements ; plus une seule fermeture de service public, réouverture des services fermés. »

Dès avril 2004, le combat pour la défense des communes et de la démocratie est expressément relié au rejet de la "Constitution" européenne. Et c'est dans ce cadre que le Parti des travailleurs décide de présenter des listes aux élections européennes de juin 2004. Ne reconnaissant aucune légitimité au "Parlement" européen, qui n'est qu'une chambre d'enregistrement de la destruction des droits et des garanties des travailleurs, le mardi 4 mai 2004, dans une conférence de presse, Daniel Gluckstein, présentant cette décision, revient sur cette question :

"Nous avons décidé de ne négliger aucun moyen de mener campagne pour la défense de la Sécurité sociale de 1945 et contre les institutions de l'Union européenne (...). Il est question de beaucoup de choses en ce moment à propos de la Sécurité sociale, d'un prétendu déficit qui se creuse chaque jour... Mais, nulle part, il n'est fait état des 113 milliards d'euros dont ont bénéficié les patrons depuis dix ans (...). N'importe qui peut constater que ces lois (de "réforme" de la Sécurité sociale — NDLR) transposent les directives européennes 92/49 et 92/96, qui abrogent le monopole de la Sécurité sociale (...). La vérité, c'est celle-là : la Sécurité sociale de 1945 est incompatible avec les directives de l'Europe de Maastricht. Cette question sera pour nous au centre de notre campagne pour les élections européennes."

Informations ouvrières annonçait la décision du Parti des travailleurs : "1 000 réunions pour les 150 candidats du Parti des travailleurs." Une intense campagne pour la défense de la Sécurité sociale de 1945, contre l'Union européenne, se développait. Avec la réalisation de 100 000 signatures, il fallait en effet lever les sommes nécessaires à la présentation des listes.

Lors de cette même conférence de presse, le secrétaire national du Parti des travailleurs expliquait :

“C’est une campagne qui coûte cher : 360 000 euros. C’est une somme considérable. Nous avons décidé de collecter la somme nécessaire euro par euro, et je dirai même demi-euro par demi-euro, auprès des travailleurs et des lecteurs d’Informations ouvrières. Vous le savez : de tous les partis existants, le PT est le seul à ne pas vivre de l’aide de l’Etat. Les fonds remis à ce titre sont entièrement versés par le PT à un Fonds d’aide ouvrière internationale (2), qui apporte son soutien aux militants ouvriers victimes de la répression.”

Et des milliers de militants du Parti des travailleurs vont ainsi, à travers la signature de 100 000 travailleurs pour la défense de la Sécurité sociale, la tenue de 1 000 réunions publiques dans tout le pays, collecter euro par euro la somme nécessaire.

À la fin du mois de juin, une manifestation appelée par le Parti des travailleurs portera au Premier ministre les 100 000 signatures réalisées. Durant tout l’été, *Informations ouvrières* poursuivra la campagne pour la défense de la Sécurité sociale de 1945, contre la “Constitution” européenne et pour soutenir l’initiative des élus de tenir le 16 octobre à Paris une Conférence nationale pour la défense des communes et des services publics.

Dès septembre, *Informations ouvrières* accentue encore sa campagne pour le “Non à la Constitution européenne”. Le 1^{er} octobre 2004, la “une” est barrée d’un “Non à la Constitution européenne”. Rappelons encore une fois qu’à cette date, aucun autre parti ne s’est encore prononcé pour le non et que la décision d’un référendum sur cette question vient seulement d’être prise.

Dès le mois de mai 2004, nous écrivions dans *Informations ouvrières* :

“S’il y avait un référendum sur cette question, nous devrions nous en saisir pour mener une campagne massive pour le non à ce projet de Constitution. C’est du reste ce que nous avons fait en 1992, quand nous avons mené campagne pour le non au référendum sur le traité de Maastricht.”

Dans la préparation de la conférence du 16 octobre 2004, il est précisé dans une note du Parti des travailleurs qu’elle

“doit être considérée comme une échéance pour tout le Parti des travailleurs.”

L’initiative, certes, est celle des élus et des comités de défense des communes. Cependant, à travers la question des communes, c’est la question de l’école publique, c’est la question de l’existence des services publics de la poste, des hôpitaux, des centres de Sécurité sociale, des crèches, des maternités, des gares SNCF. C’est la question des finances publiques et de l’intercommunalité forcée. C’est la question du transfert aux collectivités territoriales des charges de l’Etat. En un mot, l’étouffement des communes est la conséquence obligée de la dislocation des nations et de la démocratie dans le cadre de l’Union européenne (...). La résistance des élus inscrite dans la continuité de ce qui a été fait en direction des maires est un élément majeur du combat contre l’Union européenne.”

La Conférence nationale de défense des 36 000 communes, des départements et des services publics, réunie le 16 octobre à Ivry, à l’appel de 385 élus de 58 départements, décide, en relation avec cette situation, de se constituer en “Comité national pour le non à la Constitution européenne”, d’appeler à une manifestation nationale le 22 janvier 2005 à Paris, pour exiger “Non à la Constitution européenne, oui à l’union libre et fraternelle des peuples d’Europe, oui aux services publics, non aux privatisations, oui aux 36 000 communes, non à l’intercommunalité forcée, oui à la République une, indivisible et laïque”, et de tenir avant la manifestation un meeting européen avec des militants ouvriers et élus de toute l’Europe.

La direction du Courant communiste internationaliste (CCI, section française de la IV^e Internationale) du Parti des travailleurs, dans sa réunion des 23 et 24 octobre 2004, considère que :

« Le 16 octobre a vérifié que l’orientation du Parti des travailleurs constitue un levier puissant sur la ligne du front unique pour la victoire du non. Le 16 octobre, s’est opérée pratiquement la convergence entre un secteur représentatif issu des élus (près de 400 élus, dont 110

(2) Refusant le financement des partis politiques par l’Etat, attaché à l’indépendance financière, condition de l’indépendance politique, le Parti des travailleurs reverse intégralement l’argent de l’Etat à un Fonds d’aide ouvrière internationale, qui sert exclusivement à aider les militants, groupes et organisations ouvriers en butte à la répression des patrons, des gouvernements et des Etats.

avaient signé l'appel au 16) et des organisations syndicales et des militants syndicalistes, tous mandatés sur la base de la défense des services publics, des statuts et de la République.

La convergence opérée dans la conférence du 16 et dans la constitution du "Comité national pour le non à la Constitution européenne, oui à la République une, indivisible et laïque, oui aux services publics, non aux privatisations, oui aux 36 000 communes, non à l'intercommunalité forcée" traduit qu'il s'agit de défendre la démocratie dans ses deux piliers fondamentaux : l'existence d'organisations syndicales indépendantes, d'une part, des communes et de la forme républicaine de l'Etat, d'autre part. »

Et de préciser :

"Ce serait une erreur de réduire la préparation du 22 janvier aux seules sections et fédérations du Parti des travailleurs. Il faut plus que jamais prendre appui sur le mouvement des maires, sur l'engagement des organisations, et organiser le plus possible, dans le cadre du comité et de ses équivalents aux plans départemental et local, la prise en charge pratique de la montée."

Les militants du Parti des travailleurs vont s'engager avec des élus, des syndicalistes, des travailleurs, dans la constitution de ces comités, tenant des réunions publiques, organisant dans les entreprises, bureaux et localités le combat pour le vote non.

Pour la section française, ce combat du Parti des travailleurs, cette recherche d'un rassemblement avec des élus sur le terrain de la défense de l'unité de la République est à la base du combat international pour les Etats-Unis socialistes d'Europe, contre l'Union européenne.

LE VERITABLE COMBAT INTERNATIONALISTE

Il faut, en effet, saisir la portée du combat du Parti des travailleurs en France en relation avec la situation mondiale. Après l'Afghanistan, la guerre menée par Bush disloquant l'Irak, l'occupation de ce pays divisé en communautés préfigurent pour le monde entier ce que l'impérialisme américain provoque. Et l'Europe, berceau du capitalisme, est en première ligne. Les

Etats-Unis se doivent de remettre en cause toute limite à leur domination. L'opposition créée par l'administration américaine entre "vieille Europe" et "nouvelle Europe" durant la guerre du Golfe recoupe strictement le plan de développement du contrôle par l'OTAN aux ordres des Etats-Unis de nouvelles zones européennes.

Les prétendues "révolutions démocratiques" en Géorgie, en Ukraine et au Kirghizstan ne sont qu'une autre expression de cette volonté de contrôle de l'Europe par les Etats-Unis. La "Constitution" européenne, précisément parce qu'elle a pour objectif d'en finir avec toute protection, réglementation, cadre juridique existant au niveau national, est le vecteur de la pénétration américaine en Europe. Elle est donc bien, de ce point de vue, l'instrument du démantèlement des formes de la démocratie politique et de la souveraineté des nations d'Europe au compte du capital nord-américain (on se reportera utilement sur cette question aux notes éditoriales, "*Bush et la révolution démocratique mondiale*", parues dans *La Vérité*, n° 43, d'avril 2005).

C'est ainsi que, le 12 juin 2004, se sont réunies à Genève des délégations composées de militants d'origines politiques diverses, d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, du Portugal, de Suisse, de Turquie, d'Ukraine et de Yougoslavie, qui ont, ensemble, lancé un appel "*pour l'action unie contre la Constitution européenne*".

Dans cet appel, on pouvait lire notamment :

« Nous le constatons d'année en année, dans tous les pays, la politique impulsée par l'Union européenne, en application des traités, et en particulier de celui de Maastricht, au travers des directives et des politiques dictées par la Commission, aboutit à une destruction croissante de nos droits sociaux, de nos services publics, et, de même, de nos droits démocratiques (...).

C'est la même situation pour tous les autres pays non membres de l'Union européenne, qu'ils soient ou non candidats à l'Union européenne, qui voient leurs garanties sociales, même les plus modestes, de plus en plus menacées ou détruites parce que tous les gouvernements s'appuient sur la politique de libéralisation impulsée par l'Union européenne (...). Avec l'élargissement de l'Union europé-

enne, on assiste à une accélération de cette politique de destruction sociale. C'est le cas, par exemple, avec le projet de directive Bolkestein (rappelons que nous sommes début juin 2004 et que la directive Bolkestein ne sera "à la mode" qu'en février 2005 : jusque-là, tout le monde s'était tu — NDLR), qui permettrait à une entreprise d'échapper à toutes les normes et réglementations dans les pays où elle s'établirait.

On veut mettre en place une politique délibérée de mise en concurrence des travailleurs dans toute l'Europe, qui vise à détruire partout l'emploi, les conquêtes sociales, pour le plus grand malheur de tous les travailleurs, qu'ils habitent dans les pays "anciens" ou "nouveaux" adhérents à l'Union européenne (...).

Nous appelons à développer la campagne la plus large auprès des travailleurs et de leurs organisations pour expliquer le contenu de ce projet destructeur, afin d'engager le combat pour le non à la Constitution européenne. »

Dans les différents pays d'Europe, se mène ce combat, qui s'était traduit en France par la présentation de listes lors des élections européennes, pour la défense de la Sécurité sociale de 1945, contre la "Constitution" européenne.

C'est ainsi que, lors de la manifestation du 22 janvier, à Paris, s'est matérialisé pratiquement l'internationalisme qui fonde cette campagne, avec la participation d'Eva Gurster, syndicaliste hospitalière d'Allemagne, de Jean-Maurice Dehousse, ancien vice-président du groupe socialiste au Parlement européen (Belgique), José-Manuel Toledo, conseiller municipal socialiste (Espagne), Alexandre Anor, député PS (Suisse).

Cette campagne pour le non à la "Constitution" européenne dans les différents pays d'Europe, à l'Est comme à l'Ouest, est la forme concrète du combat contre l'Union européenne, instrument de destruction de l'Europe et de ses nations, et de la lutte pour une Europe des travailleurs et de la démocratie.

A l'est de l'Europe, la dislocation prend la forme de la remise en cause de toutes les formes de propriété sociale, livrant les économies de ces pays au pillage direct par les multinationales, à l'appropriation mafieuse et à la spéculation destructrice des fondements mêmes de la société.

L'intégration à l'Union européenne signifie pour les travailleurs de ces pays la réforme des retraites, c'est-à-dire l'élévation de l'âge de départ à la retraite, la destruction de la législation du travail, la suppression des avantages acquis et des dépenses sociales.

La "Constitution" européenne veut imposer la destruction des forces productives et planifie dans le détail la liquidation de l'industrie dans les pays de l'Est.

Informations ouvrières a fourni dans le même temps les éléments de la politique des "altermondialistes" cherchant à dissoudre les organisations dans la société civile.

Le Forum social européen, qui s'est tenu à Londres le 17 octobre 2004, s'est abstenu de toute prise de position sur la "Constitution" européenne et a adopté une résolution se prononçant "pour une Europe démocratique et sociale (...), pour un socle commun des droits fondamentaux", c'est-à-dire sur le terrain même de l'Union européenne. Le forum social regroupe en effet des altermondialistes pour le oui, des altermondialistes pour le non, mais qui, malgré tout, sont ensemble, car altermondialistes !

Le point de vue de la IV^e Internationale est inverse : comme on pouvait le lire dans *La Vérité*, n° 37,

« la perspective des "Etats-Unis socialistes d'Europe" se traduit dans le combat immédiat pour forger l'unité du prolétariat d'Est en Ouest, combattant pour défendre chacune de ses conquêtes, chacune de ses institutions, chacune de ses organisations. Et l'unité de ce combat révolutionnaire prolétarien a pour base aujourd'hui la défense des organisations ouvrières, ce qui veut dire l'indépendance vis-à-vis des institutions de l'Union européenne. Celui qui veut combattre demain pour un régime social débarrassé de l'exploitation de l'homme par l'homme, celui qui met à son ordre du jour l'ambitieux objectif de réaliser les Etats-Unis socialistes de toute l'Europe, d'Est en Ouest, doit d'abord faire montre de sa capacité à combattre dans chaque pays pour la défense des organisations et des institutions qui ont constitué la classe ouvrière sur le Vieux Continent depuis un siècle et demi. »

C'est la part du travail que prendront en charge les militants de la IV^e Internationale, construisant le Parti des travailleurs en mettant en lumière le rôle de la prétendue

Confédération européenne des syndicats (CES) et des forums sociaux, tout en participant pleinement à la campagne pour le non du Parti des travailleurs.

LE COMBAT POUR LA VICTOIRE DU VOTE NON A LA "CONSTITUTION" EUROPEENNE RELIÉ AU COMBAT POUR LES REVENDICATIONS

Les militants du Parti des travailleurs vont être un élément central de la constitution de larges regroupements, comités locaux, départementaux, associant des militants d'origines diverses dans la lutte contre la "Constitution" européenne. Le succès de la manifestation du 22 janvier, rassemblant 15 000 travailleurs et jeunes, exprime l'aspiration d'une majorité grandissante des travailleurs à se saisir du non pour exprimer leur rejet des politiques des gouvernements successifs au compte de l'Union européenne.

Dans un débat à la télévision, où participaient des dirigeants du PS et du PCF, le

8 octobre 2003, Daniel Gluckstein, secrétaire national du Parti des travailleurs, soulève une question :

"Il y a quelque chose qui m'étonne : dans moins de huit mois, on va adopter une Constitution européenne. Personne n'en parle" (3).

Cette question du non devient ensuite un élément central de la situation politique.

La direction du PS fait avaliser dans un référendum interne le oui, malgré une opposition de près de la moitié des militants. Elle prolonge par là son vote d'avril 2002 pour Chirac en se dressant contre la réalisation de l'unité pour le non. François Hollande déclarera :

"L'histoire retiendra que le oui l'a emporté grâce à la décision du PS."

Mais l'histoire, c'est-à-dire la lutte de classe, peut l'emporter contre les appareils bureaucratiques, comme l'a démontré la victoire du non. Mais il est vrai qu'à ce moment-là, le oui est donné largement gagnant par les sondages, grâce à l'appui de la direction du PS, même si de larges secteurs de la classe ouvrière cherchent à s'y opposer. C'est dans ces conditions qu'il faut

saisir la prise de position pour le non du PCF et de la LCR, et, plus tardivement, fin décembre, d'ATTAC.

Dans une interview à *Informations ouvrières*, Daniel Gluckstein, secrétaire national du Parti des travailleurs, explique (10 mars 2005) à propos du boycott dont est victime le Parti des travailleurs :

« Il est clair qu'il y a peu de chance d'assister à une campagne électorale à la loyale... La télévision, les radios, les journaux parlent de la campagne pour le référendum. Ils préfèrent choisir comme représentants du camp du non les plus éloignés possible des revendications de la masse de la population. C'est normal. Ceux qui organisent les élections veulent la victoire du oui. Et ils savent très bien que si les représentants du non tiennent un langage éloigné des millions de travailleurs, cela va favoriser l'abstention. C'est pourquoi, d'ailleurs, nous estimons qu'il y a une manière de faire campagne pour le non qui pose problème, celle développée par ATTAC, le PCF et la LCR, qui se prononcent pour le non, mais qui appellent à manifester le 19 mars à Bruxelles avec la CES, qui appelle à voter oui. C'est une source de confusion.

Nous pensons, nous, que la victoire du vote non exige que ceux qui sont pour le non agissent très clairement et séparément par rapport à ceux qui sont pour le oui. L'essentiel, c'est de gagner la conviction de millions d'anonymes, de gagner la conviction de ceux-là mêmes qui se sont abstenus à de très nombreuses reprises dans les dernières élections, et nous ne leur donnons pas tort. Ils se sont abstenus parce qu'ils voulaient manifester le rejet de tous les partis institutionnels de "gauche" et de droite, qui, finalement, appliquent la même politique de l'Union européenne. Mais aujourd'hui, il faut nourrir l'idée qu'à l'inverse, cette fois, il faut aller voter, parce qu'il y a un enjeu : porter un coup d'arrêt à cette politique de destruction.

Il s'agit donc pour nous d'une campagne par "en bas". Notre seule force, c'est non seulement la force des militants du Parti des travailleurs, mais de ceux qui, nombreux avec le Parti des travailleurs,

(3) Il faut préciser que le sommet européen des chefs d'Etat et de gouvernement de décembre 2003 n'a pu parvenir à un accord sur la "Constitution" européenne. Le traité établissant une "Constitution" pour l'Europe sera adopté à l'unanimité par les 25 chefs d'Etat et de gouvernement lors du conseil européen de Bruxelles, les 17 et 18 juin 2004.

venus de tous les courants du mouvement ouvrier, ont construit la manifestation du 22 janvier, ont commencé à construire dans tout le pays des comités pour la victoire du vote non à la "Constitution" européenne, c'est-à-dire reliés aux revendications de la population. »

Dans une discussion de la direction nationale du CCI sur la place du Parti des travailleurs, après le succès de la manifestation du 22 janvier, il a été souligné que

« l'ensemble des orateurs du 22 janvier ont apprécié que, dans le respect du cadre de front unique, le Parti des travailleurs s'exprime comme tel, car nous sommes tous partisans de la démocratie politique, qui implique l'organisation des partis et des syndicats. Le vote non à la "Constitution" a pour signification la lutte pour la République une et indivisible contre la régionalisation, pour la défense de la démocratie politique, de la démocratie de délégation, qui implique le droit à l'organisation en partis politiques (...). Si aucune condition ne doit être mise au fait que nous appelions en commun au vote non dans le cadre du comité national, il est nécessaire que la position du Parti des travailleurs s'exprime. Nous ne sommes pas apartidaires. C'est là l'essence du front unique. Nous ne faisons pas condition de nos positions, mais nous les défendons. »

Défendre ses propres positions, pour le Parti des travailleurs, ce n'est pas seulement les affirmer publiquement dans les réunions publiques ou dans son journal, *Informations ouvrières*, c'est agir pratiquement pour mettre en œuvre ce que n'a cessé d'expliquer le Parti des travailleurs : que le non à la "Constitution" est relié directement au combat immédiat face aux mesures gouvernementales qui mettent en œuvre les directives de l'Union européenne. C'est relater le combat pour le non aux revendications concrètes, comme vont le faire les militants du Parti des travailleurs sur les milieux de travail.

Lors de l'engagement de cette campagne, nous avons très rapidement été amenés à préciser deux points : ce n'était pas du non à la "Constitution" qu'il était question, mais du **vote non** au référendum, et plus précisément de combattre pour la **victoire du vote non**. Ce n'était pas une question de sémantique, mais la traduction du fait que le Parti des travailleurs ne menait pas une campagne pour témoigner devant l'histoire. En effet, en partant de l'aide à la mobi-

lisation des masses, on pouvait gagner. Nous ne pouvions, bien évidemment, pas garantir cette victoire, mais nous devons faire tout notre possible pour y concourir.

A l'époque, bien peu pensaient possible la victoire du non. Dans un débat à la télévision, le 2 juin 2004, sur France 2, le journaliste demande à Daniel Gluckstein, qui explique la position du Parti des travailleurs sur l'Union européenne et sa "Constitution" : *"Peut-on sortir de l'Europe de Maastricht ?"* Daniel Gluckstein répond : *"Le traité de Maastricht, des hommes et des femmes l'ont fait, d'autres peuvent le défaire."* Et le journaliste incrédule d'insister : *"Vous croyez vraiment ce que vous dites ?"* Réponse : *"Vous pensez qu'on peut accepter ce qui se passe ?"* Et de développer sur la nécessaire résistance, notamment, à la remise en cause de la Sécurité sociale de 1945.

Et cela n'était possible qu'en tenant le langage que la masse des travailleurs peut saisir, à savoir ses conditions concrètes d'existence, la politique de destruction mise en œuvre par les gouvernements successifs et le rapport avec la "Constitution" européenne.

Et c'est ce à quoi se sont attelés des milliers de militants du Parti des travailleurs, avec tous ceux qui participaient aux comités. *Informations ouvrières* s'est fait le porte-voix de ce combat, revenant semaine après semaine sur l'enjeu du référendum, en relation avec les attaques du gouvernement, la résistance de la classe. C'est pour cela qu'il fallait un parti indépendant de la V^e République et des institutions de l'Union européenne.

CONSTRUIRE LE PARTI DES TRAVAILLEURS

Pour la section française de la IV^e Internationale, la construction du Parti des travailleurs ne relève pas d'une manœuvre astucieuse ou de combinaisons hasardeuses. Le combat pour la construction du parti ouvrier indépendant à travers le Parti des travailleurs, qui regroupe des militants d'origines et de sensibilités différentes (socialistes, ex-PCF, trotskystes, anarcho-syndicalistes), correspond à une orientation stratégique. Elle plonge ses racines dans la

crise de la représentation politique des travailleurs, notamment depuis le tournant de l'austérité en 1983 sous le feu des exigences de la Communauté économique européenne d'alors, dans l'effroyable crise du mouvement ouvrier — notamment après le tournant de 1989-1991, l'explosion de l'URSS, la guerre du Golfe — et l'affirmation hégémonique de l'impérialisme américain, qui provoquent des bouleversements mondiaux et se réfractent en Europe par l'accélération de l'offensive contre les travailleurs.

Le groupement de forces d'origines diverses pour bâtir ensemble le parti ouvrier indépendant sur la base des quatre points de la charte, comme, sur un autre plan, le développement de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples participent, pour les militants de la IV^e Internationale, de l'axe stratégique défini par le programme de la IV^e Internationale : avancer dans la voie de la résolution de la crise de la direction révolutionnaire du prolétariat, qui est à la base même de la crise qui menace la civilisation humaine.

Lors de la direction nationale du CCI, après le succès de la manifestation du 22 janvier, notant que le résultat a été le produit d'un engagement élargi d'adhérents du Parti des travailleurs et non des seuls militants trotskystes, il est indiqué que cela appelle à un renforcement de la structuration du Parti des travailleurs, à l'organisation de ses adhérents, et il est précisé que, du point de vue du CCI, cela

“appelle à un strict respect du cadre du Parti des travailleurs, fondé sur les quatre points de la charte constitutive du PT dans le cadre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples”.

Malgré les difficultés rencontrées, c'est un parti qui va prendre toute sa place dans ce combat. Chaque semaine, *Informations ouvrières* publie les éléments permettant de comprendre et d'agir. Les militants engagent une campagne intense dans tout le pays. Une véritable organisation de combat se constitue. Le XIII^e Congrès du Parti des travailleurs, qui se tient une semaine après la manifestation du 22 janvier, met en son centre la discussion sur la place du PT dans le combat pour la victoire du non, les tâches de renforcement du PT et d'élargissement de la diffusion d'*Informations ouvrières* :

« S'il s'agit réellement d'apporter une

solution aux maux qui frappent l'ensemble du peuple travailleur ; s'il s'agit d'apporter une solution positive, une solution qui permette de rétablir ce qui a été détruit, rétablir le service public d'EDF-GDF, de la SNCF, de La Poste ; s'il s'agit de rouvrir les bureaux de poste, les maternités, les services hospitaliers fermés ; s'il s'agit de rétablir le statut de la fonction publique d'Etat et de reconquérir l'ensemble de ces droits, cela ne pourra se faire sans une rupture avec le carcan institutionnel de Bruxelles, sans la remise en cause, non seulement de la “Constitution” européenne à venir, mais des directives européennes déjà appliquées dans le cadre du traité de Maastricht. Telles sont les conclusions auxquelles est parvenu le XIII^e Congrès du Parti des travailleurs, qui s'est achevé le 30 janvier à Paris.

Ces conclusions, nous ne les imposons à personne. Mais, répétons-le, s'il s'agit d'ouvrir une issue politique, nous avons le devoir de dire qu'une issue politique indépendante, conforme aux besoins de l'immense majorité de la population et de la démocratie, conforme aux aspirations des élus qui veulent sauver les communes, à celles des travailleurs du public et du privé, aux besoins de défense de la Sécurité sociale et de l'école, alors, tout cela exige une rupture d'ensemble.

C'est en tout cas la position politique que nous, comme Parti des travailleurs, nous avons le devoir de proposer. C'est en ce sens que nous devons envisager notre place dans la campagne politique pour la victoire du vote non.

Le 22 janvier, au meeting organisé place de la République par le Comité national pour le non à la Constitution européenne, il y avait dix orateurs. Un seul parlait au nom du Parti des travailleurs. Certains participants pouvaient être en désaccord avec l'une ou l'autre des positions développées par l'orateur du Parti des travailleurs. C'était parfaitement leur droit, c'était leur droit d'exprimer leurs positions. Comme c'est notre droit et notre devoir d'exprimer les nôtres.

C'est ainsi qu'Informations ouvrières mène campagne pour la victoire du vote non, mais pas une campagne en général. Il mène une campagne politique en profondeur contre la dislocation de la République dans tous ses aspects, dégageant toutes les conséquences concrètes des directives européennes qui frappent toute la population laborieuse, afin d'aider à organiser la résistance pratique sur le terrain de la lutte de classes.

Le rôle de notre journal est de mener campagne pour le retour à la Sécurité sociale de 1945, contre la convention médicale. Son rôle est de mener campagne pour la sauvegarde du statut de la fonction publique d'Etat, contre le transfert des TOS, pour le retour au Code du travail et aux conventions collectives, contre la déréglementation et l'individualisation dictées par l'Union européenne. Nous combattons sans condition pour la victoire du non. Nous défendons nos propres positions, nous ne demandons à personne de nous croire sur parole.

En toute indépendance, le XIII^e Congrès du Parti des travailleurs s'est attaché à définir dans cette situation une politique d'ensemble. Nous la portons à la connaissance de nos lecteurs, que nous invitons à rejoindre le Parti des travailleurs. »

La nature même du Parti des travailleurs, constitué sur la base de la crise du mouvement ouvrier, rassemblant des militants d'origines diverses avec l'existence de courants, lui a permis d'intervenir pour aider des militants du PS et du PCF, des syndicalistes qui entendaient combattre contre la "Constitution".

"Rencontres communistes" s'est ainsi adressé à de très nombreuses reprises à des militants et à des regroupements PCF ou ex-PCF, à des syndicalistes, membres ou ex-membres du PCF, pour les intégrer à la campagne commune pour la victoire du vote non.

De même, la revue *Réflexions*, qui regroupe des militants du PS ou ex-PS (dont un certain nombre animent le Courant socialiste au sein du Parti des travailleurs), dès le mois de septembre 2004, a lancé un "Appel à tous les socialistes pour le non à la Constitution européenne", qui a reçu de très nombreuses signatures et soutiens.

La direction du PS, par la menace et les pressions, avec l'appui ferme des dirigeants PS européens, de la CES, a réussi à faire voter une majorité de militants PS pour le oui lors du référendum interne, bien que près de la moitié des militants aient voté pour que le PS adopte le non.

Dans cette situation, conjuguée à la montée du non parmi les travailleurs, un certain nombre de dirigeants du PS se sont opposés à la position officielle du PS. La revue *Réflexions* a ainsi publié un numéro spécial, qui donnait la parole à Marc Dolez, député PS, membre du bureau national du

PS, à Jean-Maurice Dehousse, ex-chef du groupe PS au Parlement européen (Belgique), à Georges Debunne, ancien président de la CES, ancien secrétaire général de la FGTB (Belgique).

C'est dans ces conditions qu'il faut saisir la portée du meeting organisé par le Comité national pour la victoire du vote non, tenu à Paris le 16 avril 2005, où, sous la présidence de Gérard Schivardi, maire PS de Mailhac et l'un des initiateurs du comité, prendront la parole, aux côtés d'un camarade hospitalier, d'un lycéen, d'une employée d'EDF rendant compte du combat contre les conséquences de l'Union européenne, Jean-Maurice Dehousse, Marc Dolez, député PS, et Daniel Gluckstein, au nom du Parti des travailleurs.

A chaque étape, le Parti des travailleurs participe du rassemblement d'unité sur des bases claires, en formulant en toute indépendance sa position, qui est celle du combat pour la défense de la démocratie politique, impliquant donc la lutte pour la défense des conquêtes, des institutions ouvrières et des organisations syndicales.

INDEPENDANCE DE CLASSE ET CONSTRUCTION DU PARTI

Pour les militants de la IV^e Internationale, le bilan de l'activité du Parti des travailleurs durant cette campagne est une confirmation de notre orientation stratégique.

Le Parti des travailleurs n'a nullement la prétention d'affirmer que c'est son action, à elle seule, qui a permis la victoire du vote non. C'est un processus de la lutte de classe dans lequel il a contribué à la victoire du vote non par la continuité de son combat sur près de deux ans.

C'est un parti qui est fondé sur deux piliers : la démocratie et la lutte de classe ; et ces deux piliers impliquent l'indépendance de classe du mouvement ouvrier, c'est-à-dire l'existence de syndicats indépendants et de partis politiques.

Tous les développements politiques et ceux de la lutte de classe ont confirmé cette orientation.

Comme l'indique la déclaration du

bureau national du Parti des travailleurs au soir du référendum :

« Depuis qu'en 1983, le gouvernement d'Union de la gauche de Mitterrand-Mauroy-Ralite-Fiterman a, sous l'injonction du ministre Delors, adopté le tournant de la rigueur, notre pays a subi vingt-deux ans de politique d'austérité, de remise en cause de tous les droits.

Vingt-deux ans où la part des salaires n'a cessé de décroître, où la part de la précarité n'a cessé d'augmenter.

Vingt-deux ans où le chômage n'a cessé de grandir. Vingt-deux ans où les jachères agricoles n'ont cessé de s'étendre. Vingt-deux ans où les régimes de protection sociale, de retraite, d'assurance maladie, de chômage ont été soumis à des contre-réformes destructrices. Vingt-deux ans de privatisations, de destruction des services publics. C'est ce que nous avons vécu depuis vingt-deux ans.

Et toutes ces politiques ont été menées dans une absolue continuité par les gouvernements d'Union de la gauche sous Mitterrand (de 1983 à 1986), puis de cohabitation Mitterrand-Chirac (de 1986 à 1988), puis de nouveau sous des gouvernements dits de gauche sous Mitterrand (de 1988 à 1993), de cohabitation Mitterrand-Balladur (1993-1995), de droite sous Chirac-Juppé (1995-1997), puis de cohabitation sous le gouvernement Chirac et Jospin au nom de la "gauche plurielle", incluant les ministres de tous les partis de "gauche" (1997-2002), puis de droite à nouveau (2002-2005).

Cette "alternance" n'a fait qu'alterner les étiquettes des partis au pouvoir.

C'est cela qui a abouti à la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui. Ce sont ces vingt-deux ans de politique anti-ouvrière à qui le peuple français, ce 29 mai 2005, a dit : cela suffit ! Vingt-deux ans, cela suffit ! Il faut que cela s'arrête !

(...) Oui, c'est bien la survie du régime pourri, corrompu, décomposé, fondé sur la propriété privée des moyens de production, qui est ici mise en accusation. La survie de ce régime pourri et décomposé fondé sur la propriété privée des moyens de production entraîne l'humanité à l'abîme.

Dans tous les pays d'Europe, il génère ruines et misère. Sur tous les continents, il génère guerres et destruction des nations.

En ce sens, la victoire du vote non en France est un appel à la résistance et au combat pour tous les peuples du monde entier. »

Dans ce référendum, les travailleurs, la jeunesse, la population ont manifesté leur rejet de toute politique menée successivement par tous les gouvernements, de "gauche" comme de droite, ils ont réclamé le droit de vivre, de travailler.

C'est sur le terrain de la lutte de classe, du combat des travailleurs avec leurs organisations, prenant appui sur ce résultat, se confrontant aux plans de destruction ordonnés par le nouveau gouvernement et l'Union européenne, que surgiront les réponses aux problèmes posés aux travailleurs.

Mais cela implique de clarifier un certain nombre de questions. La déclaration souligne à ce sujet :

« Bien évidemment, nous rejetons entièrement les "recettes" des organisations qui ont appelé au vote oui. Mais, à tous ceux (et ils sont nombreux) qui ont appelé à voter non, nous posons la question : peut-on améliorer le sort des masses laborieuses sans remettre en question le système pourrissant de la propriété privée, qui entraîne, dans le monde entier, tous les pays à se dissoudre ? Faut-il rappeler le talon de fer que Bruxelles impose dans tous les domaines ?

Ne faut-il pas une réponse claire et précise à cette question ?

Ne faut-il pas réintégrer, dans tout le pays, les dispositions de la démocratie politique en liaison avec toutes les conquêtes qui ont été arrachées par la lutte de classe ?

Aujourd'hui, l'indépendance du Parti des travailleurs s'exprime dans notre refus de nous situer dans un quelconque projet d'alternance.

L'indépendance politique qui est la nôtre nous interdit de participer à on ne sait quelle combinaison des partisans du oui ou des partisans du non, à une combinaison des deux, combinaison par laquelle, sous couvert d'alternance, devrait se poursuivre la politique rejetée le 29 mai.

Travailleurs, militants, jeunes, c'est par sa propre force que le peuple de notre pays a imposé à tous les gouvernants, à tous les "grands dirigeants", à tous les "sommets", leur cuisante défaite du 29 mai.

Travailleurs, militants, jeunes, ne comptez que sur vos propres forces pour aller de l'avant et pour accomplir par la lutte de classe le mandat que le peuple s'est confié à lui-même le 29 mai 2005. »

Nous réaffirmons l'orientation fondamentale qui est la nôtre : rupture avec Maastricht et l'Union européenne, en opposition avec ceux qui veulent renégocier un traité pour une prétendue Europe sociale dans le cadre de l'Union européenne.

Pour les militants de la IV^e Internationale, qui considèrent l'Union européenne depuis sa création comme une institution destructrice de l'Europe et un obstacle aux Etats-Unis socialistes d'Europe, le combat contre l'Union européenne est indissociable du combat contre le capital.

Partant des intérêts et des besoins des masses, le Parti des travailleurs a formulé dans sa déclaration l'exigence que toutes les mesures anti-ouvrières devraient être abrogées. Comme parti, il propose :

“Ne faudra-t-il pas, sur cette base, qu'un gouvernement issu de l'Assemblée constituante souveraine définisse quelles mesures, dans chacun de ces domaines, sont exigées par la démocratie ?

Pour notre part, nous disons :

— retour à la Sécurité sociale de 1945 ;

— abrogation des contre-réformes Juppé et Douste-Blazy, conformément à la démocratie ;

— abrogation de l'enveloppe fermée de la Sécurité sociale, abrogation de l'enveloppe fermée du budget des hôpitaux ;

— retour plein et intégral aux services publics de la SNCF, d'EDF-GDF et de l'ensemble des services publics privatisés ;

— retour à la laïcité de l'école et de l'Etat, arrêt des fermetures de classes, rétablissement des diplômés nationaux ;

— retour aux statuts, aux conventions collectives et au Code du travail.”

Pour les militants de la IV^e Internationale, le combat pour la démocratie politique ne pose-t-il pas directement l'exigence que soit mis fin à la domination politique de la société par la petite minorité qui possède les moyens de production ? Comment concevoir une authentique démocratie politique sur la base d'une société régie par l'exploitation de l'homme par l'homme ? Il s'agit, bien évidemment, du point de vue de la IV^e Internationale. Mais le combat pour une authentique démocratie politique et sociale, pour la république ouvrière, pour le socialisme, implique la défense de la démocratie politique, et donc l'existence de partis comme une condition indispensable à l'action de classe du prolétariat.

A la veille du référendum, et en commémoration de la Semaine sanglante, le Parti des travailleurs a appelé à manifester au mur des Fédérés. Ce n'était pas un acte symbolique, mais ce qui fonde la position du Parti des travailleurs : peut-on améliorer le sort des travailleurs et de la population laborieuse sans remettre en cause le régime de la propriété privée des moyens de production ? Et c'est précisément ce qu'a fait, sur une courte période, la Commune de Paris, le premier gouvernement ouvrier de l'histoire de l'humanité.

Un mouvement qui vient de loin

Par Daniel Shapira

Le mouvement de millions qui ont voté non à la “Constitution” européenne le 29 mai en France est un mouvement qui vient de loin, des profondeurs de la classe ouvrière, de la jeunesse, de la paysannerie et de tous les salariés.

Ce mouvement puise sa source dans les multiples mouvements de résistance qui se sont exprimés dans la lutte de classe, et qui, même si la plupart du temps ils n’ont pas abouti, car contenus par la politique des appareils, se sont accumulés dans la conscience des masses.

Pendant ces dix dernières années, quelle que soit l’étiquette des gouvernements en place, de “gauche” comme de droite, la classe ouvrière a cherché à réaliser les conditions de la grève générale, mais elle s’est heurtée — et se heurte toujours — à la politique des appareils, qui a entravé ce mouvement.

Une étape majeure a été constituée par le mouvement de millions, qui, durant deux mois, en mai et juin 2003, ont fait grève et ont manifesté contre la contre-réforme des retraites.

Ces millions se sont opposés à une loi, qui, en augmentant l’âge de départ à la retraite, et donc en baissant le montant des pensions de retraite à durée de cotisation

équivalente, traduisait la décision prise un an plutôt au sommet européen de Barcelone de mars 2002. Ce sommet européen des 15 chefs d’Etat et de gouvernement, où siégeaient en commun pour la France le président de la République de droite, Jacques Chirac, et le premier ministre PS, Lionel Jospin, avait en effet décidé d’augmenter de 5 ans l’âge de départ à la retraite. Ce mouvement puissant s’est heurté au refus des directions syndicales d’appeler à la grève générale interprofessionnelle. Pendant deux mois, des centaines d’assemblées générales de base, dans les établissements scolaires, dans les hôpitaux, chez les cheminots, dans les divers services de la fonction publique et du secteur public, se sont adressés dans l’unité, avec leurs responsables syndicaux locaux, aux dirigeants des confédérations syndicales pour qu’ils appellent à la grève générale interprofessionnelle.

Ce mouvement a atteint son point culminant mi-juin dans un immense meeting à Marseille (deuxième ville de France), où des dizaines de milliers de travailleurs ont scandé à l’adresse des secrétaires généraux des confédérations syndicales qui étaient à la tribune : “*Dirigeants, appelez à la grève générale !*” Mais, jusqu’au bout, les dirigeants s’y sont refusé, en particulier Bernard Thibault, secrétaire général de la prin-

principale confédération, la CGT. Et le gouvernement a ainsi pu faire adopter sa contre-réforme.

Mais ce mouvement de millions a marqué la conscience de la classe ouvrière. Et c'est ce qui s'est retrouvé avec force, deux ans après, dans les urnes, le 29 mai 2005, d'autant plus, d'une certaine manière, qu'il avait été contenu par la politique des appareils.

Ce mouvement a été suivi durant tout l'été 2003 par une mobilisation des intermittents du spectacle (techniciens et artistes) refusant de voir leur régime d'indemnisation du chômage être démantelé. Cette mobilisation avait recueilli la sympathie très large des masses, en particulier dans la jeunesse, chez les enseignants, etc. Comme on le voit, le mouvement qui s'est matérialisé le 29 mai vient de loin.

L'OFFENSIVE D'INTÉGRATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Tirant les leçons du puissant mouvement de mai et juin 2003, et cherchant à éviter qu'il se reproduise, le gouvernement, pressé par l'Union européenne de s'attaquer, après les retraites, à la Sécurité sociale, savait qu'il ne pouvait y arriver par ses propres forces. Aussi cherche-t-il à associer les appareils à la coopération des contre-réformes, en particulier sur la Sécurité sociale, et pas seulement à leur mise en œuvre.

Le 13 octobre 2003, il met en place un "Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie". Ce Haut Conseil est composé de 53 représentants du patronat, des centrales syndicales, des assurances privées et des médecins. Et il est chargé d'aboutir à "*un diagnostic partagé*". Selon la feuille de route qui lui est assignée par le gouvernement, ce "Haut Conseil" est chargé de :

- montrer que "*le déficit de l'assurance maladie est d'origine structurelle*";
- "*engager la refonte du système de soins pour en améliorer la qualité et en diminuer le coût*";
- "*réexaminer les systèmes de recettes et de prise en charge publique*".

Le 23 janvier 2004, trois mois plus tard, le "Haut Conseil pour l'avenir de l'assu-

rance" maladie remet son rapport au gouvernement. Il y est écrit :

"L'ampleur et la dynamique du déficit placent désormais l'assurance maladie en situation de grave péril."

Ce mensonge sur l'existence d'un prétendu déficit est à la base de toute la contre-réforme. En effet, selon les chiffres de l'ACOSS, qui est l'organisme de la Sécurité sociale qui centralise au niveau national toutes les cotisations, le montant des exonérations de cotisations patronales se monte au total sur les dix dernières années à 113,7 milliards d'euros.

Les patrons ont donc bénéficié, de la part de tous les gouvernements successifs, de 113,7 milliards d'euros d'allègements de cotisations. Or ces cotisations appartiennent, sous forme de salaire différé, à la classe ouvrière. En acceptant l'existence d'un prétendu déficit fabriqué de toutes pièces, les 53 représentants du "Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie", dont les représentants des confédérations ouvrières, indiquent par là même qu'il faut tailler à la hache dans les dépenses.

Et d'ailleurs, on lit, toujours dans le rapport du "Haut Conseil", cette phrase qui servira de base à la contre-réforme, quelques mois plus tard, du gouvernement :

"L'assurance maladie doit savoir faire des choix, aussi bien dans ce qu'elle rembourse que dans le niveau auquel elle prend en charge."

Voilà comment le gouvernement est arrivé à démanteler la principale conquête sociale issue de la révolution confisquée de 1945.

Le gouvernement va chercher à imposer ce processus de coopération dans tous les secteurs dans les mois qui suivent, notamment pour le transfert de personnels ouvriers et de service de l'Education nationale, au nombre de 100 000. Ces personnels doivent être transférés aux collectivités locales, c'est-à-dire voués à la privatisation. Or les dirigeants de la principale fédération syndicale enseignante, la FSU, ont participé directement à la rédaction d'articles de cette loi de régionalisation.

Cette politique associant directement les appareils s'est retrouvée dans l'élaboration de la loi de privatisation de l'EDF-GDF (Electricité et gaz de France), comme pour la contre-réforme de l'Education nationale.

Cette offensive d'intégration des organisations syndicales exerce sur elles une pression considérable, mais il n'en découle pas qu'elles cessent d'être des organisations ouvrières indépendantes.

Le sommet européen des 15 chefs d'Etat et de gouvernement des 25 et 26 mars 2004 avait indiqué très clairement, dans le point 43 de son relevé de décisions :

“Les gouvernements ne doivent pas être les seuls à soutenir et à préconiser le changement. Afin de favoriser l'adhésion au changement, le Conseil européen invite les Etats membres à créer des partenariats pour la réforme, qui associent les partenaires sociaux, la société civile et les pouvoirs publics.”

En fait, ce processus de coélaboration des contre-réformes gouvernementales est mis en œuvre depuis des années au plan européen par la CES (prétendue Confédération européenne des syndicats) avec le patronat européen et la Commission européenne. Et c'est ce processus que le sommet européen a appelé à généraliser dans chacun des pays.

Cette politique de coélaboration, si elle permet de faire passer les contre-réformes (Sécurité sociale, régionalisation...), ne signifie nullement que la classe ouvrière est défaite. Mais les directions des organisations que la classe ouvrière a édifiées par sa lutte de classe dérobent le sol sous ses pieds.

Cette situation va contribuer au rejet qui se manifeste lors des élections européennes de juin 2004.

LE REJET DES ELECTIONS EUROPEENNES

Le 13 juin 2004 ont eu lieu, le même jour dans tous les pays de l'Union européenne, les élections au Parlement européen. Ces élections se sont partout traduites par un rejet massif. En France, l'abstention a atteint un niveau jamais égalé de 57,3 %. Et ce phénomène s'est manifesté en même temps dans toute l'Europe. L'Agence France-Presse ne pouvait que constater :

“D'Est en Ouest et du Sud au Nord, le marathon des élections pour le premier Parlement de l'Europe réunifiée s'est soldé dimanche par une déroute sans pré-

céder pour la plupart des gouvernements en place, sur fond d'abstention record, particulièrement chez les nouveaux membres de l'Union européenne.”

Et le quotidien britannique *Financial Times*, porte-parole du capital financier, s'alarmait ainsi le 14 juin 2004, au lendemain de ces élections :

“L'Europe a été balayée par une vague de protestations dimanche soir. Les électeurs ayant infligé un verdict sans appel aux dirigeants nationaux et à l'Union européenne elle-même lors des élections européennes (...). 350 millions d'électeurs étaient appelés à voter, mais cette humeur d'insatisfaction s'est aussi traduite par la faiblesse sans précédent de la participation : 45 % , contre 49 % en 1999 (...). Ces résultats interviennent juste quelques jours avant la réunion, à Bruxelles, des dirigeants européens, qui essaieront de s'entendre sur la prochaine phase de l'intégration européenne, par la signature du projet de traité constitutionnel. Leur capacité à vendre cette Constitution à des électeurs hostiles, dont un grand nombre aura à ratifier ce traité par référendum, est mise en cause par les résultats de dimanche soir.”

Analyse prémonitoire s'il en est.

Le rejet des institutions européennes a pris la forme le 13 juin 2004 de l'abstention, faute d'issue sur le plan électoral. Mais qui peut en douter ? Les millions qui ont voté non ce 29 mai 2005 sont pour une bonne part les abstentionnistes du 13 juin, qui, cette fois-ci, ont pu trouver l'occasion de se saisir du suffrage universel, conquête de la démocratie politique. Et ce qui n'a pas été pour rien dans le cheminement du mouvement qui mène à ce 29 mai 2005, c'est la manière dont le gouvernement français a réagi à ce rejet des élections européennes. Comme l'indiquait la déclaration du bureau national du Parti des travailleurs du 14 juin 2004 :

« Alors même que l'illégitimité de l'Union européenne est ainsi mise en évidence par le rejet de millions et de millions, que font ceux qui se présentent comme des responsables ? Décident-ils d'entendre la voix qui monte de tout le pays et de suspendre les contre-réformes ? Non, tout au contraire. “Dès aujourd'hui, cap sur les réformes”, annonce le Premier ministre, Raffarin, ce 14 juin. Ce même 14 juin, on apprend que le projet de loi Douste-Blazy, qui démantèle de fond en comble notre Sécurité sociale, devrait pas-

ser à l'Assemblée nationale à partir du 29 juin. »

Et quelques semaines plus tard, fin juillet 2004, l'Assemblée nationale votait la destruction de la Sécurité sociale de 1945. Le gouvernement, placé devant les exigences des institutions européennes, elles-mêmes relais de celles du capital financier, n'avait aucune marge de manœuvre et nul choix de pouvoir différer cette remise en cause de la principale conquête sociale issue de la vague révolutionnaire de 1944-1945, sauf à remettre en cause le régime de la propriété privée des moyens de production, ce que, bien évidemment, il ne pouvait ni ne voulait.

Cette période du printemps 2004 a été en même temps jalonnée par une multitude de mouvements, eux aussi contenus, contre le démantèlement des services publics.

EDF, CHEMINOTS, PTT, AEROPORTS DE PARIS : CONTRE LA PRIVATISATION

- EDF-GDF (Electricité et gaz de France). Au moment même où le gouvernement faisait adopter sa contre-réforme de démantèlement de la Sécurité sociale, il faisait également adopter une loi remettant en cause le monopole public de l'électricité et du gaz datant de 1946, c'est-à-dire de la même période que la Sécurité sociale, celle de la vague révolutionnaire qui avait arraché d'immenses conquêtes sociales en France.

Le ministre de l'Economie et des Finances de l'époque, Nicolas Sarkozy, avait indiqué dans une lettre envoyée le 28 avril 2004 aux fédérations syndicales :

“Compte tenu de la nécessité de se conformer aux directives européennes, la loi prévoira la filialisation des réseaux de transports d'EDF et de Gaz de France.”

Le mouvement des agents d'EDF-GDF, qui s'est traduit durant cette période du printemps 2004 par des manifestations, et notamment une manifestation nationale le 27 mai, des grèves et des occupations, s'est heurté à la politique de dislocation des directions des organisations ouvrières. C'est ce qui avait amené l'hebdomadaire du Parti des travailleurs, *Informations ouvrières* (9 juin 2004), à titrer :

“EDF-GDF : après la succession de grèves tournantes et de manifestations (...), les électriciens et gaziers refusent la privatisation ! Pourquoi pas l'unité dans une vraie grève d'ensemble, unie, jusqu'à satisfaction ?”

Mais même si le changement juridique d'EDF-GDF a pu être adopté, il restait dans la conscience de dizaines de milliers d'agents d'EDF-GDF que c'était bien l'Union européenne qui avait dicté ce démantèlement.

- Cheminots. Durant toute cette période qui précède les élections européennes, de nombreux mouvements ont lieu pour la défense des services publics et contre les privatisations.

Ainsi, le 13 mai 2004, à l'appel de leurs fédérations, les cheminots étaient en grève contre le plan fret (transport de marchandises) présenté par la direction de l'entreprise : fermeture de quatre triages, de seize gares principales de fret, de cent autres gares ouvertes au fret, et suppression de 2 500 emplois.

Un syndicaliste résumait ainsi le sentiment largement partagé par tous les cheminots, tout à la fois sur la forme des actions menées et sur l'origine européenne des décisions :

“Les postiers ont fait grève, puis les cheminots aujourd'hui. Le 27 mai, ce seront les agents EDF. Faut-il y aller chacun à son tour ? L'Europe s'attaque à tous les services publics.”

Quelques jours plus tard, le 2 juin 2004, une grève démarre dans l'unité dans le dépôt de cheminots de la ville de Saint-Etienne. En assemblée générale, un militant résume ainsi l'enjeu de cette grève :

“En fait, notre grève pose des problèmes de fond ; la grève locale soulève des problèmes nationaux. C'est la déclinaison des directives de Bruxelles qui menace l'existence de notre site. C'est le même schéma partout, à EDF, à France Télécom. C'est l'ouverture à la concurrence. En 2006, l'ensemble du fret doit être ouvert à la concurrence.”

Mais les responsables nationaux des fédérations syndicales ayant laissé la grève isolée, celle-ci ne pourra aboutir.

Pour autant, le sentiment que c'est la politique de l'Union européenne qui démantèle l'ensemble des services publics s'ancre toujours plus fort dans la conscience collective.

Et trois jours après les élections européennes, le 16 juin 2004, près de 1 500 cheminots de la filière administrative, venus de toutes les régions de France, se rassemblent à Paris pour exiger le retrait des plans de restructuration.

Les cheminots du Parti des travailleurs en dégagent ainsi les leçons :

“Pourquoi ce qu’il a été possible de faire concernant la filière administrative ne le serait-il pas pour tous les cheminots de toutes les fonctions et de tous les services, pour exiger le retrait de tous les plans destructeurs de la direction et du gouvernement aux ordres de l’Union européenne, pour porter un coup d’arrêt à cette politique de démantèlement du service public et de notre statut national de cheminots ? (...) Le succès de ce rassemblement indique clairement que, quand les cheminots sont appelés à se mobiliser dans l’unité sur des revendications claires, c’est-à-dire, en l’occurrence, pour exiger le retrait des projets de la direction, le maintien des emplois et des structures, ils répondent massivement. A partir de ce rassemblement, la question qui est posée n’est-elle pas, comme pour le reste des problèmes auxquels sont confrontés les cheminots, comme l’ont été les cheminots du dépôt de Saint-Etienne dernièrement, qui ont fait grève à 100 % durant huit jours : la grève dans l’unité jusqu’à satisfaction des revendications ?”

Mais il n’y aura pas d’appel à la grève dans l’unité. Comme un an plus tôt, comme pour les agents de l’EDF-GDF, tout ce mouvement en profondeur, resté disloqué, s’est en quelque sorte projeté sur le plan électoral dans le vote non.

Dans la même période, des mouvements ont eu lieu également dans les postes, à Aéroports de Paris, avec les mêmes caractéristiques.

LA REVOLTE DES MAIRES A L’AUTOMNE 2004

Un élément de très grande importance s’est déroulé durant tout l’automne 2004 : un véritable vent de révolte a soulevé les élus locaux.

Il faut s’arrêter là sur la signification profonde de ce mouvement. Il y a en France 36 000 communes, c’est-à-dire plus que dans tout le reste de l’Europe.

L’existence de ces 36 000 communes est le produit direct de la grande Révolution française de 1789. Les maires et les élus locaux des petites communes, souvent rurales, sont en quelque sorte des délégués de la population. Et dans ces communes, vivent des salariés travaillant dans de plus grandes villes. Certains élus locaux sont eux-mêmes bien souvent des syndicalistes.

C’est ainsi qu’en France, on peut considérer qu’il y a deux piliers de la démocratie : l’existence de syndicats indépendants et celle de ces 36 000 communes.

Depuis près de vingt ans, tous les gouvernements successifs, de “gauche” comme de droite, ont tenté, sur ordre de l’Union européenne, de liquider ce foyer de démocratie que constitue ce maillage en profondeur de tout le territoire. Plusieurs lois se sont succédées, visant au regroupement forcé des communes, à la remise en cause des prérogatives souveraines des maires, à l’asphyxie financière de leurs budgets et au démantèlement de leurs services publics. D’où cette véritable “révolte” des élus locaux.

Lors de la conférence de presse de rentrée du Parti des travailleurs, le 7 septembre 2004, Daniel Gluckstein, secrétaire national, indiquait :

“Il existe dans ce pays un mouvement de résistance des maires et des élus locaux qui s’amplifie, parce que les maires et les élus locaux voient converger au niveau des communes toutes les conséquences à la fois des politiques de décentralisation et d’étranglement financier des collectivités territoriales.

Fait qui a une grande importance : dans les dernières semaines, 5 000 conseils municipaux ont adopté des délibérations tout à fait officielles contre les conséquences de la directive postale, c’est-à-dire le démantèlement du service public de La Poste.”

Quelques jours plus tard, le 18 septembre 2004, se tient une assemblée générale de maires ruraux du département d’Ille-et-Vilaine. Le président de l’association des maires ruraux de ce département y déclare :

“Il faut maintenir les services publics. S’ils disparaissent, quelles valeurs aurons-nous à transmettre, s’il n’y a plus de postes, d’écoles, à nos enfants ?”

Le président de l’association nationale des maires ruraux de France ajoute :

“On demande à La Poste d’être un service public et d’être aussi performante qu’une entreprise, donc tout et son contraire.”

Un secrétaire de préfecture résumait ainsi l’enjeu :

« J’ai passé trois ans à Bruxelles. Souvent, on me disait : “36 000 communes, c’est de la folie, vous avez plus de communes que tous les pays d’Europe”. »

Et, d’un département à l’autre, ce mouvement va s’amplifier.

Trois jours plus tard, le 21 septembre, dans un autre département, la Vienne, une jonction de la plus haute importance s’opère entre élus et syndicalistes pour défendre les bureaux de poste.

Une manifestation rassemble en commun des élus locaux et des postiers en grève, à l’appel des syndicats CGT, FO et SUD. Sur les banderoles apportées par les élus locaux, on peut lire :

“Nous voulons garder notre bureau de poste” ; “Pas de campagne sans service public” ; “Pas une seule fermeture de bureau”.

Le 23 octobre, dans un autre département, la Creuse, 263 élus locaux démissionnent de leur mandat pour exiger l’arrêt des fermetures des perceptions, des bureaux de poste, de tous les services publics. L’un de ces élus locaux, conseiller général, expliquait la situation dans une de ces communes :

“A La Courtine, on a d’abord fermé le collège, il y a quelques années. Puis, c’était au tour de la gare, devenue boucherie. C’est maintenant la perception qui s’en va. Notre bureau de poste est également en danger (...). Au niveau du département, on a atteint un seuil minimum au-dessous duquel on ne peut plus aller. Sinon, on est condamné à crever.”

Le *Bien public* de Dijon résumait bien le problème :

“Ce n’est sans doute qu’un début, ce mouvement de colère de plus de 260 élus locaux qui ont démissionné de leur mandat. De la Creuse, la protestation pourrait bien gagner d’autres départements (...). Les habitants des cantons et des villages en voie de désertification sont en droit d’exiger les mêmes services publics que ceux des grandes villes (...). Le dialogue s’avère presque impraticable entre des intérêts aussi antagonistes : ceux de l’Etat, qui doit restreindre ses déficits, et ceux des

collectivités locales, qui sont les défenseurs de leurs ressortissants.”

Contradiction majeure, effectivement, entre ce qu’implique la politique de l’Union européenne et le mandat de la population. Contradiction qui, on l’a vu, va se dénouer sous la forme électorale le 29 mai. Ce même *Bien public* indiquait à sa manière comment il s’agissait en fait d’un mouvement d’une très grande profondeur :

“La France présente un certain nombre de particularités héritées de son histoire : un nombre record de communes, plus de 36 000, et un autre de fonctionnaires. Les réduire tous deux exigerait d’un gouvernement quel qu’il soit une hardiesse réformatrice impensable — qui jetterait dans la rue les citoyens et leurs élus.”

Il faudrait parler de contre-réforme. En tout cas, cette “hardiesse” a jeté dans le vote non des millions de citoyens et d’élus.

Pour nourrir ce mouvement de révolte, le Parti des travailleurs avait, une semaine plus tard, dans son hebdomadaire *Informations ouvrières*, donné la parole aux élus démissionnaires de la Creuse, en mettant en opposition ces deux faits :

“D’un côté, le 29 octobre, les chefs d’Etat et de gouvernement signent sans mandat la Constitution européenne. De l’autre, le 23 octobre, pour défendre leur mandat et les services publics, 263 élus de la Creuse démissionnent.”

LE SOULÈVEMENT DE LA JEUNESSE

Pendant des semaines et même des mois, au printemps 2005, des dizaines et des centaines de milliers de lycéens sont descendus à de multiples reprises dans la rue. Ces centaines de milliers de lycéens ont des parents, des enseignants. On peut dire sans craindre de se tromper que des millions se sont sentis partie prenante de cette mobilisation de la jeunesse.

Une exigence commune les a rassemblés : leur refus de la contre-réforme de l’Education nationale du ministre Fillon, et plus précisément leur volonté de maintenir le baccalauréat comme examen national anonyme. Le baccalauréat est un symbole dans le système éducatif français. Diplôme sanctionnant la fin des études secondaires, il est en même temps le premier grade uni-

versitaire donnant accès à l'Université. Produit de l'école républicaine, cet examen est national et se déroule de façon anonyme sur des épreuves écrites et orales en fin d'année, corrigées par des enseignants d'autres établissements qui ne connaissent pas les élèves. Le gouvernement a décidé d'y substituer un diplôme en "contrôle continu", c'est-à-dire avec des notes tout au long de l'année scolaire délivrées dans l'établissement scolaire. Plus d'égalité entre les lycéens, et la porte ouverte à l'arbitraire. Voilà ce que des centaines de milliers de lycéens ont refusé.

Plusieurs mois auparavant, il y avait eu de premiers signes annonciateurs de ce soulèvement de la jeunesse.

Ainsi, à la rentrée de septembre, dans la ville de Montpellier, plusieurs milliers de lycéens se sont mis en grève pour exiger la réintégration de 46 personnels ouvriers et de service embauchés sur des contrats précaires et menacés de licenciement immédiat.

Dans leur mouvement de grève, qui a duré plus de dix jours, les lycéens de Montpellier se sont heurtés aux mêmes obstacles que leurs aînés et leurs parents dans leur propre mouvement de classe. Lorsqu'ils se sont tournés vers les responsables syndicaux enseignants pour que la jonction s'opère, ils se sont vu répondre par certains :

"On ne peut pas demander la réintégration des 46 personnels, car ce sont des emplois précaires."

Quelle argutie ! Bien évidemment, tous les lycéens comme tous les enseignants sont pour la titularisation des personnels précaires. Mais qui pourrait être titularisé s'il est licencié ?

En tout cas, cette mobilisation des lycéens de Montpellier, largement répercutée ailleurs par les comités pour un vrai syndicat étudiant, s'est inscrite comme un chaînon menant à la puissante mobilisation des mois suivants.

Près de trois mois plus tard, un mouvement éclate dans les lycées professionnels de Paris. Il s'agit de l'enseignement technique public, arraché au patronat, là aussi pendant la vague révolutionnaire de 1944-1945. Ces établissements sont de trop pour le patronat et l'Union européenne, qui veulent y substituer l'apprentissage sur le tas en usine.

C'est ainsi que des enseignants, lycéens et parents ont appris fin novembre que huit établissements de Paris étaient touchés par une vaste réorganisation contenant fermetures d'établissements pour les uns et déplacements autoritaires pour d'autres. Immédiatement, les lycéens se soulèvent et se rendent en manifestation au rectorat, qui représente le ministère. Leur mobilisation réalisera l'unité avec les enseignants et leurs sections syndicales locales et les parents sur les établissements concernés. Dans l'une des entrevues avec l'administration, un dialogue résume bien le choc qui a eu lieu :

« Le rectorat : "Deux discours s'affrontent. Deux logiques : L'une pédagogique, l'autre financière." Un élève : "Vous bouleversez notre vie. On ne lâchera pas". »

Et c'est ce même acharnement qui va se retrouver quelques semaines plus tard contre le projet de loi du ministre. Fin janvier, début février, de premières grèves spontanées éclatent, plusieurs milliers de lycéens descendant dans la rue dans de nombreuses villes. L'agence de presse AFP constate que les lycéens sont "arc-boutés contre la réforme du bac". Et dans la ville de Nantes, où plus de 2 000 lycéens manifestent dès fin janvier, la presse locale relate ce que disent les lycéens :

"Nous sommes contre le bac en contrôle continu, car cela casse l'égalité entre les lycéens."

"Ne touchez pas au baccalauréat !" : c'est le cri de ralliement de tous les lycéens. Le 5 février, ils manifestent à nouveau par milliers, plus nombreux. L'un d'entre eux explique :

"Le plan Fillon fait dépendre la valeur du bac du niveau du lycée où tu es. Avec le contrôle continu, il y a la possibilité de tricher, et le bac se rapproche du brevet, qui ne vaut plus rien."

Un autre ajoute :

"Ce qu'on ne veut pas, c'est d'un bac 93 (indicatif d'un département très populaire de la banlieue parisienne — NDLR), un bac Paris, un bac Marseille."

La vague enfla. Les 10 et 15 février, à deux reprises, ils sont 100 000 dans les rues, alors que, pour la deuxième date, de nombreuses académies sont en vacances scolaires.

Depuis de nombreuses années, les va-

cances scolaires de février se font par roulement d'une région à l'autre, ce qui fait que, durant quatre semaines, un tiers à deux tiers de la France sont en vacances scolaires. Et malgré cela, au fur et à mesure de la rentrée scolaire, les manifestations succèdent aux manifestations.

Le 8 mars, deux jours après que tout le monde est rentré, ils sont 165 000 dans la rue, selon les chiffres officiels, en fait certainement beaucoup plus. Nouveau déferlement le 15 mars.

Mais ce mouvement des lycéens se heurte à de multiples obstacles, venant du sommet des appareils, particulièrement de la principale fédération syndicale enseignante, la FSU, comme de l'intérieur de leur mouvement, avec les organisations lycéennes présentées comme "organisatrices" de leur mobilisation.

Dès la mi-février, une grande manœuvre avait tenté de disloquer la mobilisation : le ministre fait mine de reculer. Il retire de sa loi toute référence précise au bac, tout en maintenant totalement le cadre avec cette formule :

"Les examens conduisant à tous les diplômes nationaux seront modernisés. Ils comporteront, à côté d'autres formes de contrôle, un nombre d'épreuves terminales limité..."

C'est-à-dire très exactement le contenu de sa réforme. Et le ministre annonce un groupe de travail sur le bac devant donner ses conclusions... juste après le référendum du 29 mai.

Et c'est là que le secrétaire général de la FSU, Aschieri, vole à son secours.

A la question : "*Faudrait-il maintenir le baccalauréat en l'état ?*", il répond :

« Ça se discute à partir de la question : que veut-on faire ? Si on nous disait : "Venez discuter pour savoir si on doit faire évoluer le bac et dans quel sens", on serait d'accord pour le faire. »

Mais les lycéens ne sont pas dupes de la manœuvre du ministre... et de celle de ce responsable. Interrogés par *Informations ouvrières* lors de la manifestation du 15 février, ils répondent :

"Il n'a pas retiré sa loi, mais seulement retardé sa décision. — Le ministre veut profiter des vacances pour que le mouvement se calme. Il se trompe. On ira jusqu'au bout. — C'est un calcul politique

pour faire passer la réforme du bac plus tard. On ne se laissera pas avoir. — Ils cherchent à nous calmer, mais on n'est pas dupes. On va continuer à manifester."

Ce qui explique l'ampleur des manifestations un mois plus tard. C'est alors que les obstacles internes à la mobilisation s'expriment avec netteté. Une responsable d'une des organisations lycéennes, la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL), explique : "*On peut renégocier une réforme, mais uniquement une réforme qui en mérite le nom.*" La responsable de l'autre organisation lycéenne, l'Union nationale lycéenne (UNL), indique pour sa part : "*Il va falloir trouver une solution.*"

Et après le 15 mars, ces organisations, toutes deux liées au PS, qui avaient appelé précédemment aux manifestations, disparaissent purement et simplement de la circulation, laissant la place à un regroupement gauchiste autoproclamé intitulé "coordination lycéenne", dans lequel les quelques militants de la LCR (organisation membre du SU) jouent un rôle clé. Dans une totale répartition des rôles entre les organisations lycéennes citées ci-dessus et cette "coordination", les lycéens sont livrés à eux-mêmes et conduits à l'impasse dans des actions spectaculaires, mais sans effet. Pourtant, pendant encore de nombreuses semaines, des milliers de lycéens vont manifester avec toujours la même exigence de maintien du bac national et anonyme.

Même si, du fait de cette politique des appareils, leur mouvement n'a pas abouti, il reste que cette mobilisation a été un élément majeur dans la montée du vote non de toute la population.

La claire conscience des lycéens que le ministre leur mentait en prétendant qu'il retirait de sa réforme la destruction du bac a trouvé en écho le mouvement de millions qui ne vont pas plus croire les mensonges des partisans du oui à la "Constitution" européenne, particulièrement des dirigeants du PS.

LE PROFOND MOUVEMENT DES FONCTIONNAIRES

Dans le mouvement de la lutte de classe

qui a mûri jusqu'à se cristalliser sous la forme électorale du vote non, il faut accorder une place importante au mouvement des fonctionnaires et des salariés du secteur public pour l'augmentation des salaires et la défense de leurs statuts.

Deux étapes essentielles ont marqué ce mouvement : les 20 janvier et 10 mars.

Le 20 janvier, l'ensemble des fédérations syndicales de fonctionnaires appellent à une grève pour l'augmentation des salaires. La grève est massivement suivie. Pourtant, ce mouvement avait été confronté à des tentatives de dislocation : alors que les fonctionnaires étaient appelés à la grève le 20 janvier, les postiers l'étaient, eux, le 18, et les cheminots le 19.

Malgré cela, ce mouvement a constitué une étape importante.

Pour bien mesurer le ressort de ce mouvement, qui est sur le fond le même que celui, quelques mois plus tard, du vote non, il peut être intéressant de citer largement l'éditorial d'*Informations ouvrières* paru la veille du 20 janvier, qui donne la parole à divers salariés : *“Coup de fil à un camarade ouvrier de l'Education nationale (TOS).”*

Par une loi de décentralisation, le gouvernement avait décidé de transférer ces personnels techniciens ouvriers et de service (TOS) aux collectivités locales, en leur faisant perdre leur statut de fonctionnaires d'Etat. Voici ce que dit donc pour notre journal cet ouvrier :

« Je suis TOS et on veut nous sortir de la fonction publique d'Etat. Les TOS, c'est la catégorie la plus mal payée de la fonction publique. Je serai en grève le 20, à l'appel de l'ensemble des fédérations de fonctionnaires, pour l'augmentation des salaires, le maintien du statut, et pour dire non aux transferts. Des collègues m'ont dit : “Nous avons passé un concours, c'est une rupture de contrat. Les principes républicains ne sont pas respectés. Et certaines organisations syndicales donnent un coup de main au gouvernement pour arriver à ses fins”. »

L'éditorial donne ensuite la parole à un cheminot :

“Je serai en grève le 19 contre la suppression de 4 000 postes : 1 000 à l'équipement (entretien des voies), 500 au matériel (locomotives), 600 à la traction, plus de 1 200 aux guichets, entre 500 et 600

dans les services administratifs ! En deux ans, 11 000 postes ont été supprimés ! Et il y a les filialisations. Cela ne s'arrête pas ! Il y a la privatisation du TGV, et on n'a rien sur les salaires !”

Un postier, ensuite :

« Aujourd'hui, 18 janvier, je suis en grève avec tous les collègues contre le projet de loi dit de “régulation postale” soumis au vote du Parlement. Ils veulent aller jusqu'au bout de la privatisation de La Poste, déjà commencée par le gouvernement Jospin (...). Sur 130 centres de tri, plus de 80 sont menacés de démantèlement, dont celui où je travaille. Aujourd'hui, la grève a été massive dans mon centre de tri, mais beaucoup plus inégale ailleurs. Pourquoi ? N'est-ce pas parce que les postiers ont été appelés par les dirigeants à faire grève coupés de l'ensemble des fonctionnaires ? »

Et l'éditorial se concluait en faisant le lien avec les directives européennes et le projet de “Constitution” européenne. Interrogé dans la manifestation parisienne des fonctionnaires du 20 janvier, un ouvrier d'entretien déclare :

“Je suis là d'abord pour les salaires. 1 % d'augmentation, ça fait 12 euros, alors que tout augmente. J'ai deux enfants, je ne m'en sors pas. Ils ont le service public dans le collimateur à cause de l'Europe.”

“A cause de l'Europe” : ainsi s'est exprimé le cheminement dans la conscience de millions faisant le lien entre leurs revendications et la politique de l'Union européenne massivement rejetée le 29 mai.

Le 10 mars, nouvel appel à la grève et à manifester. Un million descendent dans la rue, des millions sont en grève. Le mouvement s'affermir. Et caractéristique importante : pour la première fois, des secteurs significatifs de salariés du privé se retrouvent dans la grève et dans la rue avec les fonctionnaires et les salariés du secteur public.

Un exemple parmi des centaines d'autres. Interrogé par *Informations ouvrières*, un salarié d'une entreprise de transports déclare :

“On en a marre. Nos salaires sont bloqués. Il y a de plus en plus de petits contrats de 400 heures maximum, des salaires de misère à un peu plus de 3 000 F par mois. Le patron veut nous supprimer notre prime de fin d'année, pour la rem-

placer par une prime de qualité, qui pourra être attribuée à la tête du client. Voilà pourquoi nous sommes en grève. Et si la Constitution européenne passe, ce sera encore pire."

Ce 10 mars, avec au même moment (8 mars-15 mars) des centaines de milliers de lycéens dans la rue, a sans doute, pour la période immédiate avant le référendum, constitué un véritable tournant. Il ne faut sans doute prêter qu'une importance relative aux sondages. Mais c'est peu de temps après ce 10 mars que les premiers sondages ont donné le non majoritaire dans la population, avec en particulier un basculement chez les enseignants et les fonctionnaires.

DE MULTIPLES MOUVEMENTS DE CLASSE JUSQU'À LA VEILLE DU REFERENDUM

Les quatre, cinq derniers mois précédant le référendum ont été jalonnés de dizaines et de centaines de grèves dans le public comme dans le privé, et souvent dans des petites entreprises. Des grèves ont eu lieu jusqu'à la veille du référendum. Il ne s'agit pas ici de prétendre dresser un tableau exhaustif de tous ces mouvements de classe, mais d'indiquer seulement quelques-uns des plus importants.

• Les cheminots.

Le 26 janvier, éclate une grève spontanée. Sa signification est à mettre en rapport avec le fait qu'en décembre, le gouvernement et la direction de la SNCF avaient obtenu un accord signé par certaines fédérations syndicales remettant en cause le droit de grève au nom de l'engagement d'un "service minimum". Et lorsque, le 19 janvier, les organisations syndicales avaient appelé à une journée de grève, à la veille de la grève des fonctionnaires (voir plus haut), toute la presse, à l'instar du quotidien *La Croix*, s'était félicitée du fait que "la grève (s'était) civilisée". Et puis, le contingent intervient. L'agression d'une femme contrôleur, seule dans un train de nuit, provoque une grève spontanée et massive. Brusquement, la "grève civilisée" vole en éclats. Partout, des assemblées générales de contrôleurs se tiennent et décident la grève, mettant en avant la revendication de deux

contrôleurs par train. Cette grève spontanée et massive indiquait que la classe ouvrière cherchait à retrouver sa spontanéité bridée depuis des années par la politique des appareils.

• Airbus.

Cette entreprise, leader dans la métallurgie française, fait partie du groupe EADS, qui est récemment redevenu le premier constructeur mondial d'avions devant l'américain Boeing. 18 000 salariés y travaillent encore. Fin janvier, la direction remet en cause des accords datant de 1970, qui garantissaient le maintien du pouvoir d'achat. A l'initiative des sections syndicales Force ouvrière, entraînant les autres organisations syndicales, une grève est décidée pour le 2 février sur les sites de Nantes et Saint-Nazaire. La grève y est ultra-massive : 80 % de grévistes. Cette grève a obligé la direction à reculer sur quelques points. Mais elle a surtout signifié que, dans le privé également, la classe ouvrière cherchait à résoudre ses problèmes sur le terrain direct de la lutte de classe.

• Air France

Là encore, comme le 26 janvier à la SNCF, une grève spontanée éclate. L'élément contingent est la décision de la direction d'Air France de sanctionner un agent de piste désigné comme "coupable" d'un accident ayant entraîné la mort d'une hôtesse de l'air, alors que la cause en est le manque de personnel. Sur l'aéroport d'Orly, la grève se développe de manière spontanée et s'étend à d'autres aéroports. Les responsables syndicaux d'Air France des deux principales organisations syndicales, la CGT-FO et la CGT, donnent clairement le contenu. Une responsable CGT-FO indique :

« Depuis le rapprochement avec KLM (compagnie aérienne hollandaise avec laquelle Air France a fusionné — NDLR), la direction n'a qu'un mot à la bouche : "synergies". Cela signifie qu'il faut réduire de 60 % les coûts. »

Un responsable CGT Air France indique pour sa part :

"Avec la privatisation, c'est la rentabilité et la réduction des effectifs. La directive européenne Assistance escale entraîne une augmentation de la sous-traitance."

C'est encore et toujours la politique de l'Union européenne qui est à l'origine de

tout. Et l'important est que chemine dans la conscience des travailleurs et des responsables syndicaux locaux le fait que tous les problèmes, toutes les revendications se relient à la politique de l'Union européenne, et donc à la "Constitution" européenne.

- La place nous manque pour citer ces multiples grèves, qui, dans les trois derniers mois, vont voir les travailleurs, dans l'unité avec leurs organisations syndicales locales, chercher à résister : l'entreprise automobile Peugeot, les salariés des transports urbains de Marseille, les hospitaliers du centre psychiatrique de Pau, d'un hôpital célèbre de cancérologie, les marins de la compagnie publique qui relie l'île de la Corse au continent, menacés par une directive européenne ; et encore : les ouvriers techniciens de la radio publique Radio France, les employés d'Aéroports de Paris contre la privatisation, les instituteurs de Paris réalisant l'unité avec les parents d'élèves contre la fermeture de classes...

Ainsi, comme on peut le mesurer, la montée vers la victoire du vote non s'est nourrie de ces centaines de mouvements dans la lutte de classe, qui, la plupart du temps, n'ont pas abouti, mais qui se sont accumulés dans la conscience des masses. Et ce mouvement a touché également la paysannerie.

LA PAYSANNERIE

A une semaine du référendum, 10 000 viticulteurs du Sud-Ouest de la France sont descendus dans la rue. Le contenu de cette mobilisation des viticulteurs avait été donné deux mois auparavant, lors d'une précédente grande manifestation où 8 000 viticulteurs s'étaient retrouvés en manifestation dans la ville de Montpellier. Un responsable syndical vigneron, dont la banderole syndicale indiquait "*Non à la Constitution européenne*", avait pris la parole en déclarant notamment :

« L'Europe, on connaît. Les 25 chefs d'Etat ont signé la Constitution à Rome, là où a été ratifiée la Communauté du charbon et de l'acier. C'est vieux, je n'étais pas né. Aujourd'hui, il n'y a plus de mines de charbon. Et l'industrie métallurgique est dans un tel état qu'il faut importer. A la vigne, nous travaillons avec du fer. Pour

un palissage dans une vigne d'un hectare, on est passé en un an de 10 000 à 15 000 francs. Si la situation est catastrophique, ce n'est pas à cause des vignerons bordelais, c'est à cause de l'Europe. Ce ne sont pas nos collègues qui spéculent sur les cours du vin. Ce sont les multinationales qui nous poussent à la ruine. L'effondrement des cours du vin de 40 à 50 %, ce ne sont pas nos collègues, ce sont les banquiers de l'Union européenne. Les menaces de remboursement des prêts qui nous sont consentis, les tracasseries administratives pour les coopérateurs, les tribunaux, c'est ça, la Constitution européenne, c'est ça, la "concurrence libre et non faussée". L'Europe commande que soient liquidées les caves coopératives. Pas un viticulteur ne m'a dit qu'il voterait oui à la Constitution. »

Et ce discours prononcé le 9 mars devant 8 000 viticulteurs exprimait ce qui allait se traduire dans les urnes le 29 mai non seulement au niveau des viticulteurs, mais au niveau de toute la paysannerie, menacée directement par la politique agricole dictée par l'Union européenne.

COMMENT CE MOUVEMENT S'EST-IL REFRACTE DANS LES ORGANISATIONS DU MOUVEMENT OUVRIER ?

- Dès le 13 juillet 2004, le comité directeur de la CES (Confédération européenne des syndicats) approuvait la Constitution européenne, qui venait d'être adoptée quelques semaines plus tôt par les chefs d'Etat européens. Cela a été un argument majeur de tous les tenants du oui. Même Chirac, dans son ultime allocution à trois jours du référendum, a encore mis l'accent là-dessus. La CES prétendait parler au nom de toutes les confédérations syndicales d'Europe, et donc de France, et elle n'a cessé de mener campagne pour le oui jusqu'au bout. Son secrétaire général, John Monks, s'est déplacé à plusieurs reprises en France, notamment lors d'un meeting commun avec la centrale chrétienne CFDT, et, à chaque fois, il a prétendu parler au nom de toutes les organisations syndicales.

Mais la réalité a été différente.

- Le 13 octobre, le comité exécutif de la CES se réunit avec des représentants de toutes les confédérations syndicales euro-

péennes. La direction de la CES, totalement intégrée aux institutions de l'Union européenne, propose à nouveau un appel à voter oui à la "Constitution" européenne. Sur les quatre organisations syndicales françaises représentées au comité exécutif de la CES, seule la CFDT vote pour. La CGT-FO vote contre, et la CGT et la CFTC s'abstiennent, comme d'autres centrales syndicales européennes, sur la résolution proposée par la direction de la CES.

Pour ce qui concerne la prise de position de la CGT-FO, seule centrale syndicale de toute l'Europe à avoir voté contre la résolution du comité exécutif de la CES, cette prise de position avait été préparée par une large discussion dans ses instances. En effet, les 16 et 17 septembre 2004, le Comité confédéral national (CCN) de la CGT-FO (rassemblant les représentants des unions départementales et des fédérations) avait adopté une résolution concernant la "Constitution" européenne, dans laquelle on pouvait notamment lire :

"Pour FO, on ne peut réellement mettre en avant la question sociale sans réviser fondamentalement le pacte de stabilité et de croissance, sans poser la question des conditions et du contenu de l'indépendance de la Banque centrale européenne, et sans donner une priorité au service public et à la protection sociale collective sur la concurrence. De ce point de vue, une question importante est celle de la nature du texte, qui tend à graver dans le marbre la nature économique libérale et restrictive, et à constitutionnaliser la politique de privatisation et de déréglementation (...). Attaché à la liberté de négociation et à l'indépendance syndicale, le CCN constate que le projet de Constitution confirme les dispositions qui peuvent, dans certaines conditions, conduire à intégrer les partenaires sociaux en leur confiant la mise en œuvre de lois-cadres européennes. FO refusera toute association de l'organisation syndicale à l'exercice du pouvoir législatif. Le CCN affirme que FO est déterminée à préserver son indépendance et sa liberté de comportement, y compris en termes de calendrier, et ne saurait se considérer engagée par des positions ou décisions n'émanant pas de ses structures. En particulier, pour ce qui est du projet de Constitution, FO ne se sent pas engagée par la prise de position de la CES. C'est dans cet esprit que la CGT-FO s'attachera à informer les travailleurs et à faire connaître ses analyses."

Cette position d'indépendance vis-à-vis de la CES, relais des institutions européennes, s'est affirmée à plusieurs reprises, bien que la direction de la CGT-FO se soit refusée à donner une consigne de vote explicite.

Quelle est la signification de l'abstention de la CGT ? Le mouvement naturel "historique" de la CGT aurait dû l'amener à voter contre la résolution de la CES. La CGT, première centrale syndicale ouvrière de France, avait pris position en 1992 pour le non au référendum sur le traité de Maastricht. L'appareil dirigeant la CGT a été façonné pendant des décennies dans la subordination à la bureaucratie au pouvoir au Kremlin. Mais depuis la chute du Mur de Berlin et l'effondrement de l'ex-URSS, le petit sommet de cet appareil a fait mouvement, à l'image des mafias qui dirigent les pays de l'ex-Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique, vers une subordination totale aux intérêts de l'impérialisme américain, via son relais, l'Union européenne. Cela s'était traduit, entre autres, par l'entrée au secrétariat de direction de la CES d'un des représentants de la CGT, le dénommé Decaillon. Mais la masse des militants et des cadres intermédiaires de la CGT, fidèles en cela à la position traditionnelle de leur organisation, dès avant le comité exécutif, voulaient que la CGT appelle à voter non au référendum. C'est en ce sens que l'abstention au comité exécutif de la CES constituait une sorte de point d'équilibre instable entre deux mouvements totalement contradictoires.

Et pendant les semaines et les mois qui ont suivi ce comité exécutif de la CES, l'essentiel de la discussion dans le mouvement ouvrier s'est concentré dans la CGT. De nombreuses instances de la CGT, syndicats de base, mais aussi unions départementales et fédérations, ont, durant les mois d'octobre, novembre et décembre, pris position pour appeler à voter non au référendum. L'appareil au sommet de la CGT, pendant toute cette période, a opposé à cette aspiration un prétendu débat, prétextant qu'il était trop tôt pour se prononcer. Mais, parallèlement, il faisait donner dans *Le Monde* deux des principaux responsables, qui, eux, appelaient au oui à la "Constitution" européenne. Le 15 novembre 2004, Joël Decaillon, signant comme "secrétaire de la Confédération européenne des syndi-

cats (CES) et ancien responsable des questions internationales de la CGT”, et Daniel Retureau, signant comme “membre du comité économique et social de l’Union européenne et représentant de la CGT au Bureau international du travail”, publiaient une tribune libre, dont le titre concentrait tout le reste : “*Constitution européenne : un socle pour les luttes à venir.*”

• C’est dans cette situation qu’intervient le CCN de la CGT des 2 et 3 février. On a parlé à son propos d’un véritable séisme. La direction de la CGT avait présenté au vote un document, dont l’axe était un prétendu balancement entre les avancées et les inconvénients de la “Constitution” européenne. Mais un amendement ainsi rédigé : “*Le CCN se prononce pour le rejet de ce traité constitutionnel*” a été adopté par 74 pour, 37 contre et 5 abstentions. Le vote final du texte intégrant cet amendement a donné 82 pour, 18 contre. Ainsi, non seulement le petit noyau au sommet de la confédération de la CGT a été désavoué au cours de ce CCN, mais l’ampleur du vote indique à quel point cette décision était la réfraction de l’aspiration de l’immense masse des militants de la CGT.

Personne ne s’est trompé sur la signification de ce vote. L’un des principaux dirigeants de la CGT, Jean-Christophe Le Duigou, membre du bureau confédéral, a déclaré quelques heures après la fin du CCN à l’agence de presse AFP :

“Il ne faut pas se cacher derrière son petit doigt, cela vaut clairement consigne de vote négative au référendum, et c’est ce que ne voulait pas la direction confédérale (...). Il s’agit d’un échec pour la direction, ce n’est pas la peine de se le cacher.”

A l’issue du CCN, Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT, s’est permis de publier une adresse aux organisations de la CGT, dans laquelle il déclarait notamment :

“Je prends acte de sa déclaration, tout en désapprouvant le processus et la démarche qui caractérisent ces décisions.”

Mais cette déclaration n’a pas empêché que tout le monde a apprécié la signification fondamentale de ce vote du CCN de la CGT. Le principal quotidien patronal, *Les Echos*, a ainsi expliqué :

“Ce dernier (Bernard Thibault — NDLR) a eu beau dénoncer l’absence de

réel débat, compte tenu du nombre d’organisations qui étaient venues avec un mandat ferme pour donner la consigne du non au référendum, il a échoué à retourner la salle, et n’a pu qu’acter sa défaite.”

Informations ouvrières, commentant ces événements, et particulièrement cette citation du journal patronal, indiquait :

“Qu’est-ce que cela veut dire ? La plupart des organisations membres du CCN (unions départementales et fédérations) étaient venues avec un mandat ferme. Mais le mandat, n’est-ce pas la démocratie de représentation ? N’est-ce pas la forme la plus développée de la démocratie de représentation que de mandater des représentants et des dirigeants d’organisations ? Mais si ces dirigeants étaient venus non seulement avec un mandat, mais un mandat ferme, d’où venait-elle, cette fermeté ? C’était la fermeté des instances qui s’étaient réunies précédemment. Et les instances procèdent des adhérents. C’est donc une manière de reconnaître que c’est la fermeté des syndicats, de leurs représentants dans les instances syndicales, qui s’est exprimée dans la fermeté du mandat, qui fait que (et c’est dit à demi-mots), malgré les pressions et les manœuvres diverses, il était impossible de retourner la salle, parce que retourner la salle aurait signifié amener les responsables à piétiner leur mandat, ce qu’ils ont refusé lors du CCN.”

Toute cette bataille a eu un résultat : même si l’appareil au sommet de la CGT a tout fait ensuite pour faire comme s’il n’y avait pas eu ce vote du CCN, des dizaines, des centaines de syndicats, d’unions locales, de fédérations, d’unions départementales, s’appuyant sur ce vote du CCN, ont appelé à voter non, souvent par des tracts massivement diffusés dans les entreprises.

Et cela a été vrai aussi pour un grand nombre d’organisations de FO, qui, dans le cadre du fédéralisme, ont pris position explicitement pour le vote non

Et c’est ainsi que, malgré l’acharnement des partisans du oui à la “Constitution” européenne à prétendre que tous les syndicats européens, avec la CES, étaient pour le oui, les travailleurs français, et en particulier les syndiqués et les délégués syndicaux, se sont saisis des organisations ouvrières pour organiser le débat et conduire à ces positions.

Ainsi, le débat dans le mouvement ouvrier a nourri le mouvement de millions,

qui s'est cristallisé dans la victoire du vote non.

ET MAINTENANT ?

Une déclaration du bureau national du Parti des travailleurs, publiée dans la soirée du 29 mai, analysait comment tous les processus de la lutte de classe se sont concentrés dans le vote non, en indiquant notamment :

“Depuis qu'en 1983, le gouvernement d'Union de la gauche de Mitterrand-Mauroy-Ralite-Fiterman a, sous l'injonction du ministre Delors, adopté le tournant de la rigueur, notre pays a subi 22 ans de politique d'austérité, de remise en cause de tous les droits (...). Ce sont ces 22 ans de politique anti-ouvrière à qui le peuple français, ce 29 mai 2005, a dit : cela suffit ! 22 ans, cela suffit ! Il faut que cela s'arrête ! Dans ce mouvement qui s'est exprimé ce 29 mai 2005 sont inscrites toutes les mobilisations de lutte de classe, qui, depuis des années, ont cherché à bloquer l'application des mesures destructrices dictées par l'Union européenne.”

Et une semaine plus tard, *Informations ouvrières* (9 juin) titrait :

“La victoire du non en France et aux Pays-Bas, l'annulation du référendum en Grande-Bretagne... Dans toute l'Europe, n'est-ce pas Bruxelles et sa politique qui sont condamnés ? Abrogation de toutes les directives européennes !”

Mais le gouvernement, qui n'a aucune marge de manœuvre, veut coûte que coûte faire passer les mesures dictées par l'Union européenne, et qui découlent toutes du traité de Maastricht.

Il est significatif qu'avant même la déclaration de politique générale du nouveau Premier ministre, de Villepin, coup sur coup, deux représentants du gouvernement aient cherché à “rassurer” les institutions européennes.

Lundi 8 juin, lors du Conseil des ministres des Finances de la zone euro, le ministre des Finances français, Thierry Breton, a déclaré :

“La France entend respecter l'ensemble de ses engagements internationaux. Pour le pacte de stabilité, cela signifie que le seuil de 3 % reste un objectif essentiel de

nos finances publiques en 2005 et 2006, de même, bien entendu, que la stabilisation, puis, dans un deuxième temps, la décade de notre dette publique.”

Et à nouveau, le 8 juin, le porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé, faisant référence au pacte de stabilité, a déclaré :

“La France est particulièrement attentive à tenir l'ensemble des engagements qu'elle a pris dans ce domaine.”

Or le pacte de stabilité, c'est la pierre angulaire de toute la politique de l'Union européenne, qui implique baisse des budgets, privatisations, blocage des salaires, destruction de la Sécurité sociale... Et pour ce faire, le gouvernement compte plus que jamais s'appuyer sur les appareils.

Sur quel terrain pourra se dénouer la contradiction majeure entre la victoire des millions qui ont dit non à la politique de l'Union européenne et la prétention à poursuivre malgré tout une telle politique, rejetée et condamnée ?

C'est sur le terrain de la lutte de classe concrète, où les masses chercheront à réaliser leur unité pour ne pas se faire spolier de leur victoire et à faire prévaloir leurs aspirations et revendications.

C'est à bon droit que la déclaration du bureau national du Parti des travailleurs se concluait ainsi :

« C'est par la lutte de classe indépendante que les travailleurs, aujourd'hui, prenant appui sur le résultat du 29 mai 2005, pourront et devront reconquérir tout ce qui a été remis en cause. Ce qui est à l'ordre du jour, n'est-ce pas cette lutte de classe indépendante, pour imposer l'arrêt des mesures destructrices, pour imposer le respect du mandat du 29 mai 2005, pour imposer la reconquête de ce qui a été détruit ? (...) Travailleurs, militants, jeunes, c'est par sa propre force que le peuple de notre pays a imposé à tous les gouvernants, à tous les “grands dirigeants”, à tous les “sommets”, leur cuisante défaite du 29 mai.

Travailleurs, militants, jeunes, ne comptez que sur vos propres forces pour aller de l'avant et pour accomplir par la lutte de classe le mandat que le peuple s'est confié à lui-même le 29 mai 2005. »

Le “neuvième homme” et les raisons de sa promotion...

Par Emmanuel Kazan

Par une décision sans précédent dans l’histoire de la République, le chef de l’Etat et le gouvernement français ont décrété (1), dans le cadre de la campagne référendaire sur la “Constitution” européenne, ne reconnaître le droit d’expression sur les chaînes et les ondes publiques qu’à huit formations politiques sélectionnées sur des critères arbitraires. Quatre partis pour le oui (PS, Verts, UDF, UMP) et quatre pour le non (PCF, MPF de De Villiers, RPF de Pasqua et Front national). Ce choix ne s’est, bien entendu, pas fait par hasard. Il s’agissait de disqualifier le vote non en lui assignant, outre le PCF, des représentants ouvertement réactionnaires. Malgré cette manœuvre, on a assisté le 29 mai à un vote non massivement ouvrier et paysan, chargé du mécontentement populaire.

Ce procédé correspond cependant à un nouveau pas franchi dans la remise en cause de la démocratie et du droit élémentaire d’expression des partis politiques. Il n’est pas sans rappeler les fameuses “listes officielles” de Napoléon III, au sein desquelles les électeurs pouvaient “choisir” leurs candidats. C’est pourquoi le secrétaire national du Parti des travailleurs (2), dès le

29 avril 2005, s’est adressé au ministre de l’Intérieur :

« Au nom de quel principe des organisations et des partis légaux et reconnus, comme le Parti des travailleurs, peuvent-ils se voir interdits d’expression ? Jusqu’à aujourd’hui, la législation, en France, n’introduisait pas de distinction entre des partis politiques “officiels” et d’autres qui ne le seraient pas. Cette absence de distinction est d’ailleurs conforme à la démocratie (...). Vous comprendrez, monsieur le Ministre, que je vous demande d’abroger ces mesures discriminatoires, et, au vu de la gravité de cette situation, de me recevoir en audience dans les plus brefs délais » (3).

Les décrets n’ont pas été abrogés, et, en application de ces décrets, tous les partis non “officiels”, parmi lesquels le Parti des travailleurs, ont été exclus des 800 000

(1) Décrets n° 2005-237 et 238, publiés au *Journal officiel*, n° 65 et 68, 18 mars 2005.

(2) Parti des travailleurs au sein duquel militent, à égalité avec les autres courants, les trotskystes du Courant communiste internationaliste (CCI).

(3) Voir *Informations ouvrières*, n° 690, 5 mai 2005.

euros attribués aux formations officielles, du temps d'antenne imparti à ces mêmes formations (4), du droit de coller leurs affiches sur les panneaux officiels...

Mais au fil des semaines, à mesure que le non montait dans les sondages, des directives ont été données pour accorder une place particulière à une organisation ne faisant pourtant pas partie des formations "officielles". Le soir des résultats, un "neuvième homme", Olivier Besancenot, est même apparu providentiellement sur tous les plateaux de télévision, à égalité avec tous les représentants des partis officiels.

Pourquoi cette promotion d'un "neuvième homme" ? Pourquoi justement le porte-parole de la LCR ?

UN APPEL "POUR CONSTRUIRE L'EUROPE"

Il a été rappelé, dans l'article du camarade Lucien Gauthier, que le Parti des travailleurs est entré dans la campagne contre la "Constitution" européenne dès le mois de janvier 2003. De leur côté, c'est le 20 octobre 2004 que la LCR et le PCF se sont engagés dans l'appel "*Dire non au traité constitutionnel pour construire l'Europe*", dit appel de Copernic. Nous attirons l'attention du lecteur sur les dates : le 20 octobre, c'est quatre jours après la conférence d'Ivry, tenue le 16 octobre, où s'est constitué le Comité national pour la victoire du vote non. Ce comité, regroupant des élus et des syndicalistes de toutes tendances, est la matérialisation du combat du Parti des travailleurs pour le front unique. C'est donc en réaction à ce combat que l'appel de Copernic a été lancé et médiatisé.

Remarquons, en second lieu, que ce n'est pas l'effet du hasard si c'est la Fondation Copernic qui a été le lien entre les dirigeants du PCF et ceux de la LCR. Cette fondation est en effet dirigée par Yves Salesse, haut fonctionnaire, qui a siégé quinze ans durant au bureau politique de la LCR, et ancien responsable de l'hebdomadaire de la LCR. Depuis quelques années, Yves Salesse s'est positionné comme un intermédiaire, un pont, entre la LCR et le PCF (il avait même donné son accord de principe pour diriger l'une des huit listes du

PCF lors des dernières élections régionales, mais l'accord ne s'est finalement pas matérialisé par manque de "candidats d'ouverture"...).

L'appel des 200 est donc la matérialisation d'un accord au sommet entre la direction du PCF et celle de la LCR. C'est la première fois qu'un tel accord est publiquement passé en France entre ces deux organisations. Rappelons que, trois ans auparavant, le même PCF était membre du gouvernement Jospin-Gayssot-Bufferet (1997-2002), et qu'il a dans ce cadre appliqué toutes les directives de la Commission européenne découlant de l'application du traité de Maastricht. L'appel de Copernic ne contient aucun retour critique sur cet aspect.

Il est d'ailleurs intitulé "*Dire non au traité constitutionnel pour construire l'Europe*" et précise :

"Nous avons besoin d'Europe. Mais celle qui se fait aujourd'hui n'est pas l'Europe dont nous avons besoin."

Il s'agit donc, pour les dirigeants du PCF et de la LCR, de "*construire l'Europe*".

Olivier Besancenot, porte-parole de la LCR, l'expliquait dans les colonnes de *L'Humanité* (20 novembre 2004) :

"Le non de gauche s'inscrit dans la construction d'une alternative en Europe et refuse les positions souverainistes."

De son côté, *Rouge* présentait, le 28 octobre 2004, l'appel de Copernic "*pour construire l'Europe*" comme récusant "*tout repli souverainiste pour dessiner les contours d'une Europe refondée...*".

Le "*non de gauche*" défendu par la LCR et le PCF se place donc explicitement sur le terrain de "*l'Europe*". Mais quelle est au juste cette "*Europe*" que stalinien et pablistes se proposent de construire ?

(4) D'après les chiffres du CSA, du 4 avril au 20 mai, les partis "officiels" ont respectivement bénéficié, sur les six chaînes principales, du temps d'antenne suivant (en minutes) : PCF : 162,92 ; PS (oui) : 570,47 ; Verts (oui) : 123,56 ; UDF : 172,41 ; UMP : 667,57 ; RPF : 55,81 ; MPF : 102,74 ; Front national : 161,12. Durant la même période, les partis "non officiels" ont eu droit à un traitement médiatique extrêmement variable. Quelques exemples le démontrent : LCR : 83,57 ; LO : 44,81 ; PT : 1,04... Et encore ne s'agit-il là que des chiffres allant jusqu'au 20 mai. Durant la dernière semaine, ces disparités se sont encore considérablement accrues !

EUROPE ET UNION EUROPÉENNE, EST-CE LA MÊME CHOSE ?

La rhétorique utilisée aussi bien par le PCF et la LCR que par tous les autres politiciens de "gauche" et de droite repose sur une manipulation : l'identification de l'Europe (continent européen) à l'Union européenne (UE), institution supranationale au service de l'impérialisme.

Selon cette "logique", il ne serait pas possible d'être contre l'Union européenne sans être "antieuropéen", "chauvin", "nationaliste"...

D'où la revendication du PCF et de la LCR d'une "autre Europe" :

"La question principale n'est plus pour ou contre l'Europe, comme à l'époque de Maastricht (...). Quand on est de gauche, on dit non au traité Giscard" (conseil national du PCF des 2 et 3 octobre 2004, Informations ouvrières, n° 663, 21 octobre 2004).

"Europe" est ici utilisé de manière frauduleuse pour désigner l'Union européenne. Rappelons que l'Union européenne est une institution politique fondée en 1992 par le traité de Maastricht. En 1992, l'enjeu du référendum sur le traité de Maastricht était effectivement de se prononcer contre la constitution de l'Union européenne et la politique qui en découlait. Mais il pouvait difficilement être question de lutter contre "l'Europe", tant il est vrai qu'il est compliqué de se battre contre un continent !

Cette constitution de l'Union européenne, à laquelle le PCF s'est opposé en 1992, il s'y est depuis rallié pratiquement. C'est en effet sous la gauche plurielle, au nom des directives européennes, que le ministre Gayssot a entamé le processus de privatisation de la SNCF. Si les dirigeants du PCF se prononcent aujourd'hui contre le "traité Giscard", c'est pour signifier clairement que c'est là que s'arrête leur refus de "l'Europe".

Relevons que la LCR, dans le même temps qu'elle contracte un accord avec le PCF, confirme son allégeance à l'Union européenne :

"Une autre Europe exige des critères opposés à ceux du marché. Elle doit se

donner pour but d'unifier par le haut les droits sociaux, les salaires, les conditions de travail, les retraites et la législation sociale pour les travailleurs des différents pays de l'Union européenne" (brochure de la LCR *Une autre Europe est possible*, publiée pour les élections européennes de 2004).

Ici, les dirigeants de la LCR disent eux-mêmes quelle est cette "autre Europe" qu'ils chargent d'"harmoniser les droits sociaux par le haut", de créer des "services publics européens", d'"interdire les licenciements en Europe"... c'est "l'Union européenne" !

Rappelons encore une fois que l'Union européenne a été fondée sur la base du traité de Maastricht, que ce traité comprenait l'essentiel des dispositions reprises ultérieurement par la "Constitution" européenne (une différence de taille, cependant, entre les deux textes : le premier est un traité susceptible d'être révisé, le second une "Constitution" pratiquement intangible). Rappelons également que le contenu du vote du 29 mai en France, c'est le rejet non pas d'une hypothétique future "Constitution" à venir, mais le rejet d'une politique menée en application du traité de Maastricht depuis treize ans, le rejet de l'Union européenne. Celle-là même dont la LCR prétend qu'elle pourrait "harmoniser les droits sociaux par le haut", "interdire les licenciements"...

QUAND LES DIRIGEANTS DU PCF ET DE LA LCR DÉFENDENT "L'ACQUIS COMMUNAUTAIRE"

Exagérons-nous en affirmant que les dirigeants du PCF et de la LCR sont en réalité devenus des défenseurs de ce que les partisans de l'Union européenne appellent "l'acquis communautaire", c'est-à-dire de l'ensemble des traités qui régissent le fonctionnement de l'Union européenne ?

Voilà ce qu'expliquait Francis Wurtz, député européen du PCF, avant le référendum :

"Dans quelle situation nous retrouverons-nous au lendemain d'une possible victoire du non en France ? Pour ma part, ce ne sera ni le K.O., ni le statu quo. Juri-

diquement, tout reste en place (...). D'un côté, en effet, le projet de Constitution sera caduque, mais les traités actuels resteraient en vigueur et s'appliqueraient. Pas de K.O. donc (numéro "spécial Constitution" de *L'Humanité*, cité dans *Informations ouvrières*, n° 664, 28 octobre 2004).

Quant à la LCR, elle se voulait elle aussi "rassurante" :

"Si le traité constitutionnel est repoussé demain, l'Union européenne continuera de fonctionner après 2009 selon les modalités actuelles..." (brochure *Pour une Europe sociale démocratique, pacifique, écologique et solidaire. Non à la Constitution libérale*, 2005).

Comment comprendre ? En 1992, lors du référendum sur le traité de Maastricht, le PCF et la LCR s'étaient prononcés pour le non, et aujourd'hui ils revendiquent l'application de ce traité de Maastricht en cas de victoire du non. Comme si le "K.O." du chômage, des délocalisations, des privatisations ne procédait justement pas de ce traité "en vigueur"... Comme si ce n'était pas là la signification profonde du vote du 29 mai en France et de celui du 1^{er} juin en Hollande.

N'était-ce pas là, d'ailleurs, un excellent argument pour pousser les travailleurs à l'abstention ? Il n'y aurait finalement pas eu de réel enjeu lors de ce référendum, puisque, que le oui où le non l'emporte, l'Union européenne continuerait "de fonctionner selon les modalités actuelles"...

Que visait une telle argumentation, si ce n'est à nourrir l'abstention ? Depuis vingt ans, en France, l'abstention lors des élections ne cesse de s'accroître. Cette abstention est le produit du rejet des politiques menées par tous les gouvernements, de "gauche" comme de droite, qui se sont succédé à la tête du pays. Politiques directement impulsées par les institutions de Bruxelles.

En affirmant que le vote non ne changerait rien au fonctionnement de l'Union européenne, est-ce à cette abstention que les dirigeants du PCF et de la LCR voulaient inciter ?

Tous pressentaient et craignaient le possible "séisme" provoqué par la victoire du non chargée du rejet de l'Union européenne fondée sur tous "les traités en vigueur".

C'est là le véritable contenu de la victoire du vote non. Il s'agissait donc de sauver préventivement ce qui pouvait l'être, de vider le vote non de son véritable contenu, de circonscrire le rejet dans le cadre étroit de la "Constitution" sans remettre en cause "l'acquis communautaire".

Remarquons que le PCF et la LCR ne se contentent pas de défendre les traités existants, ils revendiquent aussi, dans le cadre de l'Union européenne et de Maastricht, "une autre Constitution"...

UNE AUTRE "CONSTITUTION" "NON LIBÉRALE", MAIS "PAS RÉVOLUTIONNAIRE POUR AUTANT" !

"Une Constitution non libérale (mais pas révolutionnaire pour autant !) expliquerait que quelques biens comme la santé, l'éducation, l'eau (voire l'air), les minima sociaux sont menacés par le grand marché et que les lois contraignantes (des vraies lois !) doivent être prises au niveau européen (d'abord, mondial ensuite) pour les protéger" (Rouge, n° 2106, 7 avril 2005).

Remarquons tout d'abord le caractère imprécis des principes cités par la LCR, qui ne sont pas sans faire penser aux grands principes inscrits dans la Charte des droits fondamentaux et auxquels tous les patrons de la planète souscriraient des deux mains.

D'autre part, nous attirons l'attention du lecteur sur le fait qu'il existerait, selon les pablistes, au sein de l'Union européenne et dans le cadre des "traités en vigueur", une marge de manœuvre permettant l'élaboration d'une "Constitution" "non libérale", que des lois européennes pourraient "être prises" pour protéger les droits des travailleurs et des peuples.

Il s'agit d'un grossier mensonge. Aucune "Constitution" qui se placerait dans le cadre des "traités en vigueur" ne saurait protéger le moindre droit. Comment une "Constitution" pourrait-elle être "non libérale" sans abroger le traité de Maastricht ?

Balivernes que tout cela. C'est pourtant désormais, selon le PCF et la LCR, dans le cadre de l'Union européenne qu'il faut combattre pour la "rééquilibrer" :

« Si la CES et les syndicats qui la composent voulaient vraiment "rééquilibrer" sans capituler, si un début de plate-forme commune voyait le jour dans la foulée des forums sociaux, si des partis de gauche (...) et révolutionnaires parvenaient à s'entendre pour exiger une directive européenne de réduction du temps de travail (35 heures, ou 5 heures de moins, partout, avec des emplois proportionnels), avec des normes réduites de temps de travail quotidien et mensuel pour éviter le chantage à la délocalisation, des normes salariales avec un SMIC garanti et indexé sur les produits intérieurs bruts (PIB), la création de services publics européens (en commençant par les transports), etc., alors il faudrait soutenir cette construction revendicative unitaire paneuropéenne » (Rouge, n° 2078, 16 septembre 2004).

L'Union européenne pourrait donc, au prix de quelques "rééquilibrages", protéger les droits des travailleurs et même en apporter de nouveaux, c'est-à-dire devenir une institution progressiste. Chacun a bien entendu le droit de rêver une Union européenne idéale, soucieuse et protectrice des services publics, des Codes du travail, des retraites... Mais, répétons-le, l'Union européenne n'est pas une abstraction, c'est un ensemble d'institutions politiques, juridiques, économiques bien réelles, auxquelles les travailleurs de tous les pays de l'Union européenne sont quotidiennement confrontés. La réalité, ce n'est pas une "bonne" "directive européenne" sur le temps de travail, ce sont des centaines de directives européennes bien réelles de destruction des emplois dans tous les secteurs. La réalité, ce n'est pas des "services publics européens", mais la privatisation, rampante ou achevée, de tous les services publics nationaux... C'est cette politique découlant de l'application du traité de Maastricht qui a été rejetée le 29 mai en France et le 1^{er} juin en Hollande.

UNE LOI DE LA LUTTE DE CLASSE

Les dirigeants du PCF et de la LCR sont en effet fort prolives lorsqu'il s'agit d'agiter le miroir aux alouettes de "l'harmonisation sociale par le haut", des "grands services publics européens", du "SMIC européen", des "critères de convergence sociaux", ou

même (pourquoi pas ?) d'une "loi européenne d'interdiction des licenciements pour les entreprises qui font des bénéfiques".

Admettons l'espace d'un instant l'hypothèse d'une telle "harmonisation". Chacun conviendra qu'elle nécessiterait, comme condition préalable, le maintien de tous les droits et garanties arrachés dans le cadre des nations. Or, conformément à la politique d'ensemble de l'impérialisme, qui vise à la destruction de toutes les nations, c'est précisément ces droits et garanties nationaux que l'Union européenne cherche par tous les moyens à détruire.

Dès lors, une question se pose à tous : faudrait-il abandonner les droits réels codifiés dans des conventions collectives nationales, un Code du travail national, des statuts nationaux, pour d'hypothétiques "droits européens" ? Faudrait-il lâcher la proie pour l'ombre ?

Constatons qu'au moment même où l'Union européenne s'attaque frontalement à tous ces acquis ouvriers, conquis dans le cadre national de la lutte de classe, on voudrait nous faire renoncer à ces droits que l'on ne s'y prendrait pas autrement...

Les dirigeants du PCF et de la LCR dénoncent comme un "repli souverainiste" toute défense de la nation et des droits inscrits dans le cadre national. N'est-ce pas dire que c'est le cadre de l'Union européenne qui doit s'appliquer ?

C'est une loi absolue de la lutte de classe : pour défendre ce qu'elle a et regagner ce qu'elle a perdu, la classe ouvrière prend appui sur les droits qu'elle a arrachés, et ce n'est qu'à partir de ces droits codifiés et reconnus qu'elle peut éventuellement obtenir davantage. C'est ainsi que les salariés d'EDF-GDF, de la Sécurité sociale, de la SNCF, de l'Éducation nationale, de La Poste..., répondent par leur lutte de classe aux directives de l'Union européenne exigeant la destruction des services publics. Ils savent que s'ils acceptent la moindre atteinte à leur convention collective, à leur statut national de fonctionnaires, c'en est fini du service public. C'est cela qu'ils expriment lorsqu'ils manifestent derrière les banderoles "EDF-GDF doit rester la propriété de la nation", "L'éducation doit rester nationale"... Et si la lutte de classe est nationale dans sa forme, elle est interna-

tionale dans son contenu : c'est pourquoi, lorsque les travailleurs mexicains se dressent contre le pillage impérialiste de leur pays, ils ont pour mot d'ordre "*La patrie n'est pas à vendre*" ; c'est le même mot d'ordre que reprend le peuple bolivien, qui refuse de voir son gaz — principale richesse naturelle du pays — privatisé au profit des grandes multinationales... Il n'y a pas d'autre voie pour la lutte de classe.

Ce n'est pas la méthode préconisée par le PCF et la LCR.

Est-ce d'ailleurs un hasard si les défenseurs de ces hypothétiques "*droits européens*" utilisent exactement les mêmes termes que la Commission de Bruxelles ? Il faudrait de "*bonnes directives*", une "*bonne harmonisation européenne*", des "*critères de convergence*", mais sociaux...

A l'opposé de cette politique, nous affirmons :

« Le véritable terrain sur lequel se mesure la capacité de la classe ouvrière à faire reculer l'impérialisme, c'est le terrain de la lutte de classe, lequel se déploie d'abord sur un terrain national. C'est du faux internationalisme que de prétendre commencer par "globaliser" la lutte de classe. Le véritable internationalisme cherche à relier au plan international les luttes de classe telles qu'elles se développent dans chaque pays, et si possible à les rassembler et les unifier.

Les mots ont un sens. Internationalisme signifie relier entre elles les nations. Supranationalisme ou globalisation signifie effacer l'existence des nations. Or, si le but ultime de la IV^e Internationale reste l'établissement d'une société sans classe et sans Etat — ce qui suppose l'effacement des frontières nationales et l'établissement de "l'Internationale (qui) sera le genre humain" —, la voie vers ce but ultime passe par la lutte de classe concrète telle qu'elle s'organise aujourd'hui » (5).

PEUT-ON "DÉMOCRATISER" L'UNION EUROPÉENNE ?

C'est un fait que personne ne peut contester : la "Constitution" européenne prétend anéantir la souveraineté populaire au profit d'une Commission européenne

omnipotente. Dans ce cadre, le "Parlement" européen n'est rien d'autre que le paravent destiné à donner une apparence démocratique aux institutions totalitaires de l'Union européenne (voir plus loin). C'est ce qu'explique partout, à tous les travailleurs et jeunes, la IV^e Internationale. Elle est en cela fidèle à la méthode de Trotsky :

"La politique du communisme ne peut que gagner à exposer dans toute sa clarté la vérité (...). C'est la vérité qui est nécessaire aux ouvriers comme un instrument de l'action révolutionnaire (...). La vérité est toujours révolutionnaire. Exposer aux opprimés la vérité de leur situation, c'est leur ouvrir la voie de la révolution."

Dire la vérité aux masses, leur expliquer précisément la signification des attaques dont elles sont les cibles et le contenu des institutions qui les opprime (en l'occurrence, celles de l'Union européenne), tel est, si l'on s'en tient à la méthode de Trotsky, le plus puissant levier révolutionnaire.

Quelle est la méthode de la LCR ?

"Le Parlement européen, élu au suffrage universel direct, devrait d'abord avoir le pouvoir de légiférer, mais également celui de désigner et de contrôler les exécutifs. Le projet de Constitution qui nous sera soumis à référendum ne bouleverse pas les équilibres entre les pôles de pouvoir. Une autre raison de voter non" (Rouge, n° 2085, 4 novembre 2004).

A l'opposé de la méthode de Trotsky, la méthode de la LCR est d'expliquer aux travailleurs qu'il faut revoir "*les équilibres*" entre les institutions de l'Union européenne. Elle se veut "*force de proposition*" pour "*construire l'Europe*"... Mais même avec des "*équilibres*" différents entre les institutions de l'Union européenne, le contenu de ces institutions serait-il modifié ? Répétons-le, le fonctionnement du "Parlement" européen est cadré par le traité de Maastricht, qui impose aux Etats membres la stabilité monétaire, la libre concurrence, de ne pas dépasser 3 % de leur PIB de déficit public... Le "Parlement" européen, même s'il le voulait, ne pourrait pas voter la moindre disposition allant à l'encontre des articles du traité de Maastricht. Quels que soient "*les équi-*

(5) *La Vérité*, n° 32, "Altermondialisation : les habits neufs du néocapitalisme", par Daniel Gluckstein.

libres" au sein des institutions de l'Union européenne, une seule politique est possible dans le cadre de l'Union européenne : celle qui a été arrêtée à Maastricht en 1992, et qui s'applique depuis treize ans dans tous les pays de l'Union. C'est pourquoi un authentique révolutionnaire ne peut que lutter pour le démantèlement de toutes les institutions de l'Union européenne (y compris son "Parlement") et pour la rupture avec les diktats de Maastricht.

Lors du débat sur la "Constitution" européenne au "Parlement" européen, le député du PCF Francis Wurtz, après avoir énuméré les *"dispositions nouvelles"* permettant, selon lui, de renforcer les compétences du "Parlement" européen, a déclaré :

"Si le texte soumis à la ratification se limitait à ce type d'articles, un grand nombre de membres de mon groupe, et je serais parmi eux, ne s'opposeraient pas au projet de traité constitutionnel."

Les dirigeants du PCF vont au bout de leur logique et disent franchement les choses : il ne s'agit pour eux que de replâtrer les institutions de l'Union européenne, d'y ajouter l'apparence d'une pincée de "souveraineté populaire" (6).

Sur ce plan, la rencontre PCF-LCR n'est pas fortuite. De 1999 à 2004, la LCR a elle aussi eu deux "eurodéputés". Nous ne discuterons pas du choix, purement tactique, de présenter des candidats aux élections européennes. Mais, pour des révolutionnaires, une chose ne se discute pas : ce "Parlement" n'a rien à voir y compris avec la démocratie politique bourgeoise, il n'a rien à voir avec le Congrès des Etats-Unis, ni même avec l'Assemblée nationale française...

Ce n'est pas un Parlement, mais une simple chambre d'enregistrement. Dès lors, la moindre des choses n'aurait-elle pas été de prendre la parole dans ce "Parlement", de faire une déclaration liminaire disant en substance : « Ce "Parlement" n'en est pas un, nous lui déniions toute légitimité, il n'est pas l'instrument de la souveraineté des peuples, mais le cache-sexe démocratique de la Commission » ?

Jamais, en cinq années de mandat, Alain Krivine ou Roselyne Vachetta n'ont fait une telle déclaration. Ils ont au contraire tranquillement siégé, votant tantôt pour,

tantôt contre, comme tout autre député européen :

"Au cours de leur mandature, il leur a donc fallu comprendre et maîtriser la mécanique complexe et antidémocratique de l'eurocratie. Les eurodéputés de la LCR ont investi les institutions européennes comme un nouveau champ d'intervention politique. Ils ont utilisé au maximum les marges de manœuvre du Parlement européen et des commissions parlementaires (...). Ils espèrent avoir ainsi enrichi le débat sur la construction européenne..." (Rouge, n° 2064, 13 mai 2004).

Toutes nos félicitations aux eurodéputés de la LCR, qui sont parvenus à *"maîtriser la mécanique antidémocratique"* de l'Union européenne et de son "Parlement"... Gageons que la Commission européenne a apprécié leur contribution au *"débat sur la construction européenne"*...

Une *"construction européenne"*, un "Parlement" européen dont les eurodéputés de la LCR revendiquent d'avoir *"utilisé au maximum les marges de manœuvre du Parlement européen et des commissions parlementaires"* (Rouge, n° 2064, 13 mai 2004).

Il serait donc possible d'utiliser des *"marges de manœuvre du Parlement européen"* pour mener une politique conforme aux intérêts des travailleurs et des peuples ? Les institutions de l'Union européenne pourraient être mises au service des classes ouvrières d'Europe ?

"Alain Krivine et Roseline Vachetta ont essayé de mettre leur mandat au service des citoyens, des mouvements sociaux et syndicaux au Parlement comme sur le terrain" (Rouge, n° 2064, 13 mai 2004).

(6) Le PCF est d'ailleurs membre du Parti de la gauche européenne (PGE), qui regroupe indistinctement des partis ayant fait campagne en faveur du traité de Maastricht et d'autres l'ayant combattu. Les statuts de ce "parti" européen précisent qu'il est financé, entre autres, par *"des subventions du budget de l'Union européenne"*. Comment, dans ces conditions, s'étonner de lire dans son "manifeste" : « *Nous considérons que nous avons la responsabilité et la capacité de nous adresser à tous ceux qui agissent pour une société plus "équitable". L'Union européenne, comme l'ensemble du continent européen, devient un espace de plus en plus important pour les politiques alternatives...* » ("manifeste" du PGE, cité dans *Informations ouvrières*, n° 667, 18 novembre 2004). Est-il nécessaire de commenter ?

“Au terme de ces cinq ans de mandat, nous pouvons affirmer que quelques députés européens révolutionnaires peuvent être utiles pour les luttes...” (Rouge, 8 mai 2004, n° 2063).

Peut-on être plus clair ? Pour la LCR comme pour le PCF, une autre “majorité” au “Parlement” européen pourrait conduire une autre politique, et plus il y aurait d’eurodéputés “révolutionnaires” au “Parlement”, plus les travailleurs d’Europe pourraient utiliser ce “Parlement” comme un relais de leurs “luttes”...

Tout comme les Parlements bourgeois au plan national ont parfois pu être utilisés pour voter des lois favorables aux travailleurs (nationalisations, congés payés...).

Il existe pourtant une différence fondamentale, pour des marxistes, entre ces deux “Parlements”. Dans les deux cas, il s’agit d’institutions bourgeoises mises en place par la bourgeoisie au service de ses propres intérêts.

Cependant (y compris sous la forme du corporatisme inachevé de la V^e République et de son régime antidémocratique), l’Assemblée nationale, émanation de la souveraineté populaire, a un rapport avec la démocratie politique. Ce qu’une “majorité” a fait, une autre peut le défaire.

A l’inverse, le “Parlement” européen a été mis en place avec pour seul objectif d’aider à la remise en cause des droits ouvriers et au démantèlement des nations. **Toute son action est à cette fin cadrée par le traité de Maastricht.** Il n’est donc pas possible d’en faire une arme au service de la classe ouvrière, et ceux qui le laissent croire agissent au compte de l’Union européenne.

Sous le régime de la propriété privée des moyens de production, la forme politique des institutions cache toujours la dictature du capital sur le travail. Pour autant, les marxistes ne sont pas indifférents à la forme politique que prend cette dictature (démocratie bourgeoise, régime bonapartiste, corporatisme, fascisme...). N’ayant pas d’intérêts distincts de ceux de l’ensemble du prolétariat, ils comprennent que la liberté d’expression, de réunion, d’association, le droit de se syndiquer, d’appartenir à un parti politique (...) sont des acquis essentiels à la classe ouvrière pour mener à bien sa lutte de classe. C’est pourquoi le Parti des travailleurs combat pour la défense et la

reconquête de la démocratie politique, contre l’Union européenne supranationale et totalitaire, qui, partout, régionalise et “décentralise” pour mieux éclater les acquis ouvriers et démocratiques.

... ET POURQUOI PAS “UNE AUTRE BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE” ?

Les dirigeants du PCF et de la LCR revendiquent aussi

“une véritable banque centrale, (qui) devrait au contraire être mise au service du développement et de l’harmonisation” (Rouge, n° 2092, 23 décembre 2004).

La boucle est ainsi bouclée. Si une autre Union européenne est possible, si un autre “Parlement” européen est possible, alors, logiquement, une autre Banque centrale européenne (BCE) est possible !

Mais, encore une fois, comment pourrait-il être question d’une quelconque “démocratisation” de la Banque centrale européenne ? Celle-la même qui n’a pour autre vocation que maintenir une politique d’austérité monétaire visant à l’abaissement du “coût du travail” ?

Cette exigence de “démocratisation” de la BCE correspond d’ailleurs à une politique d’ensemble de la LCR (7).

LA FABLE DE “L’EUROPE PUISSANCE”

C’est un fait : depuis le plan Marshall en passant par le traité de Rome, l’acte unique, le traité de Maastricht, la mise en place de l’euro, jusqu’à ce référendum sur la “Constitution”, la “construction européenne” a toujours été impulsée ou soutenue par les Etats-Unis.

(7) La LCR va au bout de cette “logique” en reprenant à son compte la pétition d’ATTAC “contre Wolfowitz à la tête de la Banque mondiale”. Voici ce que dit cette pétition : “Nous rejetons le processus de nomination non transparent et non démocratique par lequel un gouvernement peut nommer un candidat unique au poste de président de la Banque mondiale (...). Le choix

Qu'a fait la LCR au "Parlement" européen de 1999 à 2004 ?

La LCR a publié un bilan de son action au Parlement européen, distribué gratuitement au moment de la campagne des européennes, sous la forme d'un cahier de 44 pages avec couverture en papier glacé. Que contient ce "bilan" ?

Voici ce qu'affirment Krivine et Vachetta dans leur introduction, page 2 :

"Est-ce que cela a changé l'Union européenne ? Non, mais nous savions qu'elle n'est pas réformable, pas amendable."

Fort bien, alors pourquoi lit-on dans cette même brochure pages 5 et 6 :

« Au Parlement européen, Alain Krivine a été membre de la commission parlementaire "Libertés et droits des citoyens" et Roseline Vachetta membre des commissions "Environnement", "Transport et politique régionales", puis "Industrie et commerce". Roseline Vachetta a été membre de la délégation du Parlement européen auprès du Conseil législatif palestinien. Elle a fait partie de la commission temporaire sur la sécurité maritime. Quant à Alain Krivine, il a été membre de la délégation pour les relations avec les pays membre de l'ANASE, le Sud-Est asiatique et la République de Corée, et a participé à la commission temporaire "Echelon". Au cours de leur mandat de cinq ans, Alain Krivine et Roseline Vachetta ont déposé plus de 160 amendements aux textes de la Commission de Bruxelles. Ils se sont exprimés 328 fois en séance plénière. Ils ont interpellé la Commission et le Conseil sur les scandales des licenciements boursiers ou celui des charters européens d'expulsion des immigrés. Ils ont coorganisé ou participé dans l'institution parlementaire à 33 "auditions" sur les droits sociaux et démocratiques. Enfin, Roseline Vachetta a été rapporteuse pour avis à sept reprises, sur le nucléaire et la sécurité maritime."

Tout ça ! Et dire que les travailleurs ne se sont aperçus de rien... On remarquera au passage que si les eurodéputés affirment en page 2 que l'Union européenne "n'est pas amendable", ils nous indiquent quand même avoir déposé 160 amendements aux "textes de la Commission de Bruxelles" !

On le sait : à la LCR, on est paraît-il féministe, et gare à celui ou celle qui utilise un terme non conventionnel. On est très à cheval là-dessus. On peut bien appeler à voter Chirac ou laisser assassiner les paysans sans terre au Brésil, mais on décèle les traces de machisme partout où elles se trouvent, et même là où elles ne se trouvent pas. On aurait donc dû, en principe, bondir contre la directive européenne qui a rétabli la possibilité pour les patrons d'embaucher les femmes la nuit dans l'industrie.

En effet, des études médicales montrent que le travail de nuit augmente de 30 % le risque de développer un cancer du sein chez les femmes. On se reporte donc page 22 (consacrée aux droits des femmes) de notre brochure : pas un mot sur cette directive qui mette en accusation directement l'Union européenne !

Page 19, on trouve deux explications de vote de Vachetta, qui ne peuvent que laisser perplexe.

L'une sur la libéralisation des marchés de l'énergie, où la dirigeante de la LCR explique :

"Seule, à notre avis, une réelle maîtrise publique et démocratique permettrait de rationaliser la production et la consommation d'énergie, tout en garantissant le respect de l'environnement et la péréquation tarifaire. Ce serait un premier pas vers un service public européen répondant aujourd'hui aux besoins des usagers et des salariés. Mais cette préoccupation semble éloignée de ce rapport, et c'est pourquoi, en l'état, je ne pourrai pas le voter."

Rappelons que c'est justement au nom de ce "service public européen" de l'énergie que tous les gouvernements d'Europe démembrement les services publics nationaux d'énergie, comme EDF-GDF en France.

Puis, en ce qui concerne la privatisation des chemins de fer :

"Je voterai pour les rapports suivants, même si les moyens alloués pour instaurer l'interopérabilité sont faibles, insuffisants, et si l'agence reste prisonnière dans le cadre dans lequel elle est conçue, à savoir la libéralisation."

Vachetta vote donc pour un rapport de libéralisation des chemins de fer...

Krivine et Vachetta terminent leur "bilan de mandat" par cette conclusion, page 42 :

"Nos résultats peuvent apparaître modestes, dans un Parlement à majorité de droite avec une Europe marquée par le néolibéralisme. C'est pourquoi nous avons été honnêtes dans ce bilan, refu-

... est tant le triomphalisme qu'un car-

tain défaitisme. En espérant que sa lecture vous aura convaincus de l'utilité des élus révolutionnaires."

Oui, nous sommes convaincus de leur utilité. Mais pas pour la révolution prolétarienne, malheureusement. Sur 42 pages, il n'y a pas l'ombre d'une référence à une directive ayant représenté le moindre progrès pour les travailleurs. En revanche, les lecteurs auront la certitude que les eurodéputés LCR ont été très utiles pour cautionner l'Union européenne, son "Parlement", ses directives... D'ailleurs, les pablistes expliquent leurs "résultats modestes" par le fait que le "Parlement" européen est dominé par une "majorité de droite". N'est-ce pas dire qu'avec une "majorité de gauche" les choses auraient été différentes ? Il pourrait donc y avoir une bonne manière, "de gauche", de mettre en œuvre le traité de Maastricht ? N'est-ce pas d'ailleurs exactement ce qu'expliquait le gouvernement de la gauche plurielle en France, PCF en tête, au moment où il transposait la directive de privatisation d'EDF-GDF ?

On se rapportera au n° 32 de *La Vérité*, pages 82-83, pour constater que Krivine-Vachetta ont voté pour deux directives de privatisation du chemin de fer. De même, on constatera qu'**ils se sont abstenus**, à la veille du déclenchement de la guerre contre l'Irak, sur une résolution du "Parlement" demandant "*instamment au gouvernement irakien de se plier aux dispositions de la résolution 1441 du Conseil de sécurité des Nations unies...*". Rappelons que cette résolution 1441 menaçait l'Irak de "*conséquences graves*" en cas de manquement à cette résolution...

Ainsi, à la veille du référendum français, le *Financial Times*, journal de la City de Londres étroitement lié aux milieux financiers américains, se prononçait clairement pour le vote oui :

"Les électeurs français sont devant une décision majeure lors du référendum sur le traité constitutionnel. Comme en 1992, lorsqu'ils se prononcèrent de peu en faveur du traité de Maastricht et le lancement d'une monnaie unique, les Français sont devenus — volontairement ou par défaut — la nation qui déterminera les avancées futures de l'Union européenne. Pour le bien de l'Europe comme pour celui de la France, ils devraient voter oui (...). Si le vote non l'emporte, cela ne mettra pas seulement en panne la Constitution européenne, mais pourrait interdire la perspective de sérieuses réformes économiques dans les années qui viennent. C'est pourquoi le oui est si important" (28 mai 2005).

De même, dans l'*International Herald Tribune*, Félix Rohatyn, ancien ambassadeur des Etats-Unis en France de 1997 à 2001, expliquait les véritables enjeux du vote oui pour les Etats-Unis :

"Ce n'est pas une affaire qui concerne un seul pays. Elle touche à l'avenir de l'Europe et a donc une dimension mondiale. Je suis arrivé en France comme ambassadeur des Etats-Unis, en octobre 1997, lors de l'introduction de l'euro, et, dans ma première interview à la presse, je lui apportais mon soutien. Je considérais que le succès de l'euro serait bon pour la

des personnes qui dirigent la Banque mondiale est une question vitale, qui affectera le futur des efforts internationaux d'éradication de la pauvreté."

La Banque mondiale est "non démocratique", c'est pourquoi elle ne parvient pas à "éradiquer la pauvreté"... Heureusement, les pablistes et les staliniens, réunis dans ATTAC, entament le combat pour redresser la Banque mondiale... A quand le redressement du FMI et de l'OTAN ?

On croit rêver ! La Banque mondiale, comme le FMI ou l'Union européenne, n'est pas un instrument au service de "*l'éradication de la pauvreté*", mais bien l'instrument du pillage impérialiste imposé par les plans d'ajustement structurel (PAS). C'est bien la Banque mondiale et le FMI, qui, partout, imposent le paiement de la dette externe, la privatisation des services publics, la "rationalisation" des corps de fonctionnaires... Et il serait possible de "démocratiser" ces institutions supranationales ? Rappelons à ce titre que le FMI et la Banque mondiale étaient présents en tant que tels lors du Forum social mondial de Porto Alegre, en janvier dernier, et que, sous la responsabilité du président Lula, une "bridge initiative" a été mise en place pour établir un "lien permanent" entre FSM, FMI et Banque mondiale.

Le parallèle entre Banque mondiale et Union européenne est d'ailleurs intéressant. Quelle différence, en effet, entre les PAS imposés aux pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine (...), et le "pacte de stabilité" de l'Union européenne, qui, dans tous les pays de l'Union européenne, impose les privatisations, les restructurations, les "rationalisations" (...)?

Dans l'Union européenne, aucun pays ne doit dépasser 3 % de son PIB pour ce qui est de sa dette publique ; au Brésil, par exemple, "l'excédent brut primaire" oblige le pays à faire des bénéfices sur ses services publics ! Dans les deux cas, c'est l'impérialisme qui dicte sa loi pour ouvrir de nouveaux marchés en liquidant le secteur public... La LCR et le PCF suivent donc jusqu'au bout leur raisonnement : s'il s'agit de "démocratiser" l'Union européenne, alors, il faut également "démocratiser" le FMI, la Banque mondiale...

France, bon pour l'Europe et bon pour les Etats-Unis, ce qui se révèle être le cas (...). Comme Américain, ami de la France et chaud partisan de l'Europe, j'espère que le peuple français choisira la voie du progrès. Ce n'est peut-être pas diplomatique de ma part de le dire, mais je me sens trop fortement concerné pour me taire."

Ajoutons les déclarations de Condoleezza Rice lors de son dernier voyage en Europe :

"Les Etats-Unis, par-dessus tout, saluent l'unité grandissante de l'Europe. L'Amérique a tout à gagner à avoir une Europe plus forte comme partenaire dans la construction d'un monde meilleur et plus sûr."

Les choses paraissent donc claires. L'impérialisme soutient ardemment la "construction européenne", car il comprend que tel est son intérêt. Hier avec le plan Marshall pour soustraire l'Europe occidentale à la révolution prolétarienne, aujourd'hui comme instrument de son droit de pillage et de destruction des nations. Comment expliquer, dans ces conditions, que la LCR écrive : *"Les bourgeoisies européennes ont remporté un succès incontestable par l'adoption de la monnaie unique"*, grâce à laquelle l'Union européenne peut *"devenir plus concurrentielle sur le marché mondial"* (8) ?

En réalité, la BCE est directement reliée à la Réserve fédérale américaine (FED). Elle est certes "indépendante" des gouvernements et des peuples d'Europe, mais elle prend directement ses ordres à Washington. Loin d'être un *"succès des bourgeoisies européennes"*, l'euro est en fait l'instrument de l'impérialisme américain contre la souveraineté monétaire des nations européennes inféodées à la BCE. Comme l'expliquait le dernier numéro de notre revue :

« Cette "indépendance" de la Banque centrale européenne vis-à-vis des gouvernements et des institutions de l'Union européenne signifie-t-elle qu'elle soit indépendante dans l'absolu ? Certainement pas (...). La valeur d'une monnaie s'exprime toujours dans un équivalent déterminé. Ce fut l'or jusqu'en 1944. Puis, les accords de Bretton Woods (1944) confèrent à la monnaie américaine un rôle particulier d'intermédiaire entre l'ensemble des monnaies et leur équivalent général, qui restait cependant l'or. Ultérieurement,

la déclaration du président américain Richard Nixon, le 15 août 1971, décrétait la fin de la convertibilité du dollar en or. Depuis cette date, donc, c'est le dollar qui sert d'équivalent dans lequel les autres monnaies fixent leur cours.

Mais le dollar lui-même est un instrument des intérêts bien compris de la classe capitaliste américaine. Son cours est un cours forcé. Les variations du dollar (dont la valeur exprimée en francs français a varié dans les 25 dernières années de 4 à 11 francs) ne sont pas d'abord le reflet du développement de l'économie américaine ou de l'accroissement de la productivité ; elles sont l'expression de la politique que la classe capitaliste américaine, par le biais de son administration politique, estime le plus conforme à ses intérêts.

On en arrive donc à une situation sans précédent de subordination monétaire, économique et politique. D'un côté, le dollar est orienté à la hausse ou à la baisse au gré des besoins bien compris de la bourgeoisie américaine, qui joue, à cet effet, sur les taux d'intérêt. Mais l'euro, lui, se voit interdire toute fluctuation, puisque les institutions européennes et les gouvernements des pays d'Europe sont interdits d'intervention auprès de la BCE (à la différence de l'administration américaine, qui pèse sur les décisions de la Réserve fédérale). Cette stabilité impérative de l'euro est donc, au bout du compte, un instrument au service, non pas d'une hypothétique bourgeoisie européenne qui n'existe pas, mais des intérêts du capital financier américain, qui se sert de l'euro comme d'un pivot autour duquel il fait monter ou descendre le cours de sa monnaie, au gré de ses besoins propres » (9).

Pourquoi, dans ces conditions, le PCF et la LCR persistent-ils à nous raconter la fable de *"l'Europe puissance"*, rempart contre l'impérialisme américain ? Pour la même raison qu'ils soutiennent l'"unification européenne" dans le cadre de l'Union européenne, qui, bien que jugée trop "libérale", constitue un progrès pour les travailleurs. Pour la même raison qu'ils ont soutenu la mise en place de la monnaie

(8) Document du congrès mondial du SU de 2003 intitulé *"Une nouvelle situation mondiale"*, cité dans *La Vérité*, n° 32, *"Altermondialisation : les habits neufs du néocapitalisme"*, par Daniel Gluckstein.

(9) « Notes éditoriales : *"Bush et la révolution démocratique mondiale"* », par Daniel Gluckstein, *La Vérité*, n° 43.

unique et l'élargissement de l'Union européenne (10).

Tout simplement parce que cette fable de "l'Europe puissance" leur sert à justifier leur soutien "critique" aux institutions de l'Union européenne, comme elle leur sert à rejeter la lutte pour la souveraineté nationale dans le camp du "nationalisme chauvin".

Comme l'expliquait Daniel Gluckstein dans le n° 37 de notre revue, dans l'article intitulé "Pour le gouvernement ouvrier et paysan, pour les Etats-Unis socialistes d'Europe" :

"L'extraordinaire crise de décomposition du mouvement ouvrier à l'échelle internationale s'accompagne d'un très grand affaiblissement idéologique. Il est courant, aujourd'hui, de se voir opposer une argumentation du type : si vous êtes contre l'Union européenne, c'est que vous êtes pour un repli chauvin des classes ouvrières dans chaque pays. Ou encore : aussi imparfaite que soit l'Union européenne, elle est garante de paix et d'harmonie entre les peuples ; donc être contre cette Europe, c'est être contre la paix."

Posons la question : si l'on dépossède les nations d'Europe de leur souveraineté, qui va exercer cette souveraineté ? Est-ce un hypothétique "soviét paneuropéen des conseils" ?

Bien évidemment, non. Si l'on retire leur souveraineté aux peuples d'Europe, ce sera au profit de la Commission européenne, de son "Parlement" et de sa BCE, relais de l'impérialisme américain en Europe.

A l'opposé de cette politique, la IV^e Internationale combat pour la défense de la souveraineté des nations. Contre le droit que s'arroge l'impérialisme de piller, d'éclater, de martyriser les nations, la IV^e Internationale défend le droit imprescriptible des nations à l'existence. Partout, sur tous les continents, les nations ont le droit à la souveraineté. Partout, sur tous les continents, ce droit est foulé aux pieds par l'impérialisme.

C'est au nom de sa souveraineté, en tant que nation, que le peuple du Brésil s'adresse au gouvernement Lula-Rossetto pour exiger qu'il rompe avec le paiement de la dette, le pillage impérialiste du pays, et donne enfin la terre aux centaines de milliers de paysans

(10) En fidèles "constructeurs de l'Europe", les pablistes n'hésitent pas à écrire à propos de la Turquie : « Les classes populaires de Turquie auraient bien tort de se plier à la contrainte du libéralisme sans demander une contrepartie minimale, un peu plus de démocratie et de liberté pour elles-mêmes.

Ce serait à elles d'en décider, mais, quoi qu'il en soit, les révolutionnaires, le mouvement ouvrier leur disent par avance : "Oui, vous êtes les bienvenus, nous sommes de tout cœur avec vous, ensemble écrivons une nouvelle page de l'histoire, dessinons une nouvelle carte de géographie humaine ; pas la géographie des guerres et des frontières, la géographie de la coopération et de la fraternité des peuples" » (Rouge, n° 2090, 9 décembre 2004).

Admirons la puissance du lyrisme pabliste lorsqu'il s'agit de chanter les louanges de l'Union européenne. Ne croirait-on pas entendre Romano Prodi ou Jacques Delors ? Mais où les travailleurs de Turquie sont-ils "les bienvenus" ? Sûrement pas sur le continent européen, car ils y étaient *de facto* bien avant l'invitation de la LCR. Où, alors ? Mais au sein de l'Union européenne, bien sûr...

Depuis quand l'Union européenne apporte-t-elle "plus de liberté et de démocratie" aux peuples dont les Etats en sont membres ? Est-ce la "démocratie" et la "liberté" qui inspirent la Commission européenne lorsqu'elle déclare qu'il faut fermer 6 000 bureaux de poste en France ou qu'il faut privatiser les services de santé en Europe de l'Est ?

Si la Turquie adhère à l'Union européenne, elle sera, comme tous ses membres, assujettie aux "critères de convergence et d'harmonisation" au nom desquels, partout en Europe, on privatise, on "rationalise", on liquide les conquêtes ouvrières et la "démocratie".

Les pablistes le savent fort bien, et pourtant ils poursuivent : "Les travailleurs de Turquie n'ont aucun intérêt au maintien hors de l'Union européenne (...). L'ouverture des frontières, l'intégration de leur pays dans le champ européen, ne changera pas leur vie, mais elle ne peut qu'atténuer la pression qui tire leurs salaires vers le bas" (Rouge, n° 2090, 9 décembre 2004).

Sur quelle planète vivent ceux qui osent écrire que l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne "ne peut qu'atténuer la pression" qui "tire vers le bas" les salaires des travailleurs turcs ?

Un seul travailleur européen a-t-il vu son pouvoir d'achat augmenter depuis l'adhésion de son pays à l'Union européenne ?

N'est-ce pas précisément l'inverse qui a lieu ? Depuis quand "l'ouverture des frontières", doctrine officielle de l'OMC et du FMI, se traduit-elle par une augmentation du salaire des travailleurs ? Comment oser écrire que "les travailleurs de Turquie n'ont aucun intérêt au maintien hors de l'Union européenne" ? Si cela est vrai pour les travailleurs turcs, c'est également vrai pour les travailleurs de tous les pays d'Europe ! Hors de l'Union européenne, pas de salut... Comment écrire que l'intégration à l'Union européenne "ne changera pas leur vie" ? Depuis 13 ans que s'applique le traité de Maastricht, les travailleurs de tous les pays de l'Union n'ont-ils pas singulièrement vu leur vie "changer" ?

Les pablistes ne se préoccupent pas de ce genre de "détails" et n'ont pas peur d'affirmer que "les tra-

sans terre qui se mobilisent depuis des décennies pour le droit à une existence digne ; c'est au nom de sa souveraineté que la nation vénézuélienne refuse la privatisation de son pétrole et se dresse contre les coups d'Etat télécommandés depuis Washington ; c'est au nom de sa souveraineté que le peuple de paysans noirs du Zimbabwe occupe les terres monopolisées depuis des décennies par une poignée de colons blancs ; c'est au nom de sa souveraineté, de son droit à exister comme nation, que le peuple palestinien revendique le droit au retour sur les terres dont il a été chassé en 1947 ; c'est au nom de sa souveraineté, de l'indivisibilité de la nation, que le peuple irakien résiste à la destruction de son pays imposée par l'impérialisme américain...

Partout, sur tous les continents, c'est au nom de leur souveraineté que les nations se soulèvent contre le pillage, l'humiliation et la destruction impérialiste.

Et ce qui est vrai en Afrique, en Amérique du Sud, au Moyen-Orient, en Asie... ne le serait pas pour les nations d'Europe ?

L'Union européenne est-elle un nouvel impérialisme en construction, rival des Etats-Unis ? N'est-elle pas plutôt l'instrument de la domination de l'impérialisme américain sur les nations d'Europe, pillant et écrasant les nations du continent ?

RETOUR SUR LA RÉVOLUTION PERMANENTE

S'il s'avérait qu'une "bourgeoisie européenne" était effectivement en train de s'unifier en opposition à l'impérialisme américain, cela voudrait dire, pour les marxistes, qu'elle est toujours une classe révolutionnaire et progressiste capable de développer les forces productives en Europe. Et, comme Marx et Engels l'ont enseigné, si tel était le cas, la classe ouvrière se devrait de soutenir ce processus.

Il ne s'agit pas d'une question théorique : le soutien du PCF et de la LCR aux institutions de l'Union européenne est au contraire très pratique et s'est exprimé quotidiennement au "Parlement" européen durant des années. Cela pose pourtant une question

théorique d'une grande importance : celle de la "révolution permanente".

Cette théorie de la révolution est inévitablement associée au nom de Trotsky. Ce sont pourtant Marx et Engels, qui, après l'écrasement du printemps des peuples de 1848, lancent le mot d'ordre de "révolution en permanence" (11).

Trotsky précise :

« L'idée de la révolution permanente fut mise en avant par les grands communistes du milieu du XIX^e siècle, Marx et ses disciples, pour faire pièce à l'idéologie bourgeoise, qui, comme on le sait, prétend qu'après l'établissement d'un Etat "rationnel" ou démocratique, toutes les questions peuvent être résolues par la voie pacifique et les réformes. Marx ne considérait la révolution bourgeoise de 1848 que comme le prologue immédiat de la révolution prolétarienne. Marx s'était "trompé". Mais son erreur était une erreur de fait, non une erreur méthodologique. La révolution de 1848 ne se transforme pas en

vailleurs de Turquie n'ont aucun intérêt au maintien hors de l'Union européenne" !

Bien entendu, seul le peuple turc peut décider souverainement d'adhérer ou de rejeter l'adhésion à l'Union européenne, mais ont-ils le moindre "intérêt" à l'intégrer ? N'est-ce pas le rôle des organisations ouvrières d'Europe qui combattent la politique de destruction sociale de l'Union européenne que d'expliquer aux travailleurs turcs quelle est la réalité de cette politique ?

Les pablistes répondent à cette question par la négative, car, voyez-vous : « Dire "oui" à l'intégration de la Turquie à l'UE, c'est s'affirmer contre les préjugés et les privilèges nationaux (sic !), c'est dire oui à l'unité des exploités par-delà les frontières. » C'est pourquoi, les pablistes débute leur article en revendiquant une "démarche internationaliste" !

Mais, si l'on suit cette "logique", s'il faut dire "oui" à l'éventuelle entrée de la Turquie dans l'Union européenne au nom de "l'internationalisme", alors, il faut constater que George Bush et Jacques Chirac sont les "dieux de l'internationalisme" !

Les pablistes n'ont d'ailleurs pas peur de revendiquer ces deux "références" en matière d'internationalisme, puisqu'ils ont appelé à voter pour l'un d'entre eux et citent le second pour appuyer leur démonstration :

« L'Amérique croit qu'en tant que puissance européenne, la place de la Turquie est dans l'Union européenne », déclarait Bush, il y a peu, à Istanbul. Vue des Etats-Unis, la question des frontières de l'Europe semble, même à un esprit aussi rétrograde, une question moyenâgeuse... » (Rouge, n° 2090).

La voix de son maître...

(11) "Adresse au conseil central de la Ligue des communistes allemands", Marx et Engels, Londres 1850.

révolution socialiste. Mais c'est la raison pour laquelle elle n'aboutit pas au triomphe de la démocratie » (souligné par nous — NDLR) (12).

En quoi Marx s'est-il "trompé" ? Il a surestimé les forces organisées du prolétariat et pensait que les conditions étaient mûres, en 1848, pour le socialisme. Il s'agit, comme le dit Trotsky, d'une erreur "de fait", car les bourgeoisies européennes étaient loin, à cette époque, d'avoir développé "toutes les forces productives qu'elles (étaient) assez larges pour contenir" (13). Et, de fait, elles donnèrent entre 1850 et 1890 une gigantesque impulsion au développement des forces productives, qui permit, par exemple, l'unification de l'Allemagne et de l'Italie en nations, le développement de l'industrie moderne en Europe et en Amérique du Nord (14)...

Mais il ne s'agissait pas d'une erreur "méthodologique", car, face au prolétariat en armes, les bourgeoisies européennes, prises de panique, se sont jetées dans les bras des anciennes classes dominantes contre le prolétariat. Malgré son erreur "de fait", Marx a compris que le prolétariat était en train de devenir la seule classe révolutionnaire, que c'était dorénavant à lui qu'incombait la mission historique de réaliser les tâches démocratiques et nationales. C'est précisément parce que 1848 ne débouche pas sur la révolution prolétarienne que la démocratie est défaite, que l'autocratie triomphe en Europe. D'où le mot d'ordre de "révolution en permanence" lancé par Marx en 1850.

Les tâches démocratiques et nationales, pouvant de moins en moins être réalisées par une classe bourgeoise terrorisée par la révolution prolétarienne, échoient donc à la classe ouvrière, qui, pour les réaliser, sera amenée à aller plus loin, à prendre le pouvoir et à supprimer le régime de la propriété privée des moyens de production. C'est en ce sens qu'à l'époque de l'impérialisme, la réalisation des tâches nationales et démocratiques devient indissociable de la lutte pour l'émancipation sociale.

Cette théorie a été reprise et développée par Trotsky après la révolution de 1905 en Russie, et Lénine s'y est finalement rallié en avril 1917, lorsqu'il publie ses fameuses *Thèses d'avril*. Le capitalisme ayant atteint son "stade suprême", celui de l'impéria-

lisme, Lénine constate que la bourgeoisie nationale russe encore embryonnaire ne prendra pas le risque de se porter à la tête du prolétariat en armes pour réaliser les tâches démocratiques, au contraire.

On sait à quel point les faits lui ont donné raison...

Ainsi, si l'on s'en tient à la méthode de Lénine et de Trotsky, il ne peut être question, alors que le capitalisme est entré dans sa phase impérialiste, qui se traduit d'abord par la stagnation et la putréfaction des forces productives et aujourd'hui par leur décomposition conduisant à la destruction des nations, de constitution d'une "bourgeoisie européenne" abattant les frontières nationales pour créer une "nation européenne" et unifiant le continent. Une telle tâche historique est hors de portée de la bourgeoisie aujourd'hui, et il revient à son héritier révolutionnaire, le prolétariat, de la réaliser.

"LE CAPITALISME, OUI OU NON, A-T-IL FAIT SON TEMPS ?"

Pour comprendre l'actualité de cette question, il est utile d'opérer un retour sur les rapports interimpérialistes au XX^e siècle. Dès 1924, au lendemain de l'immense destruction de forces productives consécutive à la Première Guerre mondiale impérialiste, à un moment où la crise du capitalisme européen était bien moindre que ce qu'elle est aujourd'hui, voici ce qu'écrivait Trotsky :

"Pour terminer, je poserai une question (...). Le capitalisme, oui ou non, a-t-il fait son temps ? Est-il en mesure de développer dans le monde les forces productives et de faire progresser l'humanité ? Cette question est fondamentale (...). S'il s'avérait que le capitalisme est encore capable de remplir une mission de progrès, de rendre les peuples plus riches, leur travail plus productif, cela signifierait que nous, Parti communiste de l'URSS,

(12) Léon Trotsky, *La Révolution permanente*.

(13) Karl Marx, préface de la *Contribution à la critique de l'économie politique*.

(14) Bien que, dès cette époque, Marx souligne que l'heure approchait où, le marché mondial étant constitué, le capitalisme ne pourrait plus développer les forces productives.

nous nous sommes hâtés de chanter son de profundis ; en d'autres termes, que nous avons pris trop tôt le pouvoir pour essayer de réaliser le socialisme. Car, comme l'expliquait Marx, aucun régime social ne disparaît avant d'avoir épuisé toutes ses possibilités latentes. Et dans la nouvelle situation économique actuelle, maintenant que l'Amérique s'est élevée au-dessus de toute l'humanité capitaliste en modifiant foncièrement le rapport de force économique, nous devons nous poser cette question : le capitalisme a-t-il fait son temps ou peut-il espérer encore faire œuvre de progrès ? Pour l'Europe, comme j'ai essayé de le montrer, la question se résout nettement par la négative" (Europe et Amérique, éditions Anthropos, pages 89 et 90).

Certes, Trotsky écrit cela en 1924 et nous sommes en 2005. Pour autant, la question qu'il pose reste la seule pertinente pour déterminer l'attitude des marxistes face à l'Union européenne. Que dit la LCR ?

"La rivalité avec les Etats-Unis est un important stimulant pour l'édification d'un Etat européen (...). Le grand capital européen ne peut reculer dans sa tentative de se doter d'un Etat européen impérialiste. Cela débouche inmanquablement sur une tentative de rééquilibrer la suprématie actuelle des Etats-Unis" (15).

Ce "grand capital européen" est une invention pabliste. Il existe des bourgeoisies nationales dans chacun des pays européens. Ces bourgeoisies nationales tentent, dans la mesure de leurs moyens, de préserver leurs intérêts propres face à l'impérialisme américain (on l'a vu avec les bourgeoisies française et allemande lors du déclenchement de la dernière guerre contre l'Irak). Mais on voit aussi des secteurs de plus en plus significatifs de ces bourgeoisies nationales prêts à brader les intérêts nationaux pour un accord direct avec l'impérialisme américain. Les contradictions entre, et à l'intérieur, des bourgeoisies européennes vont donc en s'accroissant.

Dans ces conditions, peut-il être question de développement des forces productives aujourd'hui en Europe ? Peut-on prendre pour argent comptant les fables selon lesquelles un "impérialisme européen", rival des Etats-Unis, serait en train d'émerger au travers de l'Union européenne ? Comment, dans ce cas, expliquer le soutien constant des Etats-Unis à la "construction européenne", du plan Marshall à la "Constitu-

tion européenne", du traité de Rome à la monnaie unique ? Serait-ce pur masochisme ?

Et pourquoi, d'ailleurs, cet "impérialisme" naissant se serait-il volontairement livré pieds et poings liés à son supposé "rival" dans le cadre militaire atlantiste de l'OTAN et monétaire de la Banque centrale européenne ?

Trotsky explique, en 1924, que "l'Amérique s'est élevée au-dessus de toute l'humanité capitaliste", et que, en conséquence, les bourgeoisies d'Europe n'étant plus capables de permettre un nouveau développement des forces productives, seule la révolution prolétarienne pourra permettre à l'Europe de se relever.

Ce diagnostic est-il périmé, ou, au contraire, après une seconde guerre mondiale impérialiste qui a encore décuplé la domination de l'impérialisme américain sur l'Europe, n'est-il pas encore cent fois plus vrai aujourd'hui ? C'est d'ailleurs un paradoxe apparent de ce second conflit mondial que d'avoir à la fois décuplé la domination de l'impérialisme américain sur l'Europe et d'avoir vu en même temps, au sortir de la guerre, le prolétariat européen arracher par sa mobilisation révolutionnaire les plus gigantesques conquêtes sociales (la Sécurité sociale, les nationalisations, les conventions collectives...). Ces mêmes conquêtes que l'impérialisme s'emploie aujourd'hui à détruire.

Comment cette politique de l'Union européenne, qui consiste à désindustrialiser l'Europe, à déqualifier le travail, à éclater les nations en "régions européennes", permettant à l'impérialisme le plus puissant de pénétrer encore davantage ce marché, comment pourrait-elle développer les forces productives ?

Voici ce que disait en 1997 Hans Tietmeyer, alors président de la Bundesbank, à propos de la mise en place de l'euro :

(15) Document du congrès mondial du SU de 2003, intitulé "Une nouvelle situation mondiale", cité dans *La Vérité*, n° 32, "Altermondialisation : les habits neufs du néo-capitalisme", par Daniel Gluckstein. Olivier Besancenot déclarait lundi 23 mai au journal gratuit *20 Minutes* : "Cette Europe veut rivaliser avec les Etats-Unis sur leur propre terrain, celui du capitalisme et de la mondialisation."

“L’indépendance du système européen de la Banque centrale inscrite dans le traité de Maastricht ne va pas être remise en cause. Nous ne pouvons plus jouer sur les taux de change. Les pays participants vont être obligés de faire sans les mécanismes avec lesquels, jusque-là, ils étaient capables de compenser les différences entre les pays en termes d’inflation, de productivité ou de croissance de la dette gouvernementale. Dans la zone monétaire euro, il n’y aura aucun schéma d’ajustement financier acceptable pour soutenir les pays économiquement plus faibles (...). Le fardeau de l’ajustement, dans tous les cas où il y aura changement de productivité et de demande, reposera désormais exclusivement sur les coûts du travail nationaux. Les salaires et tous les leviers reliés aux salaires devront permettre de faire face aux différences de productivité, ou sinon il y aura un grand développement du chômage” (discours du 19 juin 1997, à Francfort).

Autrement dit, avec la mise en place de l’euro, la valeur de la force de travail devient la seule variable d’ajustement. C’est de là que découlent toutes les mesures de l’Union européenne pour faire baisser le “coût du travail” dans les pays de l’Union. C’est l’origine de toutes les attaques contre les diplômés, le Code du travail, les conventions collectives... C’est l’unique raison d’être de l’Union européenne.

Déjà, en 1924, Trotsky écrivait :

“Maintenant, les économistes, les pacifistes, les hommes d’affaires, et même simplement les braillards bourgeois parlent volontiers des Etats-Unis d’Europe. Mais cette tâche est au-dessus des forces de la bourgeoisie européenne, rongée par ses antagonismes. Seul le prolétariat victorieux pourra réaliser l’union de l’Europe (...). Il faut chasser ceux qui ont morcelé l’Europe, prendre le pouvoir pour unifier cette dernière et créer les Etats-Unis socialistes d’Europe” (*Europe et Amérique*, éditions Anthropos, page 95).

Ce qu’écrivait Trotsky n’est-il pas encore plus vrai aujourd’hui qu’en 1924 ?

Sont-ce ceux qui ont participé à l’écèlement de la Yougoslavie, qui, partout, régionalisent et décentralisent, ceux qui mettent en place l’Europe des régions et des féodalités, qui, partout, éclatent le Code du travail, les statuts, les conventions collectives, qui peuvent “unifier” l’Europe ? Ou bien Lénine avait-il raison lorsqu’il écrivait :

“Les Etats-Unis d’Europe sont, en régime capitaliste, ou bien impossibles, ou bien réactionnaires” (*La Vérité*, n° 37, “Pour le gouvernement ouvrier et paysan, pour les Etats-Unis socialistes d’Europe”, avril 2004).

Nous ne citons pas Lénine ou Trotsky comme des arguments d’autorité. Ils ont pu faire des erreurs et se sont parfois trompés. Mais, en l’occurrence, avaient-ils tort ?

450 MILLIONS D’EUROPÉENS SOUHAITENT-ILS UNE CONSTITUTION ?

Dès 2004, dans ses “10 propositions pour l’Europe”, le PCF proposait “une Constitution européenne renégociée”. De même, dès avant le référendum, la LCR écrivait :

“Une autre Europe, une autre Constitution s’imposent” (16),

car

“si les 450 millions d’Européens souhaitent une Constitution, alors il faut un processus constituant qui mette les citoyens européens au centre. On ne peut pas être en retrait sur les processus constituants ayant existé dans l’histoire. Le minimum serait de prendre une initiative de type états généraux, avec un débat public définissant les orientations générales du texte constitutionnel et le mandat d’élection de délégués à une Assemblée constituante. Puis, une Assemblée constituante représentative du corps social, des courants d’opinion et des peuples serait élue à la proportionnelle au suffrage universel. Enfin, des référendums pourraient être organisés à l’échelle du continent pour valider les travaux de la Constituante. Alors, une autre Europe, une autre Constitution seraient possibles” (*Rouge*, n° 2064, 13 mai 2004).

Où les pablistes ont-ils vu que “450 millions d’Européens souhaitent une Constitution” ? Mystère... Il ne s’agit en tout cas sûrement pas des travailleurs des services publics privatisés, ou en voie de l’être, par les directives de l’Union européenne, sans doute pas des millions d’ouvriers qui ont vu

(16) Brochure *Une autre Europe est possible*, publiée à l’occasion des élections européennes de 2004.

leurs usines fermer, leurs emplois délocalisés, ni des dizaines de milliers de paysans conduits à la ruine par la PAC, ni des étudiants et lycéens qui voient leurs diplômes nationaux détruits et à qui l'Union européenne ne propose qu'un avenir de misère et de chômage, ni... La liste serait trop longue de ceux qui, depuis trente ans, subissent les conséquences destructrices des politiques de l'Union européenne.

Où ont-ils vu les travailleurs revendiquer une "Constitution" ? Nulle part !

De tous les pays d'Europe, les classes ouvrières ne formulent qu'une seule exigence : que s'arrête cette politique de destruction et de ruine, que soient abrogées les directives antisociales décrétées par la Commission et son "Parlement" européen ! C'est là le véritable contenu de la victoire du vote non en France le 29 mai et en Hollande le 1^{er} juin.

LE "PLAN B" DE L'UNION EUROPÉENNE

En ce cas, pour quelle raison la LCR et le PCF se sont-ils obstinés, tout au long de la campagne et au soir de la victoire du vote non, à mettre en avant cette revendication d'"une autre Constitution" ?

S'agissait-il de travestir le contenu réel du non majoritaire en Europe ?

Un non qui exprime le refus du chômage, de la destruction des régimes de retraite, de la Sécurité sociale... c'est-à-dire de la politique de l'Union européenne relayée servilement par tous les gouvernements d'Europe. C'est ce rejet de l'Union européenne qu'il fallait à toute force masquer ? Est-ce la raison pour laquelle l'"appel de Copernic" était dès le départ conçu comme un texte purement idéologique, qui faisait du non une simple question électorale ?

Pas un mot n'y était dit sur les directives qui suppriment les bureaux de poste, les écoles, les perceptions, qui privatisent la DDE, la SNCF... Pas un mot sur le traité de Maastricht, l'"harmonisation européenne" et les "critères de convergence", pas un mot, donc, sur les questions auxquelles les

travailleurs sont quotidiennement confrontés. Pas un mot sur les revendications.

On comprend bien que, dans ce cadre, ce n'est pas l'Union européenne qui était remise en cause, mais le texte de la "Constitution" qui était jugé "*trop libéral*".

Contre l'aspiration des plus larges masses, qui ont voté non pour rejeter la politique et les institutions de l'Union européenne, les stalinien et les pablistes ont été propulsés par la bourgeoisie, notamment à travers la place qui leur a été réservée dans les médias, pour tenter de circonscire le rejet au seul texte de la "Constitution". Pire encore, le soir même de la victoire du vote non, le PCF a tranquillement expliqué :

"La voie est désormais ouverte pour reconstruire avec les autres peuples européens un nouveau traité (...). Un conseil européen doit se tenir à la mi-juin à Bruxelles. Le mandat porté par les autorités françaises vient d'être fixé par le peuple lui-même. Cela s'appelle la souveraineté populaire. La France doit demander l'abandon du traité Giscard et exiger la négociation d'un nouveau traité" (17).

Quant à Besancenot, il a déclaré :

"L'ensemble de la gauche européenne devra se mobiliser sur une nouvelle Constitution" (18).

Voilà le véritable contenu du prétendu "*non de gauche*". C'était cela, le "*plan B*" dont parlait Jacques Delors, en cas de victoire du non. Le même Besancenot le confiait d'ailleurs sans honte à ses nouveaux amis de *L'Humanité*, le 19 mai dernier :

"Nous, c'est un plan B alternatif pour une autre Europe que nous défendons. Cela demande un véritable processus constituant démocratique..."

Nous posons la question. Est-ce pour cela que s'est exprimée l'immense majorité qui a dit non ? Ont-ils voté pour un "*plan B*", qui reste dans le cadre de l'Union européenne et des traités "*en vigueur*", ou pour en finir avec la politique de destruction de cette même Union européenne, pour rompre avec les diktats de Maastricht ?

(17) *L'Humanité*, éditorial, 30 mai 2005.

(18) *La Croix*, 30 mai 2005.

LE “NEUVIÈME HOMME”, LES RAISONS DE SA PROMOTION

Pour comprendre le surgissement de Besancenot dans la campagne médiatique dans les semaines qui ont précédé le référendum, il est utile d’opérer un retour sur la façon dont s’est déroulée la campagne de la LCR.

Voici, par exemple, ce qu’expliquaient les pablistes au mois de mai 2004 :

« *Evidemment, les citoyens sont tellement tenus à l’écart du fonctionnement de l’UE qu’il est très pratique d’affirmer que “c’est la faute à Bruxelles”, donc de la Commission européenne...* » (Rouge, n° 2064).

Dans cette optique, l’Union européenne était “*l’alibi*” (le terme revient alors fréquemment sous leur plume) des gouvernements d’Europe pour se dédouaner des politiques antisociales mises en œuvre dans chacun des pays de l’Union. Comme si l’Union européenne n’était pas le centre d’impulsion de toutes les directives, qui, dans tous les pays de l’Union européenne, sont à l’origine de la destruction des régimes de retraite, des privatisations... On comprend qu’il s’agissait en réalité de couvrir la responsabilité de l’Union européenne.

Or, au fil des mois, et singulièrement dans les deux mois qui ont précédé le référendum, la LCR a largement abandonné cette argumentation fallacieuse et n’a pas hésité, à plusieurs reprises, à pointer directement la responsabilité de l’Union européenne dans la destruction de la santé, de l’éducation...

Cet “*infléchissement*” de la campagne de la LCR est à mettre en rapport avec la radicalisation de la classe ouvrière française au fil des semaines précédant le référendum. Plus la victoire du vote non s’est précisée, chargée du rejet de la politique de l’Union européenne, plus il a fallu, du point de vue des intérêts de la bourgeoisie, que le PCF et la LCR apparaissent comme l’expression politique de ce vote non. D’où la nécessité pour les pablistes et les stalinienens de “coller” à la campagne menée par le Comité national pour la victoire du non. Campagne axée sur les conséquences pratiques, quotidiennes, de la politique de l’Union européenne. “Coller” pour mieux tenter de

contenir et détourner, au soir du référendum, la radicalisation de la classe ouvrière, son rejet de l’Europe de Maastricht et de toutes les politiques qui en découlent !

C’est ce qui explique le surgissement du “neuvième homme” dans les dernières semaines de la campagne, et sur tous les plateaux de télévision au soir de la victoire du vote non. L’ampleur du rejet, la condamnation sans appel de l’Union européenne qu’il exprime rendaient nécessaire, du point de vue de la bourgeoisie, l’élargissement “sur la gauche” de la représentation politique du “non officiel” comme un barrage à la véritable révolte sociale, dont chacun comprenait qu’elle n’avait cessé de grandir au fil de la campagne. Ce genre de chose ne se fait jamais par hasard.

De la même façon qu’il était nécessaire, du point de vue de l’impérialisme, de faire entrer un représentant du SU, se réclamant du “trotskysme”, au gouvernement du Brésil pour refuser la terre aux millions de paysans sans terre qui ont voté pour un gouvernement du PT qui rompt avec le FMI, il a fallu, en France, faire appel, dans les dernières semaines de la campagne, au “neuvième homme” pour tenter de détourner la signification du rejet majoritaire et le contenir dans le cadre des institutions de l’Union européenne.

“QU’EST-CE QU’ON EST BIEN ENSEMBLE...”

L’objectif réel du “*non de gauche*” porté par le PCF et la LCR était donc d’offrir une ligne de repli à l’Union européenne, pour qu’en cas de victoire du non au référendum, le cadre de cette Union européenne et du traité de Maastricht soit préservé. Et on a vu que, dès le soir de cette victoire, chacun à sa place a rempli son rôle pour travestir et contenir le rejet exprimé.

Mais, ce “*non de gauche*”, c’est aussi le cadre dans lequel se sont retrouvés tous ceux qui sont candidats à un strapontin ministériel lors de “l’alternance” gouvernementale en 2007 : de Fabius à Besancenot, en passant par Mélenchon, Buffet... Le 29 mai au soir, place de la Bastille, la LCR distribuait sa déclaration. On pouvait y lire :

“On a gagné ! Dehors Chirac ! (...) Chirac, le chef du oui, qui s’est engagé sans compter dans cette campagne, vient d’être une nouvelle fois désavoué. Il doit partir sans tarder...”

Chirac, “le chef du oui” ? Mais Hollande, n’était-il pas lui aussi le “chef du oui” ?

Comme si c’était le seul Chirac qui avait été désavoué, comme si ce n’étaient pas les politiques dictées par l’Union européenne et menées par tous les gouvernements, de droite comme de gauche, depuis plus de vingt ans qui étaient en cause... Mais cela, la LCR ne pouvait le dire, car cela aurait posé le problème de la responsabilité politique de ses alliés du PCF, elle ne pouvait le dire, car cela aurait été un appel explicite à la rupture avec l’Union européenne et Maastricht.

C’est bien la prochaine “alternance” que le “non de gauche” a préparée. Voici ce que déclarait Besancenot quelques jours avant le référendum :

“Quelle que soit l’issue du scrutin, la gauche ne sera plus la même (...). A la gauche de l’ex-gauche plurielle, il y a un espace politique vacant” (19).

Car, expliquait le même Besancenot,

“pour qu’une autre Europe soit possible, il faut qu’une autre gauche le soit également. L’espoir né de la mobilisation de cette campagne qui regroupe le PCF, la LCR, les opposants du PS et ceux des Verts...” (20).

Une “autre gauche” qui se situera bien entendu dans le cadre des “traités en vigueur” et où les partisans du “non de gauche” seront amenés à jouer un rôle essentiel. Le “neuvième homme” surgira-t-il de nouveau pour occuper un siège ministériel ? Comme au Brésil, cela dépendra unique-

ment de la nécessité pour la bourgeoisie de recourir au Secrétariat unifié pour contenir le rejet et le mécontentement populaire, c’est-à-dire la poussée des masses.

Une “autre gauche”, mais pour quelle politique ? Laissons la parole à la secrétaire nationale du PCF :

« Qu’est-ce qu’on est bien ensemble, constate Marie-George Buffet dans “un geste” (sic !) à José Bové, Francine Bavay, Olivier Besancenot, Claire Villiers, Jean-Luc Mélenchon et tous les autres. On a présenté le non comme le chaos, le schisme à gauche, la défaite assurée en 2007 (...). Nous allons gagner, nous allons créer les conditions d’une victoire populaire contre la droite » (21).

« Pour cela, nous voulons faire bouger toute la gauche, nous voulons rassembler par-delà le “oui” et le “non” tous ceux et celles, qui, dans la situation nouvelle, avec les possibilités inédites qu’elle ouvre, veulent travailler dans cette direction » (22).

Olivier Besancenot lui répond en écho :

“On n’a plus envie de se quitter. On va continuer après le 29 mai” (23).

Rassembler « par-delà le “oui” et le “non” », c’est-à-dire mélanger, en vue de la prochaine alternance, les partisans du oui avec ceux du “non de gauche”..., tous unis pour appliquer la politique de Bruxelles.

Emmanuel Kazan

(19) Interview à 20 Minutes, lundi 23 mai 2005.

(20) Rouge, n° 2113, 26 mai 2005 : “Ce n’est qu’un début”, par Olivier Besancenot.

(21) L’Humanité, lundi 30 mai 2005, page 9.

(22) Conférence de presse de Marie-George Buffet, le 1^{er} juin 2005.

(23) Le Monde, jeudi 26 mai 2005, page 8.

LA VÉRITÉ

Revue théorique de la IV^e Internationale

La Vérité paraît tous les deux mois. Elle est éditée en dix langues, dont les « unes » sont reproduites ci-contre : allemand, anglais, français, arabe, espagnol, italien, ourdou, portugais, russe, serbe.

Pour se procurer *La Vérité* :

- **Edition française** et administration centrale de la revue : *La Vérité*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris, France. Mail : the-truth@laverite.org

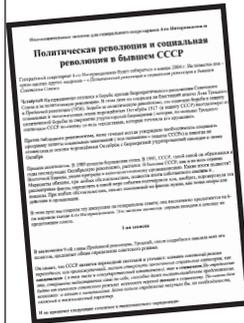
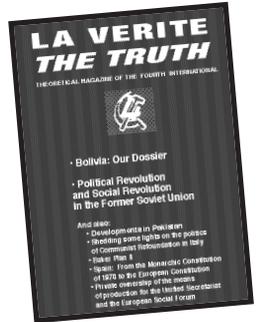
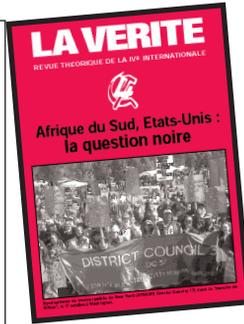
- **Edition allemande** : Vierte Internationale, *La Vérité*, Werner Udhe, Postfach 180 106, D-10205 Berlin.

- **Edition anglaise** : The Truth, Bill Hooldsworth ; 14 Keymur road, Stratford, London SW2 3AP. Socialist Organizer, P.O. Box 40009, San Francisco, CA 94140, USA

- **Edition espagnole** : POSI, calle Desengaño, 12, 1°3, 28004, Madrid, Espagne.

- **Edition portugaise** : Edições O Trabalho, rua Caetano Pinto, Cep 3041-000 São Paulo/SP, Brésil.

Pour toutes les autres éditions, s'adresser à l'administration centrale de la revue.



Sur la situation en Bolivie (le 6 juin 2005)

Par Jean-Pierre Raffi

Au moment où ce numéro de *La Vérité* sera publié, les événements en Bolivie auront sans doute connu des développements importants, ce qui caractérise toute situation révolutionnaire. Nous avons cependant jugé important de communiquer aux lecteurs les informations récentes dont nous disposons sur la situation.

Trois jours après la démission du président bolivien, Carlos Mesa — qui avait déjà lui-même assumé la présidence en pleine crise révolutionnaire, après que son prédécesseur, Gonzalo Sanchez de Lozada, eut été chassé par un puissant soulèvement des masses —, la capitale, La Paz, est toujours bloquée par les mineurs, les paysans, les enseignants... A El Alto, d'où est parti il y a deux ans le mouvement de masse qui culmine aujourd'hui dans l'instauration d'un début de double pouvoir, s'est constituée une Assemblée populaire nationale, à l'initiative de la Centrale ouvrière bolivienne (COB), de la fédération des "habitants des quartiers populaires", de la fédération des paysans, de la fédération des mineurs (affiliée à la COB) et de nombreuses autres organisations populaires.

C'est tout un peuple qui se dresse aujourd'hui contre une politique dictée par le FMI, la Banque mondiale et les autres institutions de l'impérialisme. Politique qui vend littéralement le pays et plonge le peuple dans une misère noire, un chômage massif. Les statistiques indiquent que la faim frappe une part croissante de la popu-

lation. Politique qui menace aujourd'hui directement et explicitement l'existence même de la nation bolivienne, à l'heure où les quatre provinces les plus riches, en premier lieu celle de Santa Cruz, où a été découverte récemment l'une des plus importantes réserves de gaz de l'Amérique latine, menacent de faire sécession.

Cette situation ébranle tout le continent. Elle n'est pas propre à la Bolivie. On la retrouve au Mexique, où les masses, dans leur mouvement, ont fait surgir ce mot d'ordre qui rassemble travailleurs, paysans et jeunes contre les privatisations et pour la terre : "*La patria no se vende ! La tierra se defende !*" On la retrouve encore au Venezuela, où le peuple, les travailleurs et la jeunesse se dressent face à la volonté de l'impérialisme américain de renverser par tous les moyens le gouvernement Chavez, qu'ils ont librement élu, et rassemblent toutes leurs forces pour faire naître une centrale syndicale ouvrière indépendante, l'Union nationale des travailleurs (UNT). C'est cette même situation qui voit au Brésil les fonctionnaires engager une grève puissante pour l'augmentation de leurs

salaires, la restauration de leurs plans de carrière, autrement dit la rupture avec la subordination à l'impérialisme dans laquelle se vautre le gouvernement Lula-Palocci-Rossetto. Ce gouvernement assèche les fonds publics, les budgets, pour dégager un "superavit primario" (excédent fiscal primaire) toujours plus élevé et exclusivement destiné à assurer chaque mois le paiement de la dette astronomique qui tue littéralement le pays... Partout, sur tout le continent, deux exigences contradictoires s'opposent : d'un côté, l'exigence de survie des peuples et des nations souveraines, et, de l'autre, la volonté de l'impérialisme en crise de briser la résistance des masses par tous les moyens et de détruire leurs organisations, démanteler les cadres nationaux dans lesquels cette résistance s'organise et combat.

**BOLIVIE : NATIONALISATION
DES HYDROCARBURES !
UNITE DE LA NATION,
NON A LA "REGIONALISATION" !
CONSTITUANTE SOUVERAINE !**

Les informations qui nous parviennent au moment où cette correspondance est rédigée rapportent que s'est constituée à El Alto une Assemblée populaire. Un dirigeant de la fédération des mineurs nous indique :

"Aujourd'hui, 8 juillet 2005, a été constituée l'Assemblée populaire nationale (Asamblea Popular Nacional Originaria), dont l'objectif est de disputer le pouvoir à la classe dominante. Notre exigence fondamentale n'est toujours pas satisfaite et nous ne changerons pas d'objectif, malgré tous les efforts des oligarques pour nous dévier de cet objectif. Toute option, dans le cadre du système, est un piège, y compris un prochain appel à des élections nationales. L'Assemblée populaire est formée initialement par la Fejuve (fédération des associations de quartiers) de El Alto, la COR, la COB de El Alto, la FSTMB, la CSUTBC et la Confédération des organisations étudiantes de Bolivie. La lutte continue, vive la nationalisation des hydrocarbures !"

Selon une dépêche de l'agence Econoticias Bolivia (9 juin),

"les tâches immédiates (de cette assemblée) sont le contrôle des quartiers, des

zones et des voies de communication, l'approvisionnement de la population en aliments et biens nécessaires, et l'autodéfense. Les assemblées populaires, qui sont sous la direction de la COB au niveau national et des centrales ouvrières départementales au niveau régional, ont la tâche d'exercer le pouvoir sur leurs territoires respectifs."

Les mots d'ordre sur la base desquels se sont réunies ces assemblées populaires sont : la nationalisation des ressources énergétiques (pétrole et gaz), la convocation d'une Assemblée constituante, le rejet de toute tentative visant à briser l'unité de la nation.

Dans sa réunion du 8 juin, l'Assemblée populaire nationale a adopté une série de résolutions définissant son mandat. La première déclare qu' "est votée la reconnaissance d'El Alto comme avant-garde du processus révolutionnaire, El Alto est déclaré siège de l'Assemblée populaire nationale et originelle (Assemblée Popularia Nacional y Originaria)"; la troisième "ratifie l'Assemblée populaire nationale comme instrument du pouvoir populaire"; la quatrième appelle à "renforcer l'Assemblée populaire nationale en désignant des délégués élus dans les assemblées de base et en constituant des assemblées populaires départementales et locales"; la cinquième constitue les "comités d'autodéfense et d'autoapprovisionnement"; la sixième "ratifie la lutte pour la nationalisation des industries d'hydrocarbures et décrète à cet effet la poursuite de la grève générale illimitée et le blocage national des voies de communication"; la septième "rejette tous les pièges de la bourgeoisie visant à assurer la succession par le biais des élections anticipées".

C'est un puissant soulèvement révolutionnaire qui dresse, depuis plus d'un mois, les travailleurs, les jeunes, l'ensemble du peuple bolivien, et qui vient d'aboutir à la démission du président de la République, Carlos Mesa, culminant dans un embryon de double pouvoir qui se constitue à côté et contre le pouvoir en place. Tout est fait pour perpétuer ce pouvoir en place à travers des "élections anticipées", contrôlées par ceux qui, depuis des années, conduisent le pays à la ruine.

C'est un mouvement qui vient de loin, qui a commencé il y a près de deux ans, en

septembre et octobre 2003, lorsque le peuple insurgé a chassé l'ancien président, Gonzalo Sanchez de Lozada, que le peuple bolivien surnommait "*El Gringo*" pour souligner son fort accent américain dû à sa formation politique aux Etats-Unis.

C'était déjà à l'époque la question de la souveraineté de la nation, reliée aux richesses en hydrocarbures pillées par les multinationales, qui était au centre de la mobilisation des masses. "*Le pétrole est nôtre ! Dehors les compagnies étrangères !*"

Plusieurs semaines de manifestations réprimées brutalement, en vain, avaient obligé Sanchez de Lozada à fuir en hélicoptère, laissant la place au vice-président d'alors, Carlos Mesa, lequel se voit contraint aujourd'hui de fuir devant les masses insurgées.

A l'origine de ce nouveau soulèvement populaire, il y a, répétons-le, l'exigence de la souveraineté de la nation bolivienne sur ses richesses naturelles. Après avoir dû reculer sur la première tentative de privatisation, qui avait entraîné la chute de son prédécesseur, le nouveau président, Carlos Mesa, est en effet revenu à la charge le 17 mai dernier en faisant voter par le Congrès des députés la loi sur les hydrocarbures. Sous couvert d'augmenter la part rétrocédée à la Bolivie par les compagnies pétrolières (pour l'essentiel américaines) sur l'extraction, l'acheminement et l'exploitation du pétrole et du gaz boliviens, ce projet de loi abdique tout contrôle sur les quantités d'extraction et sur la vente du pétrole et du gaz par les compagnies pétrolières, entérine et amplifie même le pillage des ressources pétrolières et gazières du pays.

C'est en premier lieu pour faire annuler cette loi antipatriotique et pour la nationalisation totale et complète du pétrole et du gaz boliviens que les masses populaires se dressent depuis plus d'un mois.

Elles se dressent en même temps contre la tentative de coup d'Etat séparatiste dans laquelle sont engagées les quatre "régions" les plus riches du pays, appuyées par la Chambre de l'industrie, du commerce et des services (CAINCO) de Santa Cruz, qui ont décidé de convoquer unilatéralement un référendum le 12 août prochain en vue de proclamer l'autonomie de leurs régions.

Santa Cruz est la région où ont été découvertes des réserves de gaz qui pourraient être les secondes plus importantes de tout le continent (après le Venezuela).

"Les leaders de quatre des neufs départements (provinces) de Bolivie ont convoqué unilatéralement pour le 12 août un référendum sur l'autonomie, qui, selon les représentants des autres régions du pays, entraînera la désagrégation de la Bolivie (...). Santa Cruz est la région la plus riche et la plus peuplée du pays ; quant à Tarija (deuxième région revendiquant son autonomie — NDT), elle possède la deuxième plus importante réserve de gaz de l'Amérique du Sud" (O Estado, 26 mai 2005).

Rompant avec la position ambiguë de la direction nationale de la Centrale ouvrière bolivienne (COB), qui, tout en prenant la tête des mobilisations, se prononçait pour "*la fondation d'un Etat multinational*", la fédération des mineurs de la COB adoptait, le 25 mai, une résolution claire et nette définissant précisément les exigences révolutionnaires du peuple bolivien (*lire encadré ci-après*).

Derrière la tentative de séparer les quatre régions où se concentre la richesse pétrolière et gazière de la Bolivie, il y a, visible, la main de Washington. Faut-il rappeler ici la déclaration de Condoleezza Rice sur "*les gouvernements trop fragiles de l'Amérique du Sud*" et sur le fait que "*la démocratie, ce n'est pas seulement les élections*" ? Cette offensive, qui vise à l'explosion de la nation bolivienne, doit être rapprochée d'un processus du même type apparu au Pérou, où une région de l'Altiplano, voisine de Santa Cruz, a vu naître ces derniers mois une "revendication" d'autonomie.

De même que dans le reste du monde, l'impérialisme américain pousse dans la région à l'éclatement des nations, dans le but d'imposer ses intérêts — à commencer par ses intérêts dans le domaine du pétrole et du gaz — et de briser la résistance de masses, face à laquelle il juge les gouvernements en place "trop fragiles".

Un "sociologue" bolivien commente cette situation dans la *Folha de São Paulo* (31 mai 2005) :

"Le problème est qu'il y a un fort courant populiste, qui tente de modifier le régime d'exploitation et d'utilisation de ces ressources (pétrole et gaz). La demande d'autonomie apparaît donc comme un recours défensif pour maintenir

Résolution de l'assemblée des mineurs mobilisés à La Paz, le 25 mai 2005

1. Ratifie la décision de continuer la lutte pour la **nationalisation des hydrocarbures** (*souligné dans le texte*) comme étant l'objectif central des Boliviens pour faire face à la crise économique dans laquelle se débat le pays.

2. Exige des organisations syndicales, associatives, civiques et de voisinage qu'elles s'unissent autour de ce grand objectif patriotique en marge de toute considération sectorielle qui dénature notre lutte.

3. Ratifie les résolutions de la dernière assemblée nationale élargie des mineurs, le 18 mai 2005, où furent mis en œuvre la mobilisation et le blocage des camions en coordination avec les COD et COR (centrales ouvrières départementales et régionales) proches des districts miniers et des routes principales.

4. Appuie les valeureux soldats patriotes qui se joignent à la lutte des Boliviens dans l'objectif de la nationalisation et du changement social. Les lieutenants-colonels Herrera et Galindo sont l'expression de milliers de soldats patriotes révoltés par la situation dans laquelle nous vivons, et nous les appelons tous à se joindre vaillamment à la lutte nationale contre les oligarchies multinationales qui se sont approprié le pays.

5. La démocratie bolivienne a été conquise avec le sang des mineurs et du peuple boliviens. Aujourd'hui, cette démocratie est mise à profit par l'oligarchie, les politiques et les ennemis de la patrie. C'est dans cette démocratie formelle et contrôlée que la classe dominante a massacré les ouvriers et le peuple à Amayapampa et Capacirca (février et octobre 2003).

6. Malgré cela, nous exprimons notre énergique rejet de toute tentative de coup d'Etat fasciste financé par les multinationales et leurs néfastes plans visant à diviser le pays, sous le mot d'ordre d'autonomie.

Nous dénonçons le gouvernement comme complice de ces tentatives de coups d'Etat avec l'oligarchie étrangère à Santa Cruz, ayant comme objectif de faire sécession, en faisant de Santa Cruz, contre la décision majoritaire de ce peuple sacrifié, une enclave de l'impérialisme nord-américain, comme Israël.

Fédération syndicale des mineurs de Bolivie (COB)

l'exploitation dans les normes actuelles, c'est-à-dire plus ouverte à la présence de capitaux étrangers et plus liée au marché mondial."

L'existence de la nation bolivienne est aujourd'hui en jeu. C'est ce que comprennent les mineurs, les paysans, les enseignants, qui se mobilisent depuis des semaines à La Paz, à Alto et dans tout le pays.

Par centaines de milliers, ils ont convergé sur la capitale, La Paz, venus de toutes les régions, avec leurs organisations, en premier lieu la COB et sa fédération minière, empêchant jusqu'à ce jour la reprise des travaux du Congrès des députés.

"La session devait traiter de la convocation d'un plébiscite pour définir

l'autonomie des départements et l'élection directe des maires",

rapportait, le 1^{er} juin, le journal brésilien *Folha de São Paulo*.

"La discussion a été suspendue le 20 mai, au milieu d'une forte pression populaire et politique, sans que même la question ne puisse être formulée. Défendue par le riche département de Santa Cruz, avec l'appui de trois autres régions, Tarija, Beni et Pando, la proposition est rejetée par la majorité des manifestants, qui exigent d'abord la convocation d'une Assemblée constituante. Ils défendent de plus la nationalisation du pétrole et du gaz."

Une semaine plus tard, le 7 juin, le président, Carlos Mesa, abandonnait le palais pré-

sidentiel (Palacio Quemado) parce que les forces armées concentrées autour des sièges du pouvoir, la présidence et le Congrès ne parvenaient plus à le protéger. Le journal financier *Gazeta Mercantil* notait :

“La dégradation est totale (...). La Bolivie est paralysée par des barrages dans 70 points du pays, empêchant tout passage de camions d’aliments, de combustibles ou de passagers. Ce qui se répercute de manière particulièrement intense à La Paz, où les symptômes de pénurie commencent à être sévères dans cette ville d’un peu plus d’un million d’habitants (...). Les transports urbains fonctionnent encore dans la capitale, de manière très limitée, mais les chauffeurs de bus, qui viennent de mener une grève de 48 heures la semaine dernière, discutent aujourd’hui d’un arrêt pour une durée indéterminée pour appuyer, comme les autres manifestants, la nationalisation des hydrocarbures.”

“La Paz : la détérioration institutionnelle de la Bolivie s’est accélérée à vue d’œil hier”,

souligne encore le *Jornal do Brasil* (7 juin).

Un commentateur politique du journal bolivien *La Razon*, Ivan Canelas, déclare :

« De fait, la situation est irréversible. Mesa n’a pas de parti, il ne peut compter

que sur 20 parlementaires sur 157. Sa démission est demandée par les insurgés, qui le considèrent comme “vendu aux multinationales énergétiques” et “couard”, parce qu’il ne nationalise pas le gaz naturel. Les patrons considèrent qu’il “ne gouverne pas” et qu’il laisse “croître les conflits qui déchirent aujourd’hui la Bolivie”. »

C’est la situation typique de crise révolutionnaire : en bas, on ne veut plus que les choses continuent comme avant ; en haut, on ne peut plus continuer comme avant.

A la fin de la journée du 6 juin,

“des groupes de paysans ont occupé une station de pompage de pétrole à Sayari, dans l’est du pays. Les installations appartiennent à une filiale de la multinationale Shell, qui s’est vue obligée d’interrompre l’exportation vers le Chili” (*Jornal do Brasil*, 7 juin 2005).

“L’Eglise tente d’apporter sa médiation à la crise bolivienne”, titre le journal *O Globo*, au-dessus d’une photo pleine page montrant le siège de Palacio Quemado, au milieu de laquelle est brandie par les manifestants une pancarte : *“Mesa, traître, tu vends la patrie. Le peloton d’exécution t’attend !”* L’Eglise a en effet plusieurs fois tenté d’apporter sa médiation. Jusqu’à présent en vain.

“La crise bolivienne atteint les casernes”

« La crise bolivienne atteint les casernes (...). Le lieutenant-colonel Julio Herrera a demandé hier à la télévision la démission du président de la République, Carlos Mesa, et revendiqué le pouvoir aux militaires (...). “Il ne s’agit pas d’un coup d’Etat, a-t-il expliqué, c’est une proclamation que le peuple réclame à cor et à cris pour que nous, jeunes officiers, nous nous chargions du gouvernement de ce pays en présentant des solutions correctes pour toute la société (...). Ici, tous font ce qu’ils veulent, principalement les entreprises multinationales. Et, profitant de l’appui que leur apportent les hommes politiques, ils veulent démembrer, ils veulent diviser notre patrie ; et nous ne sommes pas d’accord avec cela”, a-t-il poursuivi, en se référant à la revendication croissante d’autonomie de quatre des neufs départements (provinces) du pays » (*O Estado*, 26 mai 2005).

Immédiatement, le haut état-major de l’armée a annoncé qu’il *“rejetait l’annonce du lieutenant-colonel et a promis une punition sévère”*.

Le ministre bolivien de l’Intérieur, Saul Lara, a déclaré de son côté que *“le cas sera résolu par les tribunaux militaires”*.

« Alors que les tensions s’accroissent, le gouvernement a présenté une dénonciation pour “sédition” contre Jaimes Morales, leader de la COB, et Roberto de la Cruz, conseiller municipal de El Alto (...). Les dénonciations visent également les lieutenants-colonels Julio Herrera et Julio Galindo, qui sont en fuite » (*Folha de São Paulo*, 31 mai 2005).

“L’Eglise catholique est en train, de manière non officielle, de négocier la démission des trois (outre le président de la République, Carlos Mesa, le président du Sénat, Hormado Vaca Diez, et celui de la Chambre des députés, Mario Cosío), afin que le président de la Cour suprême de justice, Eduardo Rodríguez, assume le pouvoir et convoque une élection présidentielle en décembre prochain”, rapporte O Globo (7 juin 2005).

Cette manœuvre vise à écarter la nationalisation des hydrocarbures et la tenue immédiate d’une Assemblée constituante souveraine ; dans la tourmente en cours, telle est pour eux la dernière planche de salut.

L’Eglise n’est pas seule dans cette tentative de contenir et faire refluer les masses. Evo Morales, leader du Mouvement au socialisme (MAS), principal parti d’opposition, lié au Forum social mondial et chantre de “l’altermondialisme”, ne proposait-il pas, alors que les manifestants exigeaient l’annulation de tout référendum régionaliste et la convocation de la Constituante, au contraire, que le Congrès convoque les deux en même temps ?

“Evo Morales, leader des planteurs de coca (plante de laquelle est extraite la cocaïne — NDT) et du MAS, a proposé que les groupes parlementaires satisfassent en même temps les deux demandes, pour l’autonomie et pour la Constituante” (Folha de São Paulo, 31 mai 2005).

Ce que rejettent les manifestations ouvrières et populaires, auxquelles participent y compris les militants du MAS.

On notera, en passant, cette information parue dans le journal *O Estado* (26 mai 2005), selon laquelle *“plusieurs représentants du MAS d’Evo Morales se sont réunis (le 25 mai) à Bruxelles avec des députés du Parlement européen”*.

Alors que la crise de régime atteignait son apogée, le MAS présentait à nouveau ces derniers jours ses offres de service en proposant, comme la hiérarchie catholique, l’anticipation des élections à la place de la Constituante.

Les manifestants qui ont envahi les alentours du palais présidentiel ont refusé unanimement une quelconque solution perpétuant les institutions actuelles.

“Nous n’accepterons pas qu’on nous vole encore une fois la victoire”, dit un responsable de la Fejuve (fédération des asso-

ciations d’habitants) d’El Alto, cet immense bidonville qui abrite la population laborieuse des environs de La Paz, d’où est parti, il y a deux ans, le mouvement insurrectionnel.

La veille, la Fenaje avait réuni à El Alto une première assemblée (qui allait devenir quelques jours plus tard l’Assemblée populaire nationale) *“pour décider si elle participait ou non au processus de dialogue ouvert par l’Eglise”*.

La réponse avait été catégorique : non.

Dans un communiqué de presse daté du 7 juin, la fédération des mineurs de la COB rejette également cette nouvelle tentative de tromper le peuple bolivien et de sauver les intérêts réactionnaires de l’impérialisme et de l’oligarchie politique qui lui est vendue :

“Le message de Carlos Mesa par lequel il fait connaître sa démission de la présidence de la République fait partie d’un piège armé minutieusement par les multinationales du pétrole, qui se sont montrées propriétaires de la Bolivie.

Tandis que le peuple, mobilisé avec ses organisations syndicales, civiques et de voisinage, établissait comme objectif central de la lutte la nationalisation des hydrocarbures, le gouvernement, le Parlement et toutes les institutions de l’Etat, partie intégrante de l’Etat néo-libéral décadent, orchestraient tout un scénario pour éluder la solution du problème posé. Jamais ils n’ont cru que la lutte pour la nationalisation serait générale et nationale, et ils ont préféré s’occuper d’autres problèmes superficiels, qui n’apportent aucune solution aux problèmes du chômage et de la pauvreté dans lesquels nous nous débattons.

Nous le répétons : toute issue constitutionnelle est trompeuse, y compris l’appel à de nouvelles élections. Dans le cadre de la démocratie dégénérée par les multinationales, n’importe quelle issue constitutionnelle reproduit le mensonge dans lequel nous avons vécu ces vingt dernières années. De nouvelles élections signifient un nouveau mensonge, parce que les menteurs seront toujours les mêmes, étant donné les mécanismes piégés de la loi électorale discriminatoire.

La crise de l’Etat qui est à l’origine du vide de pouvoir après l’échec du néolibéralisme exige de la classe ouvrière et du peuple qu’ils définissent leur propre gouvernement révolutionnaire sur la base d’un véritable Parlement, qui doit être l’Assemblée populaire.”

Extraits du discours de James P. Cannon prononcé le 22 août 1945 à l'occasion du cinquième anniversaire de l'assassinat de Léon Trotsky

Le 6 août 1945, un bombardier de l'US Air Force largue au-dessus de la ville japonaise d'Hiroshima la première bombe nucléaire opérationnelle de l'histoire... La ville est réduite d'un coup en un amas de cendres et de ruines, les morts se comptent par dizaines de milliers. A des kilomètres du centre de l'explosion, des milliers de personnes sont aveuglées, atrocement brûlées. La maîtrise de l'énergie nucléaire se matérialise entre les mains des dirigeants impérialistes en un moyen de destruction illimitée.

Pourquoi faut-il rayer Hiroshima de la carte ? Pour aboutir à la capitulation du Japon et économiser ainsi les vies des soldats alliés ? C'est ce qu'affirme Churchill dans ses mémoires :

“Celle-ci (la bombe atomique) constituait un moyen d'abrégé charitablement (sic) le massacre en Orient.”

Mais toutes les sources indiquent que le gouvernement japonais était prêt à capituler et faisait d'ailleurs des ouvertures dans ce sens. Le Strategic Bomber Command, dans un rapport, notait que

*“Le Japon aurait capitulé avant le 31 décembre, même si on n'avait pas utilisé la bombe atomique, même si la Russie n'était pas entrée en guerre” (cité par David Horowitz dans *From Yalta to Vietnam*).*

Dans son *Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, Liddell Hart cite (p. 701) l'un des chefs militaires américains, l'amiral Leahy :

“L'emploi de cette arme barbare ne nous apporta aucune assistance matérielle dans notre guerre contre le Japon. Le Japon était déjà vaincu et prêt à capituler.”

D'ailleurs, Churchill, dans le passage cité plus haut, ajoute que *“l'usage de la bombe ouvrait des perspectives plus heureuses en Europe”* grâce à *“la manifestation d'une puissance écrasante”*.

En d'autres termes, comme l'explique Jacques R. Pauwels dans *Le Mythe de la bonne guerre* :

“La bombe nucléaire permettait donc aux Américains de forcer Tokyo à une capitulation sans conditions, de fermer les portes de l'Extrême-Orient aux Soviétiques, et, fait non moins important,

d'imposer la volonté de Washington au Kremlin concernant les affaires européennes."

Le 17 juillet, avait commencé la conférence de Potsdam, où les "vainqueurs" (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Russie, France) prolongeaient les discussions de Yalta sur le partage de l'Europe. Truman, qui avait déclaré que "la bombe atomique était un marteau qu'il fallait brandir au-dessus de la tête des gens du Kremlin" (cité par Pauwels, p. 204), fit comprendre à ses interlocuteurs qu'il détenait une arme terrifiante. Mais pour que la menace soit efficace, il fallait une démonstration.

Ce fut la destruction d'Hiroshima, le 6 août, un lendemain de la conférence de Potsdam. Le 8 août, l'URSS déclarait la guerre au Japon. Le 9 août, c'était au tour de Nagasaki d'être réduite en cendres par le feu nucléaire.

Le 14 août, le Japon capitulait...

L'organisation qui, aux Etats-Unis, était fondée sur le programme de la IV^e Internationale, le Socialist Workers Party, organisait à New York un meeting prévu pour le 22 août 1945.

Ce meeting avait été convoqué pour célébrer la mémoire de Léon Trotsky, assassiné par un agent du Guépéou le 20 août 1940. James P. Cannon, qui avait rejoint le combat de Léon Trotsky, plaça au centre de son discours le bombardement atomique d'Hiroshima et de Nagasaki.

Il n'y avait que quelques mois qu'il avait quitté la prison où le gouvernement américain l'avait enfermé pour son combat contre les buts de guerre impérialiste. Ce combat,

il le poursuit en dénonçant l'acte barbare commis contre l'humanité par "son" impérialisme. Il le poursuit en faisant appel à la classe ouvrière des Etats-Unis et à son action émancipatrice. C'est pour aider à cette action, pour la conduire à la victoire, qu'il faut construire un parti qui "n'est pas comme les autres".

James P. Cannon, au moment où il parle, n'a pas, bien sûr, à sa disposition certains des éléments qui se révéleront plus tard. Mais il sait ce qui est essentiel : c'est l'impérialisme qui est responsable, c'est le système "sous lequel les forces productives de l'humanité ont cessé de croître", sous lequel "les nouvelles inventions et les nouveaux progrès techniques ne conduisent plus à un accroissement de la richesse matérielle", mais à la destruction des bases de la civilisation humaine, comme l'explique le programme de la IV^e Internationale.

Et si ce discours, prononcé dans la capitale de l'impérialisme le plus puissant, nous parle aujourd'hui, soixante ans plus tard, avec tant de force, alors que ses dirigeants pouvaient penser que la possession des moyens de destruction massive sans équivalent lui donnerait une domination sans partage, c'est parce qu'il est fondé sur ce programme, c'est-à-dire sur la compréhension, fondée sur l'expérience, que

"tout dépend du prolétariat, c'est-à-dire au premier chef de son avant-garde révolutionnaire. La crise historique de l'humanité se réduit à la crise de la direction révolutionnaire."

François Forgeue

•
• •

Alors que nous célébrions le dixième anniversaire de la fondation de notre parti en 1938, le camarade Trotsky était l'un des orateurs. Il n'était pas physiquement présent à New York, mais il s'adressa à nous par le truchement d'un enregistrement. Nombre d'entre vous l'ont sans doute entendu à cette occasion. Vous vous souvenez qu'il avait dit que nous avons raison de célébrer des combats passés de notre organisation seulement si cela aidait à préparer

le futur. C'est dans cet esprit que nous consacrons cette soirée à la mémoire de notre grand camarade. Nous le faisons d'abord dans le but de préparer et d'organiser la lutte pour atteindre le but que Léon Trotsky nous indiquait.

Les principales idées de Trotsky, celles pour lesquelles il a vécu et il est mort, sont relativement simples à exposer. Il considérait que le problème majeur de notre société

résidait dans le fait que l'industrie moderne, qui requiert l'action collective des grandes masses de travailleurs agissant socialement, est entravée et déformée par l'anachronisme constitué par la propriété privée des moyens de production et par la recherche du profit au lieu de la satisfaction des besoins de l'humanité (...).

Pour Trotsky, la seule issue pour l'humanité était dans le renversement révolutionnaire du système capitaliste, qui avait fait son temps. L'industrie devait être socialisée et fonctionner sur la base d'un plan déterminé par les besoins et non par le profit (...).

Trotsky nous a enseigné que seuls les travailleurs pouvaient réaliser cette transformation révolutionnaire. Seule la classe ouvrière, la seule classe véritablement progressiste et révolutionnaire dans la société moderne, pouvait, en se plaçant à la tête de tous les opprimés, des exploités et des asservis, accomplir cette grande transformation révolutionnaire et cette réorganisation de la société.

La classe ouvrière n'est pas seulement la classe la plus avancée, elle est aussi la plus puissante du fait de son nombre et de sa position stratégique dans la société. Ce qui est nécessaire, c'est que les travailleurs prennent conscience de leur force et de leurs intérêts historiques, et qu'ils s'organisent en conséquence.

Trotsky enseignait que cette lutte pour la transformation révolutionnaire du monde, qui est à l'ordre du jour aujourd'hui, requiert la direction d'un parti. Mais, soulignait le camarade Trotsky, un parti qui ne soit pas comme les autres. C'était cela son message lors du meeting de notre dixième anniversaire. Pas un parti qui n'ait pas confiance en lui-même, pas un parti de discours et de compromissions, pas un parti de type réformiste, mais un parti effectivement révolutionnaire : un parti qui pense et qui agit, un parti inconciliablement opposé au système capitaliste sur tous les terrains, en particulier sur celui de la guerre capitaliste (...).

Nous avons connu six ans de guerre, une guerre qui a eu le soutien des dirigeants du mouvement ouvrier, une guerre qui a été défendue par les intellectuels et les universitaires. Une guerre qui a été bénie par les Eglises, et, maintenant, nous pouvons en

voir les résultats. Quels sont les fruits de cette guerre, dont on nous a assuré qu'elle serait bénéficiaire pour l'humanité ? Il suffit de regarder l'Europe ou l'Asie ! Ou, plus près de chez nous, les usines qui ferment les unes après les autres et les longues files d'attente devant les agences pour l'emploi, des files qui vont encore s'allonger et qui compteront de plus en plus de gens affamés, des files qui seront bientôt formées aussi par les soldats démobilisés, en tout cas ceux qui reviendront vivants et valides des champs de bataille.

Dans le cadre du système capitaliste, pendant la guerre, les usines tournaient à plein régime pour produire des moyens de destruction, mais elles ne peuvent rester ouvertes pour répondre aux besoins de l'humanité dans cette période de prétendue paix. La totalité de l'Europe, ce grand continent de culture, est devenue un terrain de dévastation, de mort et de famine. A Potsdam, les vainqueurs ont annoncé à l'Europe ce que signifiaient leur victoire et la libération. Ils ont décrété la dislocation de l'industrie allemande, l'industrie la plus productive et la plus puissante du continent. Ils ont annoncé que le niveau de vie de l'Allemagne industrialisée, cet atelier de l'Europe, ne devait être pas plus élevé que celui des régions agricoles les plus dévastées.

Il ne s'agit pas d'élever ce qui est le plus bas au niveau le plus élevé, mais au contraire d'entraîner les pays les plus développés dans une chute qui les amène au niveau des moins développés. Tel est le programme affiché par les maîtres de cette prétendue ère de paix (...).

Le capitalisme, dans sa période d'agonie, entraîne l'humanité vers l'abîme. Le capitalisme se manifeste chaque jour un peu plus, dans la prétendue paix comme dans la guerre, comme l'ennemi des peuples. Ecrasons les peuples sous les bombes ! Incendions leurs villes avec des bombes incendiaires ! Détruisons leurs industries et affamons-les ! Et comme si cela n'était pas déjà assez horrible, alors, éliminons-les de la face du globe avec des armes nucléaires ! Voilà le programme libérateur du capitalisme.

Quelle manifestation de la véritable nature du capitalisme dans sa phase décadente que la conquête scientifique des mer-

veilleux secrets de l'énergie atomique, qui pourrait être rationnellement utilisée pour alléger le fardeau de toute l'humanité, soit employée pour la première fois comme moyen de destruction d'un demi-million de personnes.

Hiroshima, le premier objectif, avait une population de 340 000 personnes. Nagasaki, la seconde cible, 250 000 personnes. Un total d'environ 600 000 personnes dans des villes aux constructions légères et où les toits se touchaient. Combien d'entre eux ont été tués ? Combien de Japonais ont été assassinés pour célébrer la découverte du secret de l'énergie atomique ? D'après toutes les informations qui nous sont parvenues, ils ont presque tous été tués ou blessés. Presque tous.

Dans le *Times* d'aujourd'hui, il y a un rapport fondé sur des informations données par la radio de Tokyo sur la situation à Nagasaki. Il constate que

“le centre de cette ville autrefois active a été transformé en un vaste champ de désolation, où, aussi loin que le regard porte, on ne peut voir que des débris”.

Des photographies, montrant les dégâts causés par la bombe, ont été publiées dans le journal japonais *Mainichi*. La légende qui accompagne les photos explique que l'une d'elles représente une scène tragique située à 15 km du centre de l'attaque atomique, où des fermes ont été détruites et leurs toits arrachés. L'un des rapports cite un photographe du Yamaha Photographic Institute, qui s'était rendu dans la cité immédiatement après l'explosion, et qui a déclaré :

“Nagasaki est maintenant une ville morte. Tous les quartiers ont été pratiquement rasés jusqu'au sol. Seuls quelques immeubles se dressent encore dans une mer de cendres.”

Il ajoutait que le nombre de victimes était considérable et que même les quelques survivants n'avaient pas échappé à des blessures.

Avec deux frappes calculées, avec deux bombes atomiques, l'impérialisme américain a tué ou blessé un demi-million d'êtres humains. Les jeunes comme les vieux, l'enfant encore au berceau comme l'infirme, les jeunes couples, les malades comme les bien-portants, hommes, femmes et enfants ont tous dû mourir dans ces deux frappes à cause d'une querelle entre les

impérialistes de Wall Street et le gang similaire qui régnait au Japon.

C'est ainsi que l'impérialisme américain apporte la civilisation à l'Orient. Quelle atrocité innommable ! Quelle honte est venue des Etats-Unis, ces Etats-Unis qui avaient, autrefois, placé dans le port de New York une statue de la Liberté illuminant le monde ! Maintenant, le monde recule horrifié quand il entend le nom des Etats-Unis (...).

Un prédicateur a été cité dans la presse pour avoir dit — se souvenant de quelque chose qu'il avait lu dans la Bible sur la bonté et la douceur de Jésus — qu'il serait désormais inutile d'envoyer des missionnaires en Extrême-Orient. Voilà qui soulève une question intéressante, dont je suis convaincu qu'elle sera discutée dans certains cercles. On peut imaginer que cette intéressante discussion prenne place dans les sommets de la firme Rockefeller et de la firme Morgan, qui sont toutes deux des piliers à la fois — par pure coïncidence, bien sûr — de la finance et de l'Eglise, et qui contribuent au soutien d'initiatives charitables de diverses sortes :

“Qu'allons-nous faire des païens de l'Orient ? Faut-il leur dépêcher des missionnaires pour les conduire au paradis chrétien ou faut-il leur envoyer des bombes atomiques pour les conduire en enfer ?”

Voilà un sujet digne de débats, même si son thème est macabre. Mais on peut être certain que là où l'impérialisme américain sera impliqué, c'est l'enfer qui aura la plus belle part.

L'impérialisme américain a engendré la peur et la haine à son égard dans le monde entier. L'impérialisme américain est aujourd'hui vu dans le monde entier comme l'ennemi de l'humanité. La Première Guerre mondiale a produit 12 millions de morts. La Seconde Guerre mondiale, un quart de siècle plus tard, a déjà coûté plus de 30 millions de morts, et il n'y a pas moins de 30 millions d'êtres humains que la famine décimera avant que ne soit fait le bilan complet de cette guerre.

Quelle moisson de victimes a fauché le capitalisme ! Si les dépouilles de toutes ces victimes pouvaient être rassemblées en une seule pyramide, quelle haute montagne cela serait, quel monument au capitalisme et à

ses résultats, quel symbole adapté à la réalité de l'impérialisme ! On pourrait planter au sommet de cette montagne une annonce en lettres électriques proclamant la réalisation des "quatre promesses" (1).

Les morts, au moins, sont libérés du besoin et de la peur, mais les survivants vivent dans la faim et la crainte du futur (...).

Alors, quelles sont les perspectives ? Comment les maîtres voient-ils le futur après les résultats de ces six ans de guerre ?

Avant même que la Seconde Guerre mondiale, avec son cortège d'horreurs, de destruction de vies humaines et de destruction de la culture, ne s'achève, ils pensent déjà et ils préparent la troisième.

Ne faut-il pas arrêter ces fous dans leur marche et arracher le pouvoir de leurs mains ? Peut-on douter que les peuples du monde entier pensent que cela ne peut pas aller beaucoup plus loin et qu'il doit y avoir un moyen de changer les choses ? Il y a déjà longtemps, les révolutionnaires marxistes expliquaient que les termes de l'alternative à laquelle l'humanité faisait face étaient le socialisme ou une nouvelle barbarie, car le capitalisme menace de s'effondrer en ruine entraînant avec lui la civilisation. Mais à la lumière de ce qui s'est passé pendant cette guerre et de ce qui est prévu pour le futur, je pense que nous pouvons préciser les termes de cette alternative : le socialisme ou la destruction de l'humanité.

L'alternative à laquelle fait face l'humanité, c'est la survie du capitalisme ou la survie de l'humanité sur notre planète.

Nous sommes convaincus que les peuples du monde saisiront cette alternative et agiront à temps pour se sauver (...).

Il y a cinq ans, nous nous réunissions pour saluer la mémoire du camarade Léon Trotsky, qui venait d'être assassiné, nous nous inclinions devant ce grand penseur. Aujourd'hui, alors que l'action révolutionnaire devient une nécessité de vie ou de mort pour des centaines de millions d'êtres humains, alors que nous nous préparons à cette action guidés par les idées de Trotsky, nous saluons en lui le grand homme d'ac-

tion, l'organisateur des travailleurs, le dirigeant des luttes révolutionnaires.

C'est dans cet esprit que nous commémorons ce soir sa mémoire. Il nous a avant tout appelés à construire le parti, et je répète encore une fois ce qu'il disait :

"Pas un parti comme les autres, mais un parti capable de conduire une révolution, un parti qui ne chancelle pas, qui ne fait pas les choses à moitié, mais qui mène la lutte jusqu'à sa conclusion."

Si vous prenez au sérieux ce que vous faites, si vous voulez prendre part à la lutte pour une vie meilleure et pour le salut de l'humanité, nous vous invitons à rejoindre ce parti et à prendre part à ce grand combat.

Ce parti n'a pas de place pour les pessimistes ou les faibles, pour les carriéristes et les bureaucrates. Mais sa porte est largement ouverte aux travailleurs qui sont déterminés à changer le monde et prêts à engager leur vie dans cette lutte.

Trotsky nous a laissé un grand héritage. Il nous a légué l'ensemble d'idées qui constituent notre programme. Il nous a laissé l'exemple d'un véritable révolutionnaire, qui a vécu et qui est mort pour la cause de l'humanité, et qui, avant tout, a montré comment appliquer la théorie dans l'action au cours de la plus grande révolution de l'histoire.

Avec cet héritage, nous sommes armés pour la lutte et pour la victoire. Pour cette victoire, il nous faut comprendre clairement ces idées, les assimiler, y être fidèles et avant tout les traduire dans l'action. C'est ainsi que nous pourrions construire un parti qu'aucune puissance au monde ne pourra détruire. Nous pourrions construire un parti capable d'être à la tête des masses des Etats-Unis pour qu'elles répondent au programme impérialiste de guerre contre les peuples du monde par la révolution et par la paix entre les peuples.

(1) Le président Roosevelt, dans son discours devant le Congrès, le 6 janvier 1941, avait proclamé ses quatre promesses comme le but de la politique mondiale des Etats-Unis. Ces quatre promesses étaient : la liberté d'expression, la liberté de croyance, la liberté à l'égard du besoin et la liberté à l'égard de la peur.

LA VERITE**Bulletin d'abonnement**

Un an, 6 numéros : 28 euros. Pli clos 33 euros

Nom, prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Complément d'adresse :

Chèques à l'ordre d'APIO à envoyer à :
La Vérité (administration, service abonnements),
87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

Arrêter la criminalité du complexe industriel de la prison coloniale

Par Julian Cunnie

Pour la IV^e Internationale, la question de l'émancipation du peuple noir a toujours été une question stratégique, qu'il s'agisse du combat contre la situation atroce faite aux peuples du continent africain ou du combat spécifique aux Etats-Unis pour relier le combat pour un parti ouvrier noir au combat d'ensemble pour un authentique parti ouvrier indépendant.

La IV^e Internationale considère qu'il n'y aura pas d'émancipation de la classe ouvrière aux Etats-Unis sans l'émancipation de son noyau central, c'est-à-dire le prolétariat noir, et que celui-ci ne peut avancer sur cette voie que s'il peut, par son propre mouvement, constituer ses propres organisations.

En ce sens, nous publions des extraits de la contribution présentée lors de la session du Tribunal Afrique (Madrid, mars 2005) par Julian Cunnie, professeur à l'université de l'Arizona. Cette contribution apporte, sous l'angle du développement et des caractéristiques du complexe industriel carcéral aux Etats-Unis, des informations très utiles.

(...) Cette étude présentera la manière dont le complexe industriel carcéral aux Etats-Unis, qui s'enracine dans le système esclavagiste du Sud, continue à fonctionner comme un instrument de colonisation et de génocide dans le système capitaliste raciste contemporain, particulièrement pour les jeunes Africains des deux sexes. Cette étude fournira des exemples concrets de la

nature criminelle du système carcéral lui-même et démontrera que ce système raciste est imbriqué dans le complexe militaro-industriel et le système socio-économique sans scrupules de la colonisation capitaliste (...).

Dans l'introduction de cette étude, nous allons également nous faire l'écho de la

campagne pour la libération immédiate de tous les prisonniers politiques aux Etats-Unis, Portoricains, chicanos mexicains, indigènes et Africains, dont plus de 150 ont des noms connus : en particulier, Mumia Abu Jamal, dans le couloir de la mort depuis 23 ans, Jamil Abdullah Al Amin, les militants Black Panther Jailil Bottom, Herman Bell, Eddie Conway et Sundiata Acholi, qui ont passé 35 ans en prison, à la suite de procès fabriqués par le FBI, le dirigeant du Mouvement amérindien Léonard Peltier, qui est emprisonné injustement par ce système carcéral colonial depuis plus de 30 ans à la suite d'un procès truqué (...). Nous appellerons à la libération de Sami-Al Arian, l'universitaire palestinien détenu en réclusion en Floride depuis deux ans et demi sans procès, comme des milliers d'autres musulmans détenus illégalement et en violation de leurs droits civiques et constitutionnels dans tout le pays, et qui subissent la torture à Guantanamo, en totale violation du droit international et de la convention des Nations unies sur la torture (...).

L'HISTOIRE DES PRISONS ET DE L'ASSERVISSEMENT DES AFRICAINS AUX ETATS-UNIS

W. E. B. Du Bois a été l'un des rares intellectuels perspicaces à avoir fourni une description précise du vécu de l'Africain aux Etats-Unis, parce qu'il était exaspéré de voir le nombre de traités rédigés par des intellectuels blancs classiques, qui affirmaient comprendre la condition de l'Africain sur ce continent sans pour autant réussir à saisir la gravité du vécu du Noir face à l'oppression et la résistance à cette oppression (...). Du Bois a mené ses propres recherches dans le Sud et il a étudié les caprices et la complexité de la culture noire dans cette partie des Etats-Unis, qu'il a rédigés dans son classique bien connu *The Souls of Black Folk* (1). Dans ce texte, il a retracé les racines du système carcéral, qui s'est développé comme une prolongation de la condition de l'esclave du temps où les Africains réduits à l'esclavage étaient punis et incarcérés pour avoir fui le joug de l'esclavage domestique. Il a écrit :

“De plus, le statut politique du nègre dans le Sud est en relation étroite avec la question de la criminalité nègre. Il ne fait aucun doute que la criminalité parmi les nègres s'est accrue sensiblement ces trente dernières années et qu'il est apparu dans les taudis des grandes villes une classe criminelle distincte parmi les Noirs. En expliquant ce développement malheureux, nous devons noter deux choses : 1) que le résultat inévitable de l'émancipation a été d'accroître la criminalité et le nombre de criminels et 2) que le système policier du Sud était essentiellement fait pour contrôler les esclaves. Pour ce qui est du premier point, nous ne devons pas oublier qu'avec un système d'esclavage strict, il ne peut guère y avoir de crime (...). L'apparition dans ces conditions du nègre criminel était un phénomène auquel il fallait s'attendre ; et même s'il a provoqué de l'appréhension, il n'aurait pas dû causer de surprise.

(...) Pour répondre à de tels criminels, blancs ou noirs, le Sud n'avait pas d'appareil, pas de prisons adéquates ou de maisons de correction ; son système policier n'était fait que pour les Noirs et supposait tacitement que tous les Blancs faisaient partie ipso facto de cette police. Ainsi s'est développé un système de double justice, qui prenait la forme, du côté blanc, d'un laxisme injustifié et de l'impunité pratique des criminels avérés pris la main dans le sac, et qui prenait la forme, du côté noir, d'une sévérité injustifiée, de l'injustice et de la discrimination... Le système policier du Sud a été construit à l'origine pour suivre tous les nègres à la trace, pas simplement les criminels ; quand les nègres ont été libérés et que tout le Sud a été convaincu de l'impossibilité du travail gratuit pour les nègres, le premier et le seul procédé universel a été d'utiliser les tribunaux comme moyens de réduire les Noirs à nouveau en esclavage.”

Ainsi, les anciens propriétaires d'esclaves ne se réjouissaient pas à l'idée que les Africains étaient libérés du joug de l'esclavage domestique, puisqu'ils ne pouvaient plus les utiliser comme source de travail forcé et gratuit. Ils ont tenté de trouver des moyens détournés et insidieux pour rétablir l'esclavage des Africains libérés, en utilisant le système légal que leurs ancêtres avaient construit, tout entier tourné vers le maintien de l'hégémonie de

(1) W. E. B. Du Bois, *The Souls of Black Folk*. New York, Fawcett World Library, 1970, pp. 132-133.

la suprématie blanche et de la domination de l'économie blanche. Un grand nombre de ces sudistes considéraient ces Noirs libérés comme des "nègres arrogants, à qui il fallait apprendre à rester à leur place dans la société". John Hope Franklin écrit :

"Différentes méthodes ont été utilisées pour maintenir les Noirs dans les plantations sudistes : l'application de lois sur le vagabondage et sur le travail par contrat, le vote d'une législation imposant des pénalités contre l'incitation au départ des travailleurs et l'établissement de systèmes de péonage par lesquels les Noirs étaient loués par le comté pour payer l'amende d'une contravention ou pour acquitter une dette. Les Blancs les plus respectueux essayaient de persuader les Noirs de rester, en leur promettant de bien les traiter et de leur payer des salaires élevés" (2).

A la suite de l'émancipation, l'héritage de l'esclavage a continué avec la promulgation des Codes noirs des États sudistes comme la Louisiane et le Mississippi, qui ont introduit des restrictions dans la liberté de déplacement des Noirs affranchis et des travailleurs noirs employés par les Blancs. Par exemple, dans le Code noir adopté en Louisiane en 1865, on déclarait, dans le paragraphe 9, que :

"Le manquement à l'obéissance à des commandes raisonnables, la négligence dans l'accomplissement des devoirs et l'abandon de domicile sans permission seront considérés comme de la désobéissance; l'arrogance, le juron ou le langage indécent en direction ou en présence de l'employeur, de sa famille ou de son agent, ou la querelle et la rixe avec autrui seront considérés comme de la désobéissance. Pour chaque acte de désobéissance, une amende de 1 dollar sera réclamée et payée par le contrevenant" (3).

Et les lois sur l'apprentissage du Mississippi de 1865, section 4, stipulaient que :

"Si un apprenti quitte le service de son maître ou de sa maîtresse sans son autorisation, ledit maître ou ladite maîtresse peut poursuivre et reprendre ledit apprenti et le présenter devant le juge de paix du comté, qui se fera un devoir de le renvoyer au service de son maître ou de sa maîtresse, et en cas de refus de retourner de la part dudit apprenti, ledit juge enverra ledit apprenti à la prison du comté, en cas de défaut de caution, jusqu'au prochain terme de la cour du comté ; et il sera du devoir

de ladite cour au premier terme ci-après d'examiner ladite affaire, et si la cour décide que ledit apprenti a quitté l'emploi de son maître ou de sa maîtresse sans raison valable, d'ordonner qu'il soit puni, comme il est prévu pour la punition des affranchis engagés, comme il peut être à certains moments prévu par la loi en cas de désertion, jusqu'à ce qu'il accepte de retourner au service de son maître ou de sa maîtresse" (4).

La section 2 du Code pénal du Mississippi stipulait que :

"Tout affranchi, tout nègre libre ou mulâtre commettant des troubles, qui foment des échauffourées, enfreint la loi, commet des délits intentionnels, maltraite des animaux, prononce des paroles séditieuses, a des attitudes insultantes en paroles ou en actes, s'attaque à une personne, trouble la paix, exerce la fonction de ministre de l'Évangile sans l'autorisation d'une Église régulièrement organisée, vend des spiritueux ou des boissons alcoolisées, commet toute infraction dont la punition n'est pas prévue expressément par la loi, devra, selon la condamnation de la cour du comté, être passible d'une amende supérieure à dix dollars et inférieure à cent dollars, et peut être emprisonné à l'appréciation de la cour, pour une période n'excédant pas trente jours" (5).

Et la section 5 de la même loi décrétait que :

"Tout affranchi, nègre libre ou mulâtre, reconnu coupable d'une des infractions visées dans cet acte, qui ne pourra pas ou qui refusera pendant cinq jours, après sa condamnation, de payer l'amende et les frais imposés, une telle personne sera engagée par le shérif ou une autre autorité, à la criée publique, au service de toute personne blanche qui paiera ladite amende et les frais, et louera ledit prévenu pour la période la plus courte" (6).

(...) Ces lois anticipaient l'émergence des bagnards noirs dans le Sud ségrégationniste, qui constituait une autre ma-

(2) John Hope Franklin et Alfred Moss Jr, *From Slavery to Freedom : A History of African Americans*. Huitième édition. New York, McGraw-Hill, 2000, p. 308.

(3) Cité dans "The Black Codes", *Black Protest : 350 Years of History, Documents and Analyses*, publié par Joanne Grant. New York, Fawcett Columbine, 1968, p. 139.

(4) *Ibidem*.

(5) *Ibidem*.

(6) *Ibidem*.

nière détournée par laquelle les Africains libérés devenaient de nouveau esclaves en tant que main-d'œuvre gagée ou gratuite.

Dans une thèse de doctorat au sujet du racisme et du système pénitentiaire, Shirley Ann Vining Brown considère que, dans les États du Sud :

« *Autant les structures que la philosophie des prisons étaient faites sur mesure pour les condamnés noirs au cours de la période qui a suivi la guerre civile... Le problème criminel est devenu synonyme de "problème nègre", puisque le nombre de prisonniers noirs a commencé à dépasser largement celui des prisonniers blancs dans toutes les prisons sudistes* » (7).

Vining Brown souligne un point crucial, sur lequel nous insisterons de manière plus conséquente dans cette étude :

« *Les Africains de la période qui a suivi la guerre civile ont été mis en prison pour de prétendus délits mineurs, définis comme tels par le pouvoir raciste blanc, de façon à ce qu'ils puissent être condamnés aux travaux forcés, travaillant essentiellement comme main-d'œuvre gratuite dans les fermes et les plantations blanches, accumulant de larges bénéfices pour le système pénitentiaire, puisque ce système n'avait plus à supporter le coût du maintien des pensionnaires en prison* » (8).

Pendant toute la première moitié du XX^e siècle, on voit s'intensifier la législation raciste de la part des législatures des États sudistes et l'application concrète de l'arrêt Dred Scott de la Cour suprême de 1857, qui stipulait que « *les Noirs n'avaient aucun droit que les Blancs se devaient de respecter* ». Si le système pénitentiaire n'emprisonnait pas ou n'exécutait pas les Noirs pour une infraction, alors, les Blancs à titre individuel ou les groupes d'auto-défense maniaques de la gâchette et violents prenaient les choses en main. Joanne Grant observe :

« *Au cours des années 1882 à 1927, on sait que 3 513 nègres ont été lynchés. Les conditions économiques, la radiation des listes électorales et les meurtres ont amené des milliers de Noirs dans le Nord.* »

Cette vague de violence sociale mortelle de la part des Blancs est venue à la suite des assassinats, des lynchages, des kidnappings et des meurtres d'hommes, de femmes et de familles noirs par des groupes terroristes blancs comme le Ku Klux Klan (...) (9).

LES AFRICAINS ET LE SYSTÈME DES PRISONS AUX ÉTATS-UNIS AUX XX^e ET XXI^e SIÈCLES

(...) Les statistiques, depuis 1918, révèlent que la criminalisation historique et l'incarcération des Africains sont très largement au-dessus de leur proportion dans la population nationale. Jerome Miller, qui a mené des études approfondies dans son œuvre, *Search and Destroy : Africana American Males in the Criminal Justice System*, explique :

« *Dans son rapport de 1918 sur la population nègre, de 1790 à 1915, le Bureau du recensement a noté que, tandis que les Noirs représentaient environ 11 % de la population totale, ils constituaient environ un cinquième (21,9 %) des détenus dans les prisons, les pénitenciers, les prisons centrales, les maisons de correction et de redressement des États. Ils représentaient 56 % des détenus pour "homicide aggravé" et environ la moitié des détenus pour "simple homicide", et pour à peu près moins d'un tiers des détenus pour attaque à main armée, cambriolage et vol (...).*

Bien entendu, il y avait une tendance générale, parmi les experts judiciaires, à l'époque, et même maintenant, pour se satisfaire de l'idée que les Africains perpétraient des délits dans une proportion bien plus grande que ce qu'ils représentaient dans la population, et donc qu'ils méritaient le châtement de leurs crimes. »

(...) Miller observe que, depuis 1986, le pourcentage de détenus blancs chute précipitamment, tandis que le nombre de détenus de couleur correspondant augmente de manière significative. Le nombre de personnes dans les prisons américaines a doublé entre 1980 et 1989, la moitié des détenus étant des gens de couleur.

Il faut remarquer qu'à la suite des luttes pour la justice sociale, le Mouvement des droits civiques, le Mouvement du pouvoir

(7) Shirley Ann Vining Brown, *Race as a factor in the Intra-Prison Outcomes of Youthful First Offenders*, dissertation doctorale, université du Michigan, 1975.

(8) *Ibidem*.

(9) Joanne Grant, *Black Protest : 350 Years of History, Documents and Analyses*. New York, Fawcett Columbine, 1968, p. 165.

noir, le Mouvement des peuples indigènes, le Mouvement des femmes et le Mouvement pour la paix, la classe politique dirigeante utilise à grande échelle le langage codé, particulièrement depuis les années 1970. La guerre contre la drogue, depuis les années 1970, s'est traduite par une guerre contre les Noirs et les personnes de couleur, tout comme la guerre contre le terrorisme, aujourd'hui, se traduit par une guerre contre les musulmans à l'intérieur comme à l'extérieur (...).

Vijay Prashad écrit à ce sujet :

« En 1968, alors que le monde se désespérait au sujet du bombardement du Vietnam et du Cambodge, le président Richard Nixon déclarait la guerre aux trafiquants de drogue. "Au cours de la dernière décennie, a-t-il dit au Congrès, l'usage de drogues est passé d'un problème essentiellement de police locale à celui d'une menace nationale sérieuse pour la santé personnelle et la sécurité de millions d'Américains... Nous devons prendre conscience au plan national de la gravité de la situation : il nous faut définir de nouvelles urgences et une politique nationale concertée au plan fédéral pour commencer à répondre à cette menace grandissante pour le bien-être général des États-Unis." En soulevant le problème des drogues au niveau d'une "menace nationale", cela a produit une panique nationale, non pas au sujet des drogues, mais au sujet de la criminalité imputée aux consommateurs de drogue. Si Nixon n'a pas réussi à faire passer tout son arsenal de lois antidrogues, il a enclenché le processus pour les administrations à venir, enfermant le gouvernement américain dans un état de guerre contre son propre peuple » (10).

David Cole, expert judiciaire, souligne le caractère racial et stratifié en classes de l'activité criminelle et du châtement infligé pour les crimes par le système de "justice". Il écrit :

"La très grande majorité de ceux qui sont derrière les barreaux sont des pauvres ; 40 % des prisonniers d'Etat ne savent même pas lire et 67 % des détenus n'avaient pas d'emploi à temps plein quand ils ont été arrêtés. Le taux d'incarcération par individu parmi les Noirs est sept fois supérieur à celui des Blancs... Nationalement, pour un Noir qui sort de l'Université, il y en a 100 qui sont arrêtés."

(...) En 1991, les jeunes Noirs étaient

deux fois plus susceptibles que les jeunes Blancs de se retrouver détenus pour usage de drogue, et les jeunes Noirs étaient quatre fois plus susceptibles que les jeunes Blancs d'être jugés par un tribunal pour adultes (11). Les effets de la condamnation obligatoire a eu des conséquences dévastatrices sur les Noirs, comme l'a démontré l'étude de Barbara Meierhoefer portant sur 267 278 délinquants condamnés par des tribunaux fédéraux entre janvier 1984 et juin 1990, les Blancs étant "d'une façon conséquente plus susceptibles que les Noirs d'être condamnés à une peine inférieure au minimum" (12). Les accusés noirs dans les tribunaux étaient deux fois plus susceptibles d'être emprisonnés pour vol et des délits de port d'armes que les Blancs (13). En 1998, les Noirs représentaient 35 % des près de 3,5 millions de gens condamnés avec sursis, tandis que les Blancs étaient "emprisonnés à un taux de 491 pour 100 000"... Les Noirs étaient "incarcérés à un taux de plus de six fois supérieur à ce nombre — 3 235 pour 100 000" (14). Selon le Centre de contrôle des maladies, en 2000, même si les lycéens blancs étaient susceptibles de faire usage de cocaïne quatre fois plus que leurs condisciples noirs, les lycéens africains étaient une fois et demie plus susceptibles de finir en prison (15).

Prashad prend le soin d'avertir que tout cela n'est pas une simple conjecture alar-

(10) Vijay Prashad, *Keeping Up With the Dow Joneses : Debt, Prison, Welfare*. Cambridge, MA, South End Press, 2003, p. 80.

(11) Tom Teepen, "US Legal System Fails to do Justice to Blacks", *Arizona Daily Star*, 3 mai 1999.

(12) Jeffrey Reiman, *The Rich Get Richer and the Poor Get Prison*. Needham Heights, MA, Allyn and Bacon, 2001, p. 131. Cet ouvrage est important, car il souligne la nature de classe du système de justice criminelle, qui génère sa propre criminalité en protégeant de toute poursuite judiciaire et de sanctions les délits commis par les membres des classes moyennes, ainsi que les détournements financiers des entreprises. Tout cela se pratique en transgression des règles d'application du droit et contraste avec les poursuites judiciaires sévères punissant les crimes commis par les plus démunis, en particulier les gens de couleur.

(13) Déjà cité.

(14) Gregg Barak, Jeanne M. Flavin et Paul S. Leighton, *Class, Race, Gender and Crime : Social Realities of Justice in America*. Los Angeles, Roxbury Publishing Company, 2001, p. 118.

(15) Common Sense for Drug Policy, www.csdp.org and www.drugwarfacts.org

miste, puisqu'il étaye son point de vue :

“En 1980, le nombre de gens placés sous contrôle judiciaire atteignait un total de 1 842 100. En 2001, ce nombre a atteint les 6 592 800. Au cours de la même période, le nombre de prisonniers est passé de 503 586 à 1 962 220. Les Etats-Unis ont le plus fort taux d'incarcération au monde par rapport au nombre d'habitants. Avec près de deux millions de personnes derrière les barreaux en plus des cinq millions d'autres placées sous contrôle judiciaire, les Etats-Unis dépassent les taux d'incarcération partout ailleurs. En 1994, le taux était de 569 pour 100 000 personnes, 40 fois le taux de l'Afrique du Sud et 15 fois le taux du Japon. Depuis cette date, la différence n'a fait que s'accroître. Au cours des années 1960, la population emprisonnée n'était que d'un huitième de ce qu'elle est aujourd'hui. La plupart de ceux qui ont étudié ces données ont avancé l'argument que l'explosion s'est produite à cause de la guerre contre la drogue, avec plus de la moitié des détenus fédéraux désormais sous les verrous particulièrement pour des délits liés à la drogue, et avec un cinquième des détenus d'Etat également incarcérés à cause de la drogue. En 1983, un peu moins de 9 % des personnes étaient en prison pour possession de drogue ; depuis 1987, plus du quart des nouveaux arrivés en prison le sont pour délits liés à la drogue. Avec un nombre total de détenus en hausse, le rôle de la drogue a certainement permis de gonfler le nombre de détenus” (16).

(...) L'appauvrissement économique et la radiation politique des listes électorales dont le détenu est victime sont des produits dérivés du système carcéral. Peu d'employeurs sont enclins à embaucher des anciens détenus, particulièrement en centre-ville, et donc les anciens détenus sont embauchés à des niveaux de bas salaire et sont généralement confinés dans des conditions de pauvreté ou à peine au-dessus. Selon le Sentencing Project, un centre de recherche non gouvernemental situé à Washington D.C., environ 3,9 millions de citoyens des Etats-Unis, soit un adulte sur cinquante, ont perdu leur droit de vote, soit à titre provisoire, soit à titre définitif ; 1,4 million d'hommes africains, soit l'équivalent de 13 % de tous les hommes noirs, ont été radiés des listes électorales, ce qui représente sept fois la moyenne nationale ; plus d'un demi-million de femmes n'ont plus de droit de vote ; et

dans sept Etats où les criminels ont perdu leur droit de vote, un quart des hommes noirs est définitivement radiés des listes électorales. En vérité, il est choquant de constater qu'il y a plus de Noirs en prison (près d'un million d'hommes et de femmes) aujourd'hui qu'il n'y en a à l'Université, et que, dans l'Etat de New York, il y a plus de Noirs (34 809) et plus d'Hispanistes (22 421) en prison à la fin des années 1990 qu'il n'y avait d'étudiants noirs ou hispanistes inscrits à l'université de l'Etat de New York (17) (...).

LES AFRICAINS ET LE SACRIFICE HUMAIN : LA PEINE CAPITALE ET LA JUSTICE CRIMINELLE

Les Etats-Unis se disent fiers d'être une société éclairée et civilisée. Il n'est pas rare d'entendre des anthropologues, la plupart du temps blancs, condamner les peuples indigènes de l'Antiquité, comme les Mayas, les Incas et les Aztèques, pour leur pratiques barbares du sacrifice humain. Pourtant, en 2005, les Etats-Unis perpétuent sans la moindre honte la pratique barbare de sacrifier des humains, et appellent à leur mort — 3 700 au total, dont 50 % sont des Noirs (...).

Le cas de Mumia Abu Jamal dans le couloir de la mort mérite une attention particulière, étant donné le statut international et les appels pour sa libération sans condition et sans délais de la part de personnalités comme le prix Nobel de la Paix Desmond Tutu, le prix Nobel de Littérature Wole Soyinka et le Parlement français. Mumia est le plus célèbre prisonnier politique des Etats-Unis, dans le couloir de la mort depuis 23 ans, condamné dans un procès truqué pour le meurtre du policier blanc Larry Faulkner, puisqu'on lui a refusé l'*habeas corpus*, que les témoins à charge ont subi des pressions, que les aveux ont été falsifiés et que les jurés afro-américains ont été récusés uniquement à cause de leur couleur. Daniel Williams (...) établit que :

« Tandis que la discrétion existe à

(16) Déjà cité.

(17) Manning Marable, *“Facing the Demon Head On”, The Great Wells of Democracy : The Meaning of Race in American Life*. New York, BasicCivitas Books, 2002, p. 155.

l'intérieur du processus de la peine de mort, afin de l'humaniser, la discrétion créée un espace pour le racisme. Le racisme a toujours existé dans la jurisprudence de la peine de mort aux Etats-Unis aux XIX^e et XX^e siècles. En fait, la peine de mort, un grand nombre d'experts l'ont noté, est un reste de l'esclavage et de la violence raciale aux Etats-Unis. Le juge à la Cour suprême Thurgood Marshall a précisément exprimé cette thèse dans l'une de ses opinions sur la peine capitale : "La justice criminelle établit expressément une différence entre les crimes commis par ou contre des Noirs ou des Blancs, une distinction qui remonte au temps de l'esclavage" » (18).

Au milieu des années 1980, le Fonds de défense judiciaire de la NAACP s'est saisi de l'affaire de Warren McCleskey, un Noir condamné à mort par la Cour supérieure du comté de Fulton, en Géorgie, pour avoir tué un policier blanc. Les avocats de McCleskey ont apporté la preuve statistique qui étaye le schéma de discrimination raciale dans plus de 2 000 affaires de meurtre jugées en Géorgie, qui est désormais connu. La commission d'étude juridique Cornell, qui a enquêté sur le processus de condamnation au plan judiciaire entre 1983 et 1993 avec David Baldus et Gary Woodworth, a établi que *"la race et le racisme ont joué un rôle important dans la manière dont les jurys ont infligé la peine capitale"* (19). L'étude a vérifié que, entre 1976 et 1980, les personnes condamnées pour le meurtre de Blancs étaient trois ou quatre fois plus susceptibles d'être condamnées à mort que celles qui étaient accusées du meurtre d'un Noir. Elle a également conclu que les Noirs accusés du meurtre de Blancs étaient plus susceptibles d'être condamnés à mort que tout autre cas de figure racial. Quand la victime était blanche et l'accusé était noir, la peine de mort était le plus souvent requise. La commission d'étude et l'appel de McCleskey sont allés jusqu'à la Cour suprême des Etats-Unis. Un grand nombre d'experts judiciaires avaient pronostiqué qu'un arrêté positif allait enfin en terminer avec la peine de mort, qui avait été approuvée en 1976, après avoir été abolie par la Cour suprême en 1972. De manière surprenante, la Cour suprême s'est prononcée par 5 voix contre 4, selon l'argument que McCleskey n'avait pas réussi à démontrer que ceux qui l'avaient condamné

à mort l'avaient fait par malveillance raciale. Dans l'esprit de la majorité des juges de la cour, l'impact discriminatoire n'était pas valable pour montrer l'intention discriminatoire, et ce fait était insuffisant pour établir qu'il y avait violation des droits constitutionnels. La majorité de la cour a jugé que la peine de mort ne violait pas le Huitième Amendement pour punition inutilement sévère et douloureuse. La même majorité a écrit que, bien qu'il y ait du racisme dans le processus de condamnation à mort, c'était compatible avec la Constitution ! Le juge Brennan, un des quatre opposants, a écrit que la cour n'avait pas tenu compte de l'imprégnation du racisme dans la décision de prononcer la peine de mort à son propre risque, et il a déclaré que la majorité des juges de la cour de voulaient pas statuer en faveur de McCleskey, parce qu'une telle décision aurait jeté *"de sérieux doutes sur les principes qui sous-tendent notre système de justice criminelle"*. Brennan a ensuite imperturbablement déclaré que la décision de la majorité de la cour dans l'affaire McCleskey reflétait la peur de *"trop de justice"* (...).

Le racisme a été accepté comme faisant partie du fonctionnement normal du processus de condamnation à mort par la plus haute instance judiciaire de la nation, et les Noirs en sont les premières victimes. Sur les plus de 3 700 personnes dans le couloir de la mort aujourd'hui, environ 50 % sont des Noirs (...).

Est-ce que George Bush à quelque chose à voir avec le couloir de la mort ? Absolument. Sous son autorité de gouverneur du Texas, 153 hommes ont été exécutés, dont la moitié étaient des Noirs. Depuis, il a déclaré qu'il est tout à fait sûr que toutes les exécutions qu'il a autorisées en tant que

(18) Lawrence Williams, *Executing Justice : An Inside Account of the Case of Mumia Abu Jamal*. New York, St. Martin's Press, 2001, p. 102. Ce livre pose un problème de fond, parce qu'il est ambigu sur l'innocence de Mumia et n'insiste pas résolument sur le fait que la question centrale est le déni de justice dans la condamnation de Mumia Abu Jamal pour assassinat sans préméditation. Plus utile est le livre de David Lindorff, *Killing Time : An Investigation into the Death Row Case of Mumia Abu Jamal*. Monroe, ME, Common Courage Press, 2003.

(19) David Lindorff's *Killing Time : An Investigation into the Death Row Case of Mumia Abu Jamal*. Monroe, ME, Common Courage Press, 2003.

gouverneur étaient justes. Est-ce cela, son arme de destruction massive en tant que bourreau et en tant que vainqueur à la présidence par des moyens illégaux, produit de l'injustice de la Cour suprême des Etats-Unis ? La peine de mort signifie la continuation pathologique du lynchage des Noirs dans le Sud, où, entre 1882 et 1927, quelque 3 513 Noirs ont été lynchés par des bandes racistes blanches. D'une certaine manière, la peine de mort sert de souvenir de l'injustice féroce des Etats-Unis quand il s'agit de la race et de la persistance de la part de la structure du pouvoir blanc pour montrer aux Noirs que le système les méprise toujours, les déteste passionnément, au point de souhaiter les voir disparaître en les exécutant.

Le génocide continue...

LES AFRICAINS ET L'INDUSTRIE DES PRISONS PRIVEES

La privatisation des prisons est devenue une industrie majeure de la croissance aux Etats-Unis. Elle pèse aujourd'hui entre 80 et 100 milliards de dollars. Comme avec l'esclavage, le seul motif est l'accumulation du profit au prix de l'extermination de l'humanité noire. L'intensification de la privatisation des prisons fait partie du tournant de la mondialisation, qui s'est produit dans les cercles capitalistes et impérialistes au cours de la dernière décennie, comme de ce qui s'est passé dans les opérations industrielles avec la sous-traitance, l'incarcération des gens étant l'un de ces secteurs.

Angela Davis, dont les travaux passés et en cours sur la résistance au complexe industriel carcéral établissent de façon éloquente le caractère prédateur de l'industrie carcérale privatisée, écrit :

« La privatisation de la prison constitue l'exemple le plus frappant du mouvement actuel du capital vers une industrie carcérale. Alors que les prisons gérées par l'Etat le sont souvent en violation grossière des critères internationaux des droits de l'homme, les prisons privées sont encore moins responsables. En mars de cette année (2002), la Corrections Company of America (CCA), la plus grande société privée de prisons des Etats-

Unis, annonçait 54 955 lits dans 68 établissements sous contrat ou en développement aux Etats-Unis, à Porto Rico, au Royaume-Uni et en Australie. Avec la tendance mondiale d'appliquer de plus en plus de peines de prison aux femmes, la CCA a récemment ouvert une prison de femmes dans la banlieue de Melbourne. La compagnie considère la Californie comme sa "nouvelle frontière".

La Wackenhut Corrections Corporation (WCC), qui occupe le deuxième rang des prisons privées des Etats-Unis, a annoncé la signature de contrats et l'attribution de 46 établissements en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Australie. Elle affiche un total de 30 424 lits et des contrats pour des services de soins pour les prisonniers, le transport et la sécurité.

Aujourd'hui, les actions de la CCA comme celles de la WCC se portent très bien. Entre 1996 et 1997, le chiffre d'affaires de la CCA a augmenté de 58 %, passant de 293 millions de dollars à 462 millions. Son bénéfice net est passé de 30,9 millions de dollars à 53,9 millions de dollars. La WCC a augmenté son chiffre d'affaires de 138 millions en 1996 à 210 millions de dollars en 1997 (20).

Il faut ajouter que Pricor occupait le troisième rang des entreprises privées de prisons des années 1980 et opérait depuis le Texas, et, malgré un chiffre d'affaires de 30 millions de dollars en 1991, elle n'a pas pu poursuivre son activité dans cet Etat à la fin de 1992 » (21).

Angela Davis souligne le fait que le complexe de l'industrie sécuritaire nationale tout entier est intimement lié à l'industrie carcérale privée, avec une architecture qui trouve une nouvelle niche dans l'architecture carcérale moderne, et que des entreprises comme Westinghouse, qui a des contrats militaires avec le gouvernement américain, a développé une branche d'activité pour dégager des technologies qui peuvent servir au maintien de l'ordre et aux prisons (22). Les obligations pour la construction de prisons comptent parmi les éléments les plus attractifs de l'investissement financier, y

(20) Angela Davis, "Masked Racism : Reflections on the Prison Industrial Complex", *Race and Resistance : African Americans in the 21st Century*, publié par Herbert Boyd. Cambridge, MA, South End Press, 2002, pp. 55-56.

(21) Phil Smith, "Private Prisons : Profits of Crime", *Covert Action Quarterly*, automne 1993.

(22) Déjà cité.

compris pour des entreprises comme Merrill Lynch et Lehmann Brothers (23), comme IBM, Honeywell, Motorola, Compaq, Texas Instruments, Honeywell, Microsoft et Boeing. Les détenus, dans le Maryland, inspectent régulièrement des flacons et des bouteilles de chez Revlon et Pierre Cardin, et des

“prisonniers travaillent sur des données informatiques pour le compte de Chevron, effectuent des réservations par téléphone pour la TWA (désormais hors service), élèvent des cochons, transportent du fumier, font des tableaux électriques hogs, des limousines, des matelas à eau et de la lingerie pour Victoria’s Secret — tout cela pour un coût du travail faible par rapport au travail libre” (24).

Entre 1972 et 1992, le nombre de détenus qui sont devenus des travailleurs esclaves a augmenté de façon phénoménale, passant de 169 000 à 523 000, un bond de 300 %, donnant aux prisons la distinction douteuse d’embaucher plus de gens que les 500 meilleures entreprises du palmarès “Fortune 500”, à l’exception de General Motors (25).

Jailil Bottom, prisonnier politique africain aux Etats-Unis depuis 1971, se penche sur l’escalade incroyable de la construction des prisons, au point que les habitants des zones défavorisées poussent leurs représentants au Congrès pour qu’ils soutiennent la construction de prisons dans leur quartier, de façon à “avoir une part du gâteau”, comme le dit Bottom, qui cite un article publié dans le *Wall Street Journal* (12 mai 1994). Il écrit :

“Ce qui est vraiment inquiétant dans ce développement, c’est le fait qu’ils parlent d’augmenter le nombre de gens envoyés en prison. Ils disent que de grosses entreprises comme Goldman Sachs & Co., Prudential Insurance Co. of America, Smith Barney & Shearson Inc. et Merrill Lynch & Co. sont parmi celles qui sont mises en concurrence pour l’attribution de marché de construction avec des obligations privées, exemptées d’impôts — sans avoir recours à l’approbation des électeurs. Par essence, le grand capital investit le système carcéral” (26).

L’incarcération privée, c’est le grand capital. Comme l’écrit Phil Smith :

« Le châtement, ce n’est pas seulement une fonction capitale et même la plus grande de l’Etat. C’est aussi des affaires. La propriété et-ou le fonctionnement privé

des prisons, avec l’augmentation significative du système carcéral, représente une fraction du “complexe industriel carcéral”. Le coût de l’incarcération — y compris les budgets d’incarcération au plan fédéral, local, ou d’Etat — s’élevait à plus de 20 milliards de dollars par an au début des années 1990. Le coût de construction d’un nombre suffisant de cellules simplement pour répondre au nombre croissant de prisonniers est estimé à 6 milliards de dollars par an...

Le secteur public de l’industrie carcérale emploie 50 000 gardiens, en plus des dizaines de milliers d’administratifs, d’employés des services de santé, d’éducation, de services de restauration » (27).

C’était dans les années 1990. Aujourd’hui, l’Etat de Californie va investir à lui seul jusqu’à 5 milliards de dollars pour la construction de nouvelles prisons au cours des cinq prochaines années. Comme l’a souligné il y a trois ans Barbara Lee, élue au Congrès,

“la Californie construit des prisons pour ceux qui sont actuellement à l’école maternelle” (28).

On ne devrait pas être surpris d’apprendre que la classe bourgeoise noire investit également. Selon *Émerge* (mai 1999), plusieurs entreprises noires sont entrées dans le capital des prisons privées, y compris dans ce qui est maintenant une entreprise multimillionnaire. Adelaide Tambo, la veuve du leader de l’AN, Oliver Tambo, d’Afrique du Sud-Azanie, s’est engagée dans une entreprise privée avec la Lindela Accommodation Center, filiale du Dyambu Trust, ce qui a pour conséquence l’emprisonnement de personnes condamnées pour des délits liés à “l’immigration

(23) Il y a deux ans, la campagne “Etudiants contre la surexploitation” de l’université de l’Arizona, où l’auteur enseigne, a organisé un rassemblement contre le complexe carcéral industriel. Ils ont mis en lumière le fait que l’université finançait l’agrandissement des bâtiments au travers de contrats avec Lehmann Brothers, qui a investi dans le secteur carcéral privé.

(24) Déjà cité.

(25) Déjà cité.

(26) Jailil Bottom, “*The Cold War of the ‘90’s*”, *A Bulldozer Publication*, Prison News Service, n° 2, septembre-octobre, 1995.

(27) Déjà cité.

(28) Barbara Lee, *Spring Lecture*, université de l’Arizona, avril 2002.

(29) Le journal *Mail and Guardian*, Afrique du Sud, 1^{er} au 7 mai 1997.

clandestine” dans ce pays (29).

LES AFRICAINS ET L'INCARCERATION AU TRAVERS DU COMPLEXE INDUSTRIEL DE GUERRE

Un des rouages essentiels de la machine de répression coloniale des Etats-Unis, c'est l'institution militaire, depuis la fondation même de cette république coloniale, quand la grande majorité des peuples indigènes ont été anéantis dans le premier holocauste du monde, en Occident, suivi par l'holocauste de la réduction en esclavage des Africains, emmenés de force ici contre leur gré. La captivité des Africains et le génocide des peuples indigènes se sont accompagnés du pillage intense et de l'appropriation des ressources minérales des mines d'Amérique latine et des Caraïbes.

Dans son ouvrage classique, *Les Veines ouvertes de l'Amérique latine : cinq siècles de pillage d'un continent*, l'écrivain uruguayen Eduardo Galeano observe que :

« *L'or et l'argent de l'Amérique latine ont pénétré comme un liquide corrosif au travers des pores de la société féodale moribonde de l'Europe, et, pour le bénéfice du capitalisme marchand naissant, les entrepreneurs des mines ont réduit les esclaves indiens et noirs en un "prolétariat externe" de l'économie européenne. L'esclavage gréco-romain a ressuscité dans un autre monde; au malheur des Indiens des civilisations latino-américaines exterminées, on a ajouté le sort terrible des Noirs enlevés des villages africains pour travailler au Brésil et aux Antilles. L'économie de l'Amérique latine coloniale a tiré profit de la plus grande concentration de main-d'œuvre jamais connue jusqu'alors, rendant possible la plus grande concentration de richesses jamais vue par aucune civilisation dans l'histoire du monde* » (30).

Et l'on pourrait ajouter l'Amérique du Nord au Brésil et aux Antilles ! Citant le chercheur Sergio Bagu, Galeano explique que

« *la plus puissante force d'accumulation de capital marchand a été l'esclavage des Amériques ; et ce capital, en retour, est devenu le fondement sur lequel s'est construit le capital industriel géant des temps modernes* » (31).

(...) Pour les Noirs, s'engager dans l'armée a toujours été une arme à double

tranchant. Nous connaissons des millions de familles noires, y compris la nôtre, dans lesquelles nos anciens se sont engagés dans l'armée pour recevoir une éducation et nourrir leur famille.

Aujourd'hui, cette même machine de guerre d'implantation impérialiste continue imperturbablement, et notamment des Africains et des Hispanistes sont recrutés de force dans l'armée. On trouve régulièrement des sergents recruteurs dans les écoles du centre-ville, avec l'objectif d'entraîner les Africains et les Hispanistes dans l'art de tuer à l'étranger. Colin Powell, ancien secrétaire d'Etat américain, a déclaré que l'armée est un endroit dans lequel les jeunes Noirs indisciplinés peuvent apprendre la discipline et le respect de soi. La pratique infâme de la classe dirigeante de ce pays, qui consiste à former les leaders noirs de façon à ce qu'ils fonctionnent essentiellement comme des esclaves du système impérialiste colonial, est dépourvue de tout scrupule. Saluer cette pratique comme le fait Colin Powell, ou l'actuelle secrétaire d'Etat américaine, Condoleezza Rice, comme la pratique des Africains modèles en Amérique, c'est une abomination pour tout être humain digne de ce nom, et l'on doit s'opposer vigoureusement à cela, tout comme à la nomination à la Cour suprême des Etats-Unis du juge Clarence Thomas, qui a été violemment critiquée par tous les leaders des droits de l'homme noirs.

L'armée américaine est aujourd'hui noire à 25 %, en baisse par rapport aux près de 35 % de Noirs d'il y a vingt ans. Selon un article du 9 mars 2005 du *Washington Post*,

« *le pourcentage de nouvelles recrues qui sont noires a tragiquement baissé au cours des cinq dernières années, traduisant un manque de soutien parmi les Afro-Américains pour les guerres en Irak et en Afghanistan...* ».

En fait, de tous les groupes ethniques des Etats-Unis, les Africains sont le seul segment de la population dont la participation à l'armée a baissé, passant de 23,5 % des recrues de l'armée en 2000 à moins de 14 % au cours de cette année civile, principalement à cause du fait qu'ils

(30) Eduardo Galeano, *The Open Veins of Latin America : Five Centuries of the Pillage of a Continent*. New York, Monthly Review Press, p. 38.

(31) *Ibidem*. New York, Monthly Review Press, p. 79.

sont contre la participation à une guerre qu'ils ne soutiennent pas (32). C'est avec une certaine ironie que l'on observe que même si les Africains étaient opposés à l'invasion de l'Irak par les troupes américaines au printemps 2003 dans des proportions doubles de celles des Blancs, leur opinion a été éludée par les médias.

Historiquement, les Noirs ont toujours été obligés de faire le sale boulot, soit en construisant les citadelles de l'empire pour les colons européens sous la menace du fusil ou de l'épée, ou obligés de nettoyer les déjections du monstre impérialiste. Selon les mots de Marcus Garvey,

“à chaque fois qu'il y a une basse besogne à accomplir, l'homme blanc va toujours chercher un Noir ou un mulâtre pour la faire”.

L'escalade des interventions militaires des Etats-Unis, qui est la cible des critiques dans le monde sous-développé, ce que nous appelons “les trois quarts du monde” en opposition au “tiers monde” de la classification eurocentriste, puisque les trois quarts de la population mondiale vivent en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, exige que les peuples de couleur les plus pauvres servent de chair à canon pour les guerres de génocide des Etats-Unis. Randall Robinson explique :

“L'armée américaine est entièrement composée d'engagés volontaires, ce qui veut dire qu'elle est plus pauvre, plus noire, plus colorée que jamais dans l'histoire de la nation. C'est une armée de Blancs sous-éduqués et de Noirs égarés, entraînés dans l'hostilité à l'encontre de populations qui leur sont proches par la culture et la couleur de peau. Qui plus est, l'armée n'a jamais été aussi bien éduquée, et, pour cette raison, infiniment plus gérable et moins démocratique au plan de la représentativité. Pour parler crûment, avec des chants patriotiques, les plus privilégiés dans notre société recrutent les plus serviles et les plus vils d'entre nous pour exécuter au compte des privilégiés les basses besognes serviles qui consistent à tuer au nom de l'Etat.”

(...) Les paroles de Robinson s'appliquent particulièrement aux Africains des Etats-Unis, particulièrement à ceux qui ont perdu la vie au Vietnam, avec un pourcentage double pour ceux qui ont été forcés de participer à cette guerre de génocide et à d'autres guerres contre des peuples de

couleur, en Corée et aux Philippines (...).

Comme le complexe industriel carcéral, le complexe militaro-industriel est fait pour terroriser les gens de couleur et les exterminer dans la recherche effrénée de l'énergie et des ressources matérielles essentielles aux rouages de l'industrie européenne occidentale du XIX^e siècle, et les Noirs, les gens de couleur, les pauvres, hommes et femmes, sont manipulés et pris en otage par l'institution militaire américaine, qui offre la carotte de la réussite scolaire et de la sécurité économique, le tout au prix de l'assassinat de gens qui sont de la même couleur qu'eux, comme le note Robinson. Le complexe militaro-industriel est le pendant du complexe industriel carcéral. Les actes de torture et de violence sadique et macabre perpétrés à la prison d'Abu Ghraib, en Irak, en 2003 et 2004, prison dans laquelle des Irakiens ont été quotidiennement agressés, violés, sodomisés et humiliés, n'ont guère surpris les gens aux Etats-Unis, en particulier ceux qui sont sous les verrous, qui sont régulièrement victimes d'abus sexuels et de viols, sous l'œil des autorités judiciaires, qui répètent constamment, comme le département de la Défense américaine, qu'elles ne sont pas responsables de telles atrocités, ce qui les rend complices du crime de viol des Noirs, femmes et hommes, en prison (33).

La classe dominante blanche imagine que si les Noirs ne sont pas éliminés dans ses guerres coloniales racistes à l'étranger, alors, ils pourraient servir de main-d'œuvre servile pour le complexe carcéral industriel en expansion de la nation. Dans l'un et l'autre cas de figure, la férocité et la nature totalitaire du système colonial sont mises en évidence, avec peu de chance d'y échapper. Comme le souligne Jaili Bottom :

“On nous répète que le Treizième Amendement à la Constitution des Etats-Unis a aboli la servitude involontaire et l'esclavage domestique des Africains, bien qu'il existe une clause d'exception pour ceux qui ont été reconnus coupables d'un crime. La clause d'exception a été largement confirmée par la Cour suprême des Etats-Unis, stipulant que les prisonniers ne sont rien de plus que des esclaves

(32) *Washington Post*, 9 mars 2005.

(33) Voir l'article du *New York Times*, “*Ex-Inmate's Suit Offers View into Sexual Slavery in Prisons*”, 16 octobre 2004.

(34) Déjà cité.

de l'Etat" (34).

La "une" de *Newsweek* (13 novembre 2000), peu de temps après l'élection présidentielle au cours de laquelle George W. Bush a été élu président de manière frauduleuse, publiait la légende suivante à côté d'une photo d'un jeune Africain :

"Readell Johnson est l'un des 14 millions d'Américains, la plupart noirs ou hispanistes, qui passeront une partie de leur vie derrière les barreaux."

Est-ce l'avenir de nos enfants ? Il ne doit pas en être ainsi. Cela ne se peut pas. Pour un brillant avenir noir, pour la sécurité et l'avenir des sept prochaines générations, les Noirs doivent rejeter les tenailles de la prison et de la guerre, et résister radicalement.

**CONCLUSION : ARRÊTER
LE COMPLEXE INDUSTRIEL
CARCERAL, AFRICANA STUDIES,
L'ACTIVISME
DE LA CLASSE OUVRIÈRE NOIRE
ET LA PRATIQUE REVOLUTIONNAIRE**

Il est parfaitement clair, à la lecture de cette thèse détaillée, que le système d'esclavage qui a été à l'origine de l'accumulation de la richesse pour la totalité du monde occidental européen existe encore sous une forme réelle et concrète, et que les Etats-Unis sont le principal soutien inflexible et le défenseur de ce système politique esclavagiste. La suprématie blanche et l'hégémonie capitaliste sont les deux ennemis mortels des Noirs, femmes, hommes, jeunes et enfants, et de tous les gens de couleur, des déshérités des Etats-Unis et du monde entier. L'incarcération permanente injuste des Africains aux Etats-Unis et son acceptation tacite, ainsi que le silence observé au plan national sur l'incarcération des Noirs par les Blancs dans ce pays soulignent la gravité du racisme blanc et son enracinement profond dans le corps politique de la nation, comme le tentacule des cellules cancéreuses qui se répand dans un organe interne du corps. Nous devons prendre quelques mesures importantes pour arrêter la bête coloniale, des interventions chirurgicales qui ont pour but d'exciser le cancer du racisme et de la pauvreté que représente la détermination de

la part de l'Amérique blanche de commettre un génocide contre le peuple africain, y compris la pandémie du Sida, qui est désormais la principale cause de décès des femmes africaines entre 35 et 50 ans aux Etats-Unis et sur le continent africain, où plus de 3 millions de gens sont affectés, et dont nous disons qu'il s'agit d'une guerre biologique contre les Noirs (35).

D'abord, nous avons besoin de comprendre que le système colonial capitaliste est moralement incorrigible et irréformable, et donc il doit être détruit jusqu'à la racine. Son souhait est l'élimination des Noirs et le génocide, et l'accumulation des bénéfices sociaux et économiques de la machine oppressive pour une minorité de la communauté noire, l'élite noire (...).

On doit dire à nos enfants que le vrai crime, aux Etats-Unis et dans le monde, c'est l'injustice du système capitaliste, et que les vrais criminels, en Amérique, ce sont les patrons millionnaires et milliardaires, comme Bernard Ebbers, Arthur Anderson, Etartha Stewart, qui tirent profit de l'exploitation parasitaire des démunis. Ce sont les criminels de guerre, qui sont coupables de crimes de guerre et devraient être inculpés de crimes de génocide, comme George W. Bush, Dick Cheney et Donald Rumsfeld, dont les mains sont couvertes du sang des enfants arabes anéantis en Palestine et en Irak. Nous devons enseigner à nos enfants que les Black Panthers (...) ont représenté un symbole positif dans la communauté noire des années 1960 et 1970, qui s'est dressée pour exiger la justice pour la communauté noire et qui a fourni des programmes de petits-déjeuners et des cliniques médicales pour les Noirs démunis (36) (...).

(35) Voir les articles "Who caused AIDS ?" et "Monkey Business", *The New African*, 1995.

(36) Voir par exemple *Black Panthers Speak*, publié par Philip Foner (De Capo Press, New York, 1995) ; Mumia Abu Jamal's, *We Want Freedom* (South End Press, Cambridge, 2003) ; Charles Jones', *The Black Panthers ReConsidered* (Black Classic Press, Baltimore, 1998) ; *Liberation, Imagination and the Black Panthers Party : A New Look at the Black Panthers and their Legacy*, publié par Kathleen Cleaver et George Katsiaficas (Routledge, New York, 2001) ; ainsi que *To Die for the People : The Writings of Huey Newton*, publié par Toni Morrison (Writers and Readers Publishing, New York, 1995), pour une analyse détaillée du travail très positif des Black Panthers dans la communauté noire dans les années 1960 et 1970.

Rédaction, administration et correspondance

(pour tous les pays et pour les versions anglaise, espagnole et française)

87, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris-France

Revue bimestrielle - Directeur de la publication : Pierre Lambert

Comité de rédaction

Jean-Pierre Barrois, Andreu Camps, Robert Clément, Manuel Cuso, Olivier Doriane, François Forgue, Marc Gauquelin, Lucien Gauthier, Daniel Gluckstein, Jean-Jacques Marie, Jean-Marc Schiappa, Marie-Claude Schidlower. **Correspondants** : Arfoutni Abderraman (Algérie), Werner Uhde (Allemagne), Lybon Mabasa (Azania et Swaziland), AKM Fazlul Hoque Ripon (Bangladesh et Inde), Philippe Larsimont (Belgique), Markus Sokol (Brésil), Paul Nkuzimana (Burundi), Luis Medina Ch'Í, José Limaico (Equateur), Blas Ortega (Espagne), Alan Benjamin (États-Unis), Charles Charalambous (Grande-Bretagne), Dimitris Astériou (Grèce), Lorenzo Varado 'a e Yassine Lamin 'aroc), Aires Rodrigues (Portugal), Florin Constantin Roume 'us azquez 'exique, 'c el Gindrat (Suisse), Alifa Ngabay Sam (Tchad), A 'e Q oga 'rug ay Pa 'us o ms ro c (Yougoslavie).



Commission paritaire : n° 0506 G 84847 - ISSN 0294-359X